



**RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DE LA COMMISSION  
LOCALE DE L'EAU DU SAGE  
des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises  
ANNÉE 2024**

STRUCTURE PORTEUSE :



AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE :



# SOMMAIRE

<b>1 LE CONTEXTE .....</b>	<b>2</b>
1.1 Présentation .....	2
1.2 Historique et état d'avancement du SAGE .....	3
1.3 La cellule animation du SAGE BVPA .....	4
<b>2 L'ACTIVITÉ DES INSTANCES DU SAGE .....</b>	<b>4</b>
2.1 La Commission Locale de l'Eau (CLE) .....	4
Cette séance plénière se tenant en atelier, il n'y a pas eu de visioconférence .....	5
2.2 Le Bureau de la CLE .....	5
2.3 Les Commissions géographiques .....	6
2.4 La cellule animation .....	6
2.5 Le partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Ariège .....	8
<b>3 L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION .....</b>	<b>10</b>
3.1 La concertation préalable du public (CF. Bilan complet en annexe) .....	10
3.1.2 La Concertation Préalable : .....	10
3.1.3 Champ de la Concertation : .....	10
3.1.4 Les dispositifs d'information : .....	10
3.1.5 La Communication sur le site <a href="http://Ariège.fr">Ariège.fr</a> : .....	11
3.1.6 Les communications dans la presse locale : .....	11
3.1.7 Les dispositifs de participation : .....	11
3.2. Site Internet du SAGE .....	11
3.3 L'info SAGE .....	12
3.4 La participation à la journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2024 .....	12
3.5 La participation au salon des maires de l'Ariège .....	12
3.6 La participation à la Journée Mondiale de l'Environnement .....	12
3.7 La participation à la Journée technique Zones Humides .....	13
3.8 La participation au festival en transitions Futurs Proches .....	13
3.9 La participation à la Fête de la Science .....	14
3.10 CNRS visite du site de Moulis .....	14
3.11 La participation à la journée du Développement Durable .....	14
3.12 « A la découverte des Zones Humides » – Plateau de Beille .....	15
3.13 Autres actions de sensibilisations et d'informations .....	16
<b>4 BILAN FINANCIER .....</b>	<b>16</b>
4.1 Dépenses .....	16
4.2 Recettes .....	17
<b>5 BILAN ET PERSPECTIVES 2025 .....</b>	<b>17</b>
<u>Prochaines étapes de l'élaboration du SAGE .....</u>	18
<b>6 ANNEXES</b>	<b>18</b>

## 1 LE CONTEXTE

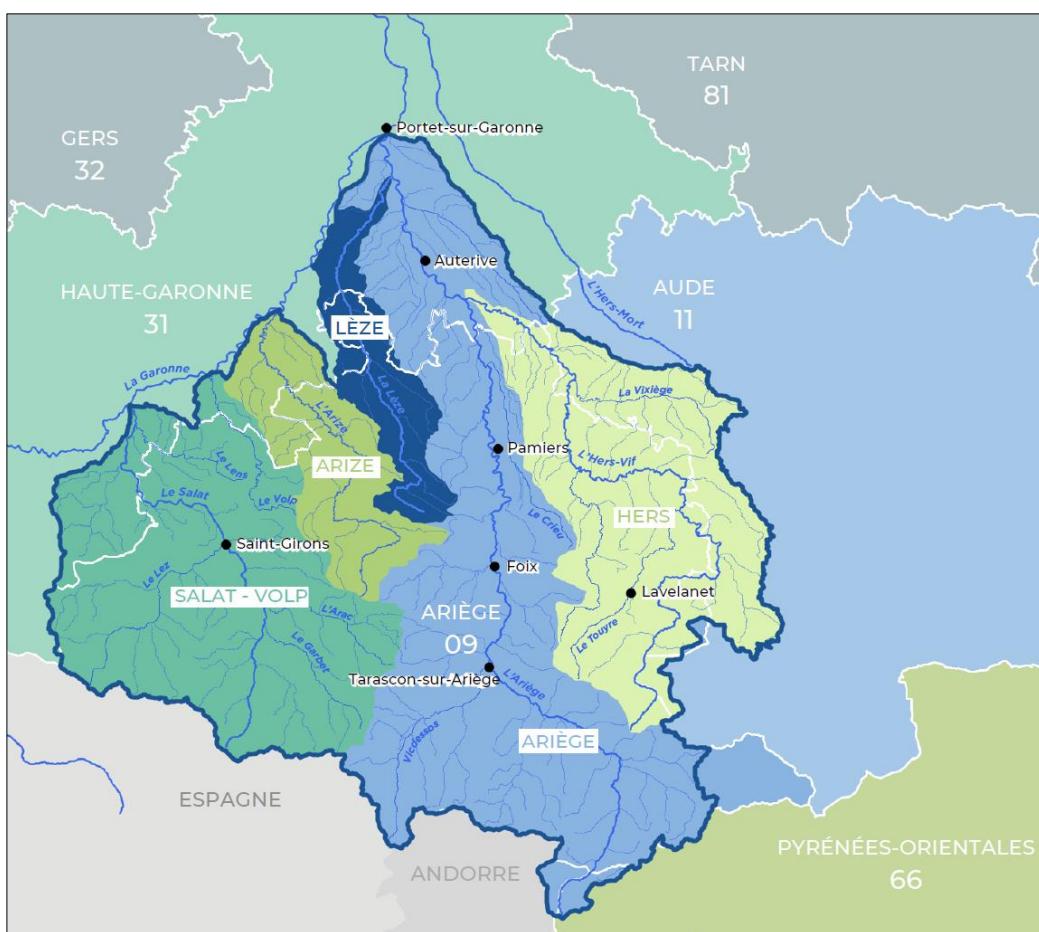
### 1.1 Présentation

Le périmètre du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA) couvre 5 bassins versants pyrénéens à l'interface entre Atlantique et Méditerranée. Il s'étend des sommets pyréneens, touchant les frontières espagnoles et andorranes, jusqu'aux collines vallonnées du piémont et de la vallée de la Garonne.

Il recouvre une grande partie du département de l'Ariège (hormis le Quérigut), une partie de la Haute-Garonne parallèlement à la vallée de la Garonne, les départements de l'Aude à l'est et marginalement des Pyrénées Orientales au sud de ce périmètre.

Le SAGE BVPA représente ainsi 6 345 km<sup>2</sup> sur 4 départements, 22 EPCI et 495 communes. Il s'agit d'un bassin à forte dominante rurale avec 242 000 habitants soit en moyenne 50 habitants /km<sup>2</sup> (106 en France).

Les cours d'eau, situés en rive droite de la Garonne, forment plusieurs bassins versants. Les bassins de l'Ariège, de la Lèze et de l'Hers-Vif sont découplés en bassins versant de gestion (Unités de gestion) : Ariège amont, Ariège Aval, Hers, Salat-Volp, Arize et Lèze.



Carte du périmètre du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises

**Les enjeux définis dans le SAGE BVPA** résultent de la déclinaison de cinq thématiques majeures issues de l'état des lieux et du diagnostic :

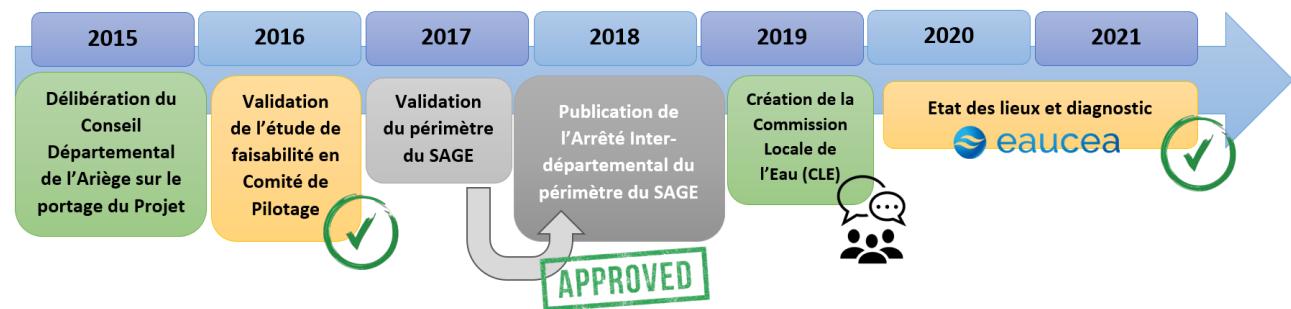
- **Le partage de l'eau**, est une thématique récurrente car le SAGE est d'abord un territoire confronté à des décisions sur la valorisation locale de ces ressources entre respect des milieux naturels et développement d'activités économiques. Il est aussi pourvoyeur de ressources d'intérêt régional (Occitanie) voire interrégional (Nouvelle Aquitaine) ;
- **L'espace alluvial**, car c'est dans les vallées, que se concentrent les populations et une grande part de l'activité. C'est là que les pressions sur le milieu naturel sont les plus fortes et c'est aussi un espace où il faut vivre avec les risques d'inondations et la dynamique des grandes rivières ;
- **La biodiversité**, préoccupation croissante dans la population et une des cibles stratégiques du SAGE. La protection et la réhabilitation des milieux aquatiques sont la principale clé pour agir ;
- **La satisfaction des besoins humains fondamentaux et des enjeux sanitaires**, nécessite de poser un regard systématique sur les questions de l'eau potable et de l'assainissement et plus largement sur la qualité de l'eau.
- **L'activité économique** liée à l'eau qui est l'un des piliers de la gestion équilibrée doit trouver les conditions de son maintien en respectant les enjeux précédents, conditions de la pérennité du modèle.

## 1.2 Historique et état d'avancement du SAGE

Après 4 années de phase d'émergence du SAGE BVPA, le périmètre a été adopté par arrêté interpréfectoral le 6 septembre 2018.

Le 11 décembre 2019, Madame la Préfète de l'Ariège a installé la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises, qui comprend 73 membres.

À l'issue de la phase d'émergence et depuis la phase d'élaboration du SAGE, le Conseil Départemental de l'Ariège a été désigné structure porteuse du SAGE BVPA le 6 février 2020.



La première phase d'élaboration du SAGE : état des lieux et diagnostic a été réalisée en 2020 et 2021 avec une approbation

Le SAGE BVPA est actuellement en phase d'élaboration : phase 2 « tendances – scénarios -stratégie ».

## 1.3 La cellule animation du SAGE BVPA

En 2024, l'animation du SAGE a été assurée par le Service Eau et Assainissement au sein de la Direction de l'Attractivité de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (DAATE).

Suite à la réorganisation des services au sein de la DAATE, en 2023, une équipe composée de 4 personnes a été constituée pour renforcer l'animation du SAGE. Cette équipe a pour principales missions l'animation des séances et des activités de la Commission Locale de l'Eau et du Bureau, l'animation des commissions géographiques ou thématiques, la préparation, le suivi et le pilotage des études d'élaboration du SAGE ainsi que le développement d'outils d'information et de communication.

## 2 L'ACTIVITÉ DES INSTANCES DU SAGE

### 2.1 La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises est composée de 73 membres :

- 40 membres pour le collège des élus,
- 21 membres pour le collège des usagers,
- 12 membres pour le collège de l'État.

Suite aux élections départementales et régionales de 2021 et publication le 24 janvier 2022 d'un Arrêté Préfectoral de nomination des membres de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.), la CLE du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises, a été réinstallée lors de la séance plénière du 22 mars 2022.

En 2024, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie trois fois :

**1) Commission du 1<sup>er</sup> février 2024 :**

Membres de la CLE lors de la séance du 1 <sup>er</sup> février 2024		
En exercice	Présents	Votants
73	34	40

L'ordre du jour portait sur :

- Adoption du compte-rendu de la CLE du 7 décembre 2023,
- Présentation de l'état d'avancement de la phase « tendances, scénarios, stratégie »,
- 
- Calendrier des commissions géographiques – Thèmes de travail,
- 
- Lancement de la concertation préalable

## 2) Commission du 11 juillet 2024 :

Membres de la CLE lors de la séance du 11 juillet 2024		
En exercice	Présents	Votants
73	24	27

L'ordre du jour portait sur :

- Adoption du compte-rendu de la CLE du 1<sup>er</sup> février 2024,
- Adoption du rapport annuel 2023 de la CLE,
- CNDP : Présentation du bilan de la concertation préalable,
- Présentation du bilan de la concertation (Eclectic Expérience et « *Le Temps d'Agir* »),
- Mémoire en réponse de la structure porteuse au bilan de la CNDP,
- Présentation de la phase 2 « tendances et scénarios » (IREEDD – CACG),
- Lancement de la concertation continue

## 3) Commission du 24 septembre 2024 :

Cette séance plénière se tenant en atelier, il n'y a pas eu de visioconférence.

Membres de la CLE lors de la séance du 24 septembre 2024		
en exercice	présents	votants
73	21	21

L'ordre du jour portait sur la concertation continue :

- Partage des grands enseignements de la concertation préalable,
- Définition des axes stratégiques de la concertation continue,
- Modalités de la concertation continue : mobilisation et participation du public.

## 2.2 Le Bureau de la CLE

Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE est composé de 23 membres :

- 13 membres pour le collège des élus,
- 7 membres pour le collège des usagers,
- 3 membres pour le collège de l'État.

Le Bureau de la CLE s'est réuni deux fois en 2024 :

### 1) Bureau de la CLE du 13 juin 2024 :

L'ordre du jour portait sur :

- Présentation du bilan de la concertation préalable :
  - Synthèse d'*ECLECTIC EXPERIENCE* ;
  - Bilan des garants de la CNDP.
- Point d'avancement sur les études de la phase 2 « tendances, scénarios et stratégie » :
  - Mise à jour de l'étude du potentiel hydroélectrique - CACG ;
  - Démarrage de la *stratégie d'adaptation au changement climatique* – IREEDD ;
  - Commissions Géographiques pour la phase « *Stratégie du SAGE* »
- Information sur le démarrage de la Concertation Continue

### 2) Bureau de la CLE du 18 octobre 2024 :

L'ordre du jour portait sur :

- État d'avancement de la phase 2 :
  - Scénarios – livrable ;
  - Cadrage de la phase « stratégie »
  - Rappel du calendrier
  - Préparation des Commissions Géographiques des 5, 6 et 7 novembre pour la phase « Stratégie du SAGE »

## 2.3 Les Commissions géographiques

En complément des séances plénières de la CLE et des Bureaux, ce sont tenues en 2024, 2 séries de commissions géographiques en mars et en novembre pour travailler sur la phase 2 d'élaboration du SAGE « tendances, scénarios et stratégie » :

- 1) Commissions géographiques des 28, 29 février et 1<sup>er</sup> mars 2024.
- 2) Commissions géographiques des 5, 6 et 7 novembre 2024.

## 2.4 La cellule animation

Sous la direction et les décisions de la CLE et/ou du Bureau de la CLE, la cellule doit organiser et gérer l'animation de la CLE et de son Bureau.

À ce titre, elle a procédé en 2024 à :

- La préparation technique et logistique des séances plénières de la CLE : Les documents de séance, les projets de délibérations,
- La préparation des documents de réunions, l'organisation et l'animation des deux réunions du Bureau,

- L'organisation de journées d'information/sensibilisations : Des sorties à destination des membres de la CLE, des partenaires et du grand public, ont été proposées dans le courant de l'année 2024 (Cf. Détails *Chapitre 3*),
- Assurer le secrétariat de la CLE : Enregistrement/rédaction de courriers, rédaction et transmission des comptes rendus de réunion et des décisions, rédaction des délibérations,
- Assurer le suivi administratif et financier de la procédure,
- Réaliser le bilan d'activités annuel de la CLE,
- La poursuite des études d'élaboration du SAGE.

- **Phase 2 : Suivi de l'étude de définition des tendances, scénarios et stratégie :**

Avec les bureaux d'études IREEDD-CACG, L'année 2024 a vu la poursuite de l'étude qui porte sur les principales perspectives d'évolutions des territoires et leurs impacts afin de définir des scénarios possibles, démarrée en 2023, avec la définition de tendances et la validation des scénarios.

- **Préparation de la phase 3 : PAGD et règlement du SAGE :**

En 2024, le cahier des charges relatif à la phase 3 du SAGE qui porte sur la rédaction du PAGD et du règlement a été rédigé et soumis aux membres du Cotech et en bureau de CLE. Le lancement de la consultation dans le cadre des marchés publics s'est ensuite déroulé du 6 novembre au 6 décembre 2024.

- **Suivi de la réalisation de l'Évaluation Environnementale du SAGE :**

La prestation a débuté en mars 2023 avec le Cabinet ECTARE et s'est poursuivie sur l'année 2024 avec des échanges de données et le suivi de l'étude de la phase 2, menée par les bureaux d'études IREEDD-CACG, afin d'actualiser au fur et à mesure l'évaluation environnementale du SAGE.

- **Suivi de la mission d'animation de la communication et de la concertation - Animation de l'étude et suivi du prestataire :**

L'année 2024, a vu le lancement de la concertation préalable du public le 1<sup>er</sup> février puis jusqu'au 30 avril, le déploiement d'animations par l'équipe du SAGE et l'appui de la Direction de la Communication du Conseil Départemental, sur l'ensemble du périmètre du SAGE BVPA, en collaboration avec le bureau d'étude Eclectic Expérience et l'association « Le Temps d'agir » retenus pour cette mission.

Cette concertation préalable s'est déroulée sous l'égide de deux garants de la concertation, nommés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Un bilan de la concertation préalable a été rédigé par les garants, et par le bureau d'études récapitulatif tous les événements, les publics cibles et les questionnements des citoyens. Par ailleurs, une réponse au bilan des garants a été rendue à la CNDP par le Conseil départemental, structure porteuse du SAGE BVPA.

- **Participation aux réunions organisées par les instances partenaires :**

Dans le cadre du SAGE, la cellule d'animation, et/ou le Président et les Vice-présidents de la CLE, suivent et contribuent aux opérations portées par les acteurs du bassin.

Les animateurs et/ou le Président et les Vice-Présidents ont aussi participé aux réunions organisées par les instances partenaires :

- Les Comités de Bassin (3) et les Commissions Territoriales Garonne (2) de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- Les réunions organisées par les Syndicats gestionnaires de bassin versant (suivi du projet Sollagua, Spongeworks, études BRGM, des réunions thématiques de bassins versants, etc...)
- Les réunions inter-SAGE, du SAGE Vallée de la Garonne (GSE, Cotechs...),
- Les réunions du Life « Eau et Climat »,
- Les réunions de l'Inter-District,
- Les réunions du Projet de Territoire Garon'Amont (PTGA),
- Les réunions avec le PNRPA dans le cadre de la révision de la charte du PNRPA,
- Les réunions avec la Chambre d'agriculture de l'Ariège,
- Les réunions avec le SCOT Vallée de l'Ariège,
- Les réunions avec « Eau Ariège » et le SMDEA,
- Les réunions avec l'ANA-CEN,
- Le suivi des projets du Bassin Adour Garonne liés à l'eau.

## 2.5 Le partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Ariège

En accord avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil départemental de l'Ariège, la chambre d'agriculture de l'Ariège a proposé le recrutement d'un animateur chargé d'assurer la communication et l'information sur l'avancée du SAGE BVPA auprès du monde agricole.

Le chargé de projet a aussi assuré des animations avec l'équipe du SAGE BVPA, a proposé des supports de communications, mais aussi des articles à destination du grand public et des membres de la CLE. L'animateur s'attachera ensuite à proposer des études et actions de la professions agricole pour alimenter les réflexions du SAGE et contribuer à l'élaboration du PAGD à travers des ateliers professionnels dédiés et des formations aux agriculteurs.

Pour l'année 2024, le tableau détaillant la répartition des missions est estimé comme suit :

Missions	Nbr de jours prévus
<b>Rédaction des documents (CLE ; SAGE)</b>	30 + 20 j secrétariat
<b>Secrétariat de la CLE</b>	15 + 5 j secrétariat
<b>Réunions de la CLE (3 plénières) et du bureau de la CLE (2 réunions)</b>	25 + 25 j secrétariat
<b>Consultations des partenaires, formation des membres de la CLE, animations pour le grand public</b>  Réunions avec les différents acteurs du territoire. Préparation de supports de communication pour les membres de la CLE. Partenariat CA09 et « Eau Ariège ». Organisation en partenariat avec l'ANA-CEN d'une visite d'une Zone Humide. Participation à des événements publics (salon des maires 09, journée mondiale de l'eau, Journée transition énergétique, fêtes de la science, journée du développement durable.	40 + 7 j secrétariat
<b>Phase 2 : Étude définition des tendances et scénarios : Animation de l'étude et suivi du prestataire</b>  Suivi de l'étude, préparation et organisation des COTECH et COPIL. Consultation des partenaires. Recherche de données. Organisation des commissions géographiques (6 commissions en 2024).  <b>Organisation de deux sessions de 3 commissions géographiques soit 6 commissions pour la phase 2 du SAGE BVPA.</b>  Convocations, animation et préparation des 6 réunions, comptes rendus, envoi des documents de séance et des bilans de réunions.	100 + 14 j secrétariat
<b>Phase 3 : Rédaction du PAGD et du règlement</b>  Rédaction du cahier des charges et des pièces du marché, réunion des partenaires et du Cotech, lancement et suivi du marché, analyse des offres.	40 + 3 j secrétariat
<b>Mission d'animation de la communication et de la concertation - Animation et suivi du prestataire</b>  Participation et organisation des événements de la concertation préalable de 3 mois (du 1 <sup>er</sup> février au 30 avril). Production de différents supports de communication et d'exposition.  Production du bilan en réponse au bilan des garants.	110 + 20 j secrétariat
<b>Évaluation Environnementale – Animation de l'étude et suivi du prestataire</b>  Suivi de l'étude, envoi de documents au prestataire et réunions de travail.	20 + 2 j secrétariat
<b>Appui aux 3 bureaux d'études</b>  Préparation des présentations, animation des réunions, recensement des documents, réunions de cadrage et de suivi des 3 bureaux d'études, réunions entre bureaux d'études.	20 + 2 j secrétariat
<b>Participation aux réunions des instances de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, inter-SAGE, du PTGA et de tous les partenaires.</b>	60 + 2 j secrétariat
<b>TOTAL</b>	<b>460 + 100 j secrétariat</b>

## 3 L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

### 3.1 La concertation préalable du public (CF. Bilan complet en annexe)

#### 3.1.2 La Concertation Préalable :

La concertation préalable, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2024 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), est une étape essentielle pour associer les citoyennes et citoyens à l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises.

Une concertation volontaire : En respectant l'esprit de dialogue qui guide l'élaboration de ce SAGE, le Département de l'Ariège, en tant que structure porteuse, a opté pour une concertation volontaire conformément à l'article L121-17 du Code de l'environnement.

Durant ces trois mois, les citoyens ont eu la possibilité de s'informer et de s'exprimer sur les différents volets du projet.

#### 3.1.3 Champ de la Concertation :

La concertation a couvert un large éventail de sujets, incluant les objectifs et les orientations du schéma, les enjeux socio-économiques, les mesures envisagées dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), ainsi que les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Compte tenu de la situation particulière du territoire, les impacts sur les territoires adjacents faisaient également partie des sujets à discuter.

Le Conseil départemental de l'Ariège a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) le 26 janvier 2023, pour demander la désignation de garants de la procédure de concertation.

Depuis 1995, la CNDP assure la participation publique aux grands projets ayant des impacts environnementaux ou territoriaux significatifs. Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la CNDP a nommé deux garants indépendants : Mme Anne-Isabelle PARDINEILLE et M. Ivan PASCAUD remplacé par Jean-François COUMEL le 8 novembre 2023.

Les garants de la concertation ont publié leur bilan le 30 mai 2024. Ce dernier est accessible sur le site de la CNDP : [file:///F:/Bilan\\_SAGE\\_BVPA.pdf](file:///F:/Bilan_SAGE_BVPA.pdf)

#### 3.1.4 Les dispositifs d'information :

Le dossier de concertation et sa synthèse Le dossier de concertation, élément central du dispositif d'information, a été conçu pour présenter de manière claire, complète et synthétique les enjeux du projet et de la démarche de concertation.

Distribué aux participants lors des rencontres, ce document a également été transmis aux collectivités et aux partenaires pour une diffusion large, en formats imprimés et numériques téléchargeable.

En outre, une synthèse de trois pages, plus compacte, était disponible également pour permettre au public de prendre connaissance des points essentiels du projet et de la concertation.

### 3.1.5 La Communication sur le site Ariège.fr :

Le site internet du Département de l'Ariège a diffusé toutes les informations et actualités relatives au SAGE et à la concertation à travers des pages dédiées : <https://ariege.fr/nos-actions/environnement/sagebvpa/>

Ces pages, mises à jour régulièrement, offraient un accès :

- À tous les documents du projet, tels que le diagnostic de territoire, les atlas des bassins versants, des fiches pédagogiques et les publications de la concertation. Les bilans de la concertation du SAGE et des garants, ainsi que les scénarios, le règlement et le PAGD sont également disponibles.
- Aux formulaires d'inscription pour les événements de la concertation et des partenaires.

### 3.1.6 Les communications dans la presse locale :

Divers outils de communication ont été déployés pour informer et mobiliser le grand public sur le SAGE et la concertation. La presse locale a joué un rôle crucial pour faire connaître le projet et ses différents événements.

### 3.1.7 Les dispositifs de participation :

Plusieurs rencontres étaient prévues sur l'ensemble du territoire, sous des modalités variées afin que chacun puisse participer en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt.

## 3.2. Site Internet du SAGE

Les pages relatives au SAGE BVPA sont hébergées sur le site du Conseil Départemental de l'Ariège : [www.ariege.fr](http://www.ariege.fr)

Il a été administré et alimenté tout au long de l'année 2024 avec notamment la mise à jour régulière d'une rubrique « Actualités », la mise en ligne en téléchargement de tous les documents relatifs aux séances de la CLE et de ses instances (délibérations, Arrêtés préfectoraux, comptes rendus, présentations faites en séances).

Par ailleurs, tous les documents qui font état de l'avancement des études ont aussi été mis en ligne, à la disposition du public.

Le site national Gest'eau a aussi été mis à jour et alimenté pendant l'année 2024.

### 3.3 L'info SAGE

Dans le même objectif, visant à faire connaitre le SAGE auprès des élus et des membres de la CLE et informant de l'avancée du SAGE, une « newsletter » intitulée INFO'SAGE a été créé et diffusée à tous les membres de la CLE et partenaires associés à l'élaboration du SAGE.

En 2024, quatre INFO'SAGE ont été produits : en janvier, mars, juillet et octobre.

### 3.4 La participation à la journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2024

L'équipe d'animation du SAGE BVPA a participé le **22 mars 2024** à la journée Mondiale de l'Eau à Foix, organisée par le SMDEA dans le cadre de « Eau Ariège ».

Cette journée s'inscrivait cette année dans le cadre de la concertation préalable du SAGE, avec des stands, des visites de sites et un atelier en soirée.

### 3.5 La participation au salon des maires de l'Ariège

Dans le cadre de la participation au salon des maires du jeudi **30 mai 2024**, l'équipe d'animation du SAGE a tenu un stand et a réalisé, pour cette occasion, en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Ariège, des fiches sur la thématique agricole et l'eau.

### 3.6 La participation à la Journée Mondiale de l'Environnement

L'équipe d'animation du SAGE Bassin Versant des Pyrénées Ariégeoises (BVPA), en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, a participé à la Journée Mondiale de l'Environnement organisé par Eau Ariège, qui s'est tenue le **5 juin 2024** à Ax-les-Thermes, sur le territoire de la Haute Ariège. L'objectif de cette journée, était de proposer au grand public une journée d'animation, de sensibilisation et de communication sur le thème choisi pour 2024, consacré à la restauration des terres, à la lutte contre la désertification et à la résilience face à la sécheresse

À cette occasion, une visite exceptionnelle du musée Mountaneô a été organisée. Divers organismes ont tenu des stands tout au long de la journée : le Conseil Départemental de l'Ariège avec un stand dédié au Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE), le Service d'exploitation des sites touristiques de l'Ariège (SESTA), l'Association des naturalistes d'Ariège (ANA-CEN), la Communauté de Communes de la Haute-Ariège, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, et la Jardinerie Clarac. L'accent a été mis sur les actions quotidiennes favorables aux économies d'eau dans les jardins des particuliers (paillage et arrosage efficaces...). Un jardin éphémère a été aménagé afin de démontrer les bonnes pratiques permettant de réduire la consommation d'eau

En soirée, une conférence sur le rôle du soutien d'étiage a été organisée, avec l'intervention de différents acteurs de l'eau (Conseil Départemental de l'Ariège pour le SAGE BVPA, le SMEAG, le SMDEA, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, EDF) qui sont intervenus afin de présenter leur contribution dans le système de soutien d'étiage et pour répondre aux questions du public.

### 3.7 La participation à la Journée technique Zones Humides

L'équipe d'animation du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA), en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, et accompagné du Vice-président du SAGE, Monsieur Daniel Besnard, ont participé à la deuxième Journée Technique sur les Zones Humides le **2 Juillet 2024** à Saint-Girons. Cette journée organisée dans le cadre de l'Inter-SAGE (SAGE Vallée de la Garonne, SAGE Neste et rivières de Gascogne, SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises) concernés par le Projet de Territoire Garonne Amont (PTGA), était coanimée par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG) et par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne qui pilote le PTGA.

Cette journée, qui fait suite à une première rencontre en février 2023, a permis de présenter les premiers résultats de la stratégie zones humides aux différents acteurs de l'Inter-SAGE sur le territoire du PTGA.

À cette occasion, des ateliers par petits groupes ont été organisés afin de confronter les résultats avec l'approche terrain des différents acteurs, ainsi qu'une présentation du nouvel outil « Observatoire de la Garonne » permettant l'accès à des données par thématiques sur le bassin Garonne : étiage, biodiversité, qualité des eaux, carte interactive, aménagement, évaluations.

L'après-midi a été consacrée à la visite de la zone humide (1,2 ha) du Lac de Touille en Haute-Garonne. Cette zone humide a été restaurée par le Syndicat Salat-Volp (SSV), lauréat en 2020 du projet « Entente sur l'eau », qui a initié des travaux d'ouverture et de création de mares débutés en 2023 par la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

### 3.8 La participation au festival en transitions Futurs Proches

L'équipe d'animation du SAGE a renforcé sa présence sur le territoire en participant au Village des Initiatives Ariégeoises sur la transition écologique et sociétale, qui s'est tenu le **3 octobre** dernier au centre universitaire de l'Ariège Robert Naudi à Foix.

Cet évènement s'inscrivait dans le cadre du premier festival national des campus en transitions, « Futurs Proches » déployé sur tous les sites de l'Université de Toulouse. C'était une occasion privilégiée pour sensibiliser, former et informer l'ensemble de la communauté universitaire de Toulouse - étudiants, doctorants, enseignants, chercheurs, ainsi que le personnel administratif et technique - sur les enjeux des transitions écologiques et sociétales, en partenariat avec les acteurs locaux et universitaires.

Le programme proposait une centaine d'activités diversifiées à travers les établissements membres de l'université, comprenant des conférences, des ateliers participatifs et interactifs, des initiatives de sensibilisation telles que des stands, des balades découvertes et des ciné-débats.

### 3.9 La participation à la Fête de la Science

Les équipes du SAGE BVPA ont participé au Village des Sciences, organisé aux Forges de Pyrène à Montgailhard du **9 au 11 octobre** dernier par l'association Pyrènes Sciences, dans le cadre de la 33<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Science. Cette édition, sur le thème « Océan de savoirs », était axée sur la sensibilisation à la protection des milieux marins et des ressources aquatiques.

Cet évènement national, orchestré par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, vise à promouvoir la science auprès du grand public, notamment des scolaires. Cette manifestation qui se déroule chaque automne, permet à de nombreux acteurs de participer à son organisation au niveau local : associations, collectivités, laboratoires de recherche, écoles, collèges, lycées, universités, chercheurs...

Au programme, activités interactives, ateliers, stands, manifestations dans le département, conférences et soirées scientifiques accessibles à tous.

Le stand du SAGE BVPA et du service Eau du Conseil Départemental de l'Ariège, a permis à plus d'une centaine d'élèves de tous niveaux (primaires jusqu'au lycée) de découvrir la gestion des milieux aquatiques et les divers usages de l'eau sur le territoire du SAGE BVPA.

### 3.10 CNRS visite du site de Moulis

Le **11 octobre** dernier, l'équipe SAGE, sur invitation de la Présidente du Département de l'Ariège, Madame Christine TEQUI, a assisté à une présentation des recherches menées par le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) sur la thématique de l'eau à l'occasion de la fête de la science, sur le site de Moulis en Ariège. Ce site accueille 4 scientifiques auteurs du rapport du GIEC, 10 chercheurs primés, plus de 60 chercheurs personnels et techniques, ainsi que plus de 200 équipements scientifiques.

Une opportunité de découvrir les travaux de recherche menés sur la thématique de la biodiversité des lacs pyrénéens (projet PyriSentinel), l'hydroélectricité, et l'agronomie. Les équipes de recherche impliquées comprenaient Change, Linking, et le Centre de Théorie et Modélisation de la Biodiversité (CTMB). Les participants ont également pu visiter la Station d'Écologie Théorique et Expérimentale (SETE) du CNRS.

### 3.11 La participation à la journée du Développement Durable

En cette fin d'année, l'équipe d'animation du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA), en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, était présente lors de la Journée du Développement Durable, organisée par le collectif « Eau Ariège » le jeudi **12 décembre 2024**, à la Salle Jean Jaurès de la Mairie de Foix.

Au programme de cette journée consacrée à la sensibilisation du public sur des pratiques écoresponsables autour de l'usage de l'eau, des stands ont été animés dans l'après-midi par les partenaires de « Eau Ariège » : le Syndicat Mixte Départemental Eau Assainissement (SMDEA) aux côtés d'« Eau Ariège », le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Ariège, l'ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), l'Agence Locale de l'Energie de l'Ariège (ALEDA), ainsi qu'un stand conjoint animé par la Chambre d'Agriculture de l'Ariège et le Conseil Départemental de l'Ariège. Ce dernier proposait des activités autour de la thématique « eau et agriculture ». Les visiteurs ont également pu échanger avec l'équipe du SAGE BVPA, qui a répondu aux questions sur ses missions et les actualités du moment, notamment sur le lancement de la concertation continue prévue pour février 2025.

La journée s'est conclue par une conférence intitulée « Désimperméabiliser pour mieux s'adapter aux climats futurs ». Les animateurs du SAGE ont présenté les données climatiques du territoire ainsi que les progrès réalisés sur la phase stratégique, fruit des travaux menés par les acteurs locaux lors des Commissions Géographiques de novembre dernier.

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises a partagé les projets de désimperméabilisation, tandis que l'ANA-CEN a présenté son retour d'expérience sur la transformation de cours d'école en espaces désimperméabilisés.

Enfin, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège (SYMAR VAL Ariège) a mis en lumière ses actions pour prévenir les inondations, avec un accent particulier mis sur la préservation des milieux naturels et la restauration des zones d'expansion de crues.

### 3.12 « A la découverte des Zones Humides » – Plateau de Beille

Tôt dans la matinée du **samedi 31 août 2024**, un groupe de 14 personnes a rejoint Marie Bouquerel, animatrice de l'Ana-Conservatoire d'Espaces Naturels Ariège (CEN), pour une sortie dédiée à la découverte d'une zone humide sur le Plateau de Beille.

Cette excursion, organisée dans le cadre de l'animation du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA) porté par le Conseil Départemental, avait pour objectif de faire découvrir le fonctionnement et les multiples fonctions d'une tourbière, un type particulier de zone humide. Véritable éponge naturelle, les végétaux qui y prospèrent permettent d'absorber l'eau et la restituer en période de sécheresse. Elle joue également un rôle de filtration des eaux de pluie, et constitue une archive vivante, permettant d'étudier l'évolution des paysages à partir de l'étude des végétaux non décomposés qui s'y accumulent. Au cours de la visite, les participants ont pu observer des Sphaignes, mousses emblématiques des tourbières, ainsi qu'une plante carnivore typique de ce milieu, la Droséra ! Grenouilles, libellules, demoiselles, et autres insectes ont également ponctué l'observation des participants.

### 3.13 Autres actions de sensibilisations et d'informations

Dans le cadre du partenariat avec l'ANA-CEN et en complément des fiches déjà produites en 2023, une nouvelle fiche a été mise en ligne sur les pages du SAGE BVPA et concerne la ripisylve et les plantes exotiques envahissantes.

Dans le cadre du partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Ariège, des fiches pédagogiques « Fiches Pédagri » ont été réalisées. Elles visent à vulgariser un contenu scientifique et biologique pour mieux comprendre les enjeux de l'eau en lien avec l'agriculture. De nombreux sujets sont abordés pour mieux comprendre le fonctionnement des plantes, des sols, des cycles de l'eau, des barrages... etc.

Ces fiches auront pour vocation d'être distribuées au grand public sous forme de pochette afin de servir de support pédagogique.

Tous ces éléments sont mis à la disposition de tous, sur les pages dédiées du SAGE BVPA (rubrique « Ressources Documentaires »).

## 4 BILAN FINANCIER

Le coût de l'animation 2024 du SAGE BVPA au sein du Conseil Départemental de l'Ariège, est évalué à 205 353 € (comprenant tous les frais « indirects », les 2.3 ETP technique, et le 0.5 ETP administratif).

### 4.1 Dépenses

Le bilan financier pour l'année 2024 se décline comme suit :

Charges de personnel	Montant en € TTC
Animateurs SAGE (460 j – 2.3 ETP)	132 336 €
Secrétariat (100 j – 0.5 ETP)	19 388 €
Frais indirects (matériel informatique, bâtiment, téléphone, etc...) : 20% des charges salariales.	30 345 €
Frais facturés au bénéficiaire (locations salles, frais de communication et d'équipements, autres frais divers)	6 484 €
<b>Total</b>	<b>188 553 €</b>

## 4.2 Recettes

En 2024 les recettes ont été assurées par des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région Occitanie.

	%	Animation
Agence de l'eau Adour Garonne	70 % (base de calcul : 188 553 €)	131 987 €
Région Occitanie	10 % (base de calcul : 144 712 €)	14 471 €
CD09	-	42 095 €
<b>Total</b>		<b>188 553 €</b>

## 5 BILAN ET PERSPECTIVES 2025

Pour l'année 2025, au regard de la poursuite des études et le suivi de 3 bureaux d'études et des procédures réglementaires à venir ainsi que les événements de la concertation continue sur un temps plus long, l'équipe dédiée à l'animation du SAGE, sera composée de 5 personnes avec 0.5 ETP administratif, et 2.5 ETP Technique soit 3 ETP (avec un renfort de 0,2 ETP de la Direction de la Communication du Département, pour l'appui à la concertation continue et la communication).

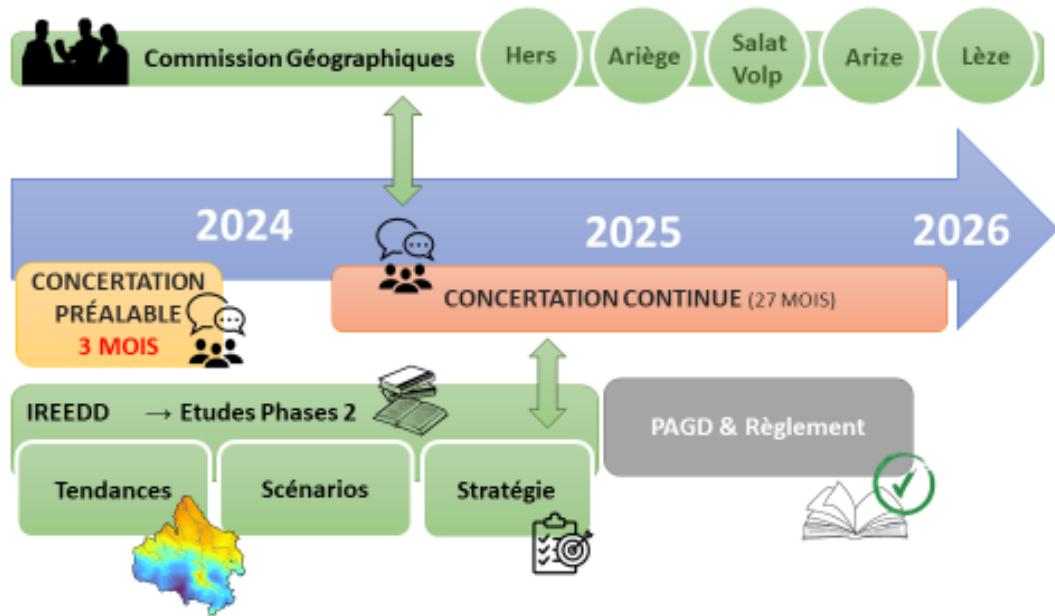
En 2025, les membres de la Commission Locale de l'Eau travailleront, au sein des Commissions Géographiques, sur la phase 3 de l'élaboration du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises avec la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du Règlement.

L'année 2025 verra aussi la poursuite de l'étude de l'évaluation environnementale du SAGE, après l'état initial de l'environnement déjà produit, il s'agira d'évaluer la stratégie du SAGE ainsi que le PAGD proposé.

La concertation continue du public se poursuivra durant toute l'année 2025 avec une conférence de lancement le jeudi 6 février et le déploiement de nouveaux événements participatifs sur l'ensemble du territoire du SAGE BVPA et ceci tout au long de l'année.

## Prochaines étapes de l'élaboration du SAGE

Les prochaines étapes seront les suivantes :



## 6 ANNEXES

- Bilan des actions de communication
- Bilan de la concertation préalable



# **ANNEXES**





# L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN

Des Pyrénées à la Garonne,  
la concertation est ouverte !

## BILAN DE CONCERTATION

CONCERTATION  
PRÉALABLE  
Du 1<sup>er</sup> février  
au 30 avril 2024



LE SAGE DES BASSINS VERSANTS  
DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES



# 1

## LE SAGE BVPA ET SON PROCESSUS D'ÉLABORATION.....4

Qu'est-ce que le SAGE BVPA ? .....	4
Un territoire confronté au changement climatique .....	6
Les 5 principaux enjeux du SAGE .....	6

# 2

## LA CONCERTATION PRÉALABLE.....7

Cadre réglementaire, objectifs et champ de la concertation .....	7
Les dispositifs d'information .....	8
Les dispositifs de participation .....	9
Les chiffres clés de la concertation .....	14

# 3

## SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES ..... 16

<b>Diagnostic collectif: les différents constats partagés par les participants .....</b>	<b>16</b>	<b>Accompagner le secteur agricole dans la transition vers des pratiques agricoles plus durables.....</b>	<b>25</b>
Des ressources abondantes et des infrastructures importantes: des atouts précieux pour le territoire, mis à l'épreuve du réchauffement climatique .....	16	Promouvoir la sobriété des usages domestiques .....	26
Une conscience collective du changement climatique et de ses enjeux.....	17	Contribuer à une meilleure gestion de l'eau dans le secteur du tourisme et des loisirs .....	27
Différents risques de détérioration de la qualité de l'eau bien identifiés .....	18	Tendre vers une gestion responsable de la ressource par les industries .....	27
Un partage de la ressource ressenti comme inéquitable à l'échelle régionale.....	20	Développer largement l'information et la sensibilisation.....	28
Un partage parfois ressenti comme inéquitable aussi entre les usages.....	20	<b>Les débats qui ont émergé .....</b>	<b>29</b>
Une information et une sensibilisation sur les enjeux de l'eau jugées insuffisantes.....	22	Partage équitable et sobriété: des dissensus entre les différents usages .....	29
<b>Les visions et propositions pour l'avenir du SAGE .....</b>	<b>23</b>	Le stockage de l'eau: des visions qui s'opposent et des inquiétudes qui s'expriment.....	30
Favoriser une gouvernance de l'eau multi-acteurs et une coopération pour la gestion de l'eau à l'échelle du territoire .....	23	Les inquiétudes sur l'impact des carrières sur la quantité et la qualité de l'eau.....	32
Assurer un partage équitable de la ressource et réguler ses usages.....	23	<b>Les différentes interrogations des participants .....</b>	<b>33</b>
Améliorer la gestion des infrastructures pour une plus grande sobriété .....	24	Retours sur le déroulement de la concertation et perspectives pour la suite.....	35
Assurer une meilleure gestion et préservation des cours d'eau et des zones humides .....	25		

# 4

## ANNEXES ..... 37

# 1 LE SAGE BVPA ET SON PROCESSUS D'ÉLABORATION

## Qu'est-ce que le SAGE BVPA ?

### Un outil de planification locale de l'eau

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est un outil de planification locale de l'eau. Il définit les objectifs et les orientations d'utilisation et de protection de la ressource en eau, ainsi que des écosystèmes aquatiques sur un territoire appelé « bassin versant ».

Le SAGE est la déclinaison locale d'un document à vocation plus large, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), lui-même encadré par la directive-cadre européenne sur l'eau de 2000. Ainsi, le SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA) se conforme aux grandes orientations du SDAGE Adour-Garonne.

### Une gouvernance partenariale portée par la CLE

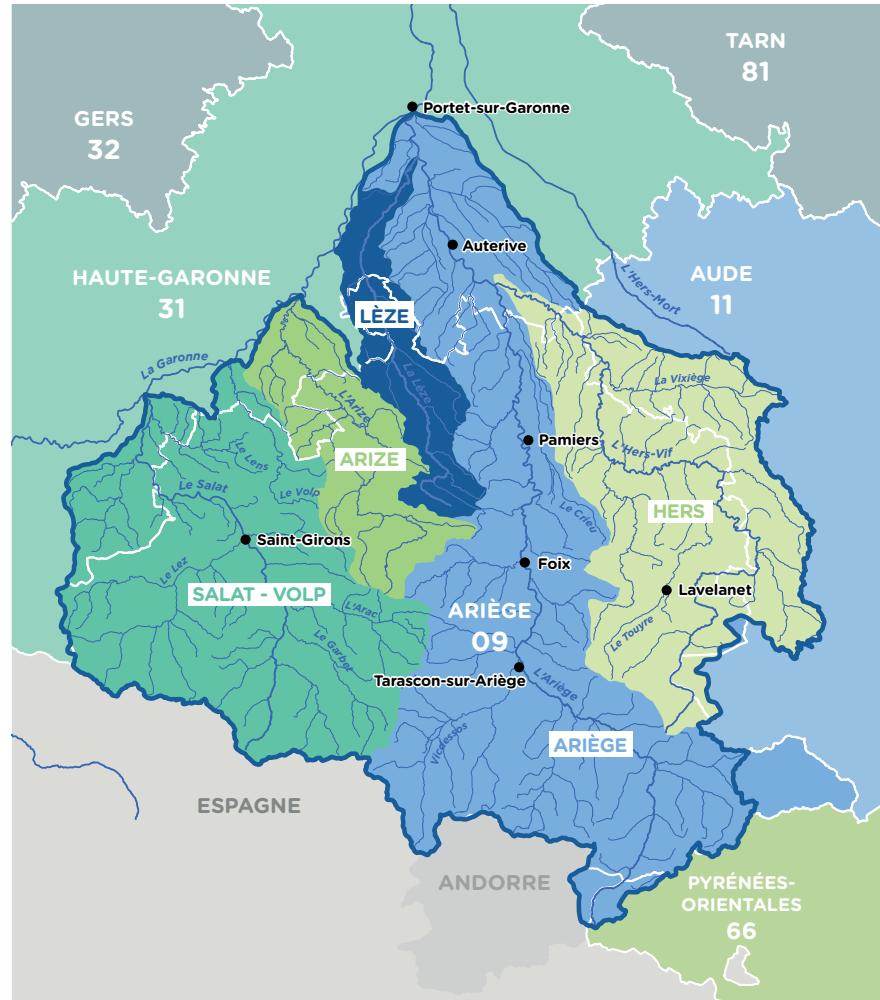
Le SAGE BVPA coordonne un vaste territoire tout en préservant une approche locale. Sa réalisation implique la Commission Locale de l'Eau (CLE), véritable parlement local, regroupant 73 membres, dont 40 membres représentant les collectivités locales, 12 de l'État, et 21 des usagers de l'eau. Ainsi, les réunions de la CLE assurent la gouvernance des acteurs locaux.

Le président du SAGE est assisté par les présidents des 5 bassins versants, générant ainsi 5 commissions géographiques. Les Services de l'État, notamment la DREAL Occitanie et la DDT09, encadrent et accompagnent l'élaboration du SAGE.

### Objectifs et périmètre

L'objectif du SAGE est la recherche d'un équilibre durable entre la protection de la ressource en eau, des écosystèmes aquatiques et la satisfaction des différents usages. Pour ce faire, le SAGE planifie, encadre et recommande : il fixe, coordonne et hiérarchise des objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que de préservation des zones humides. Il identifie les conditions de réalisation et les moyens pour atteindre ces objectifs.

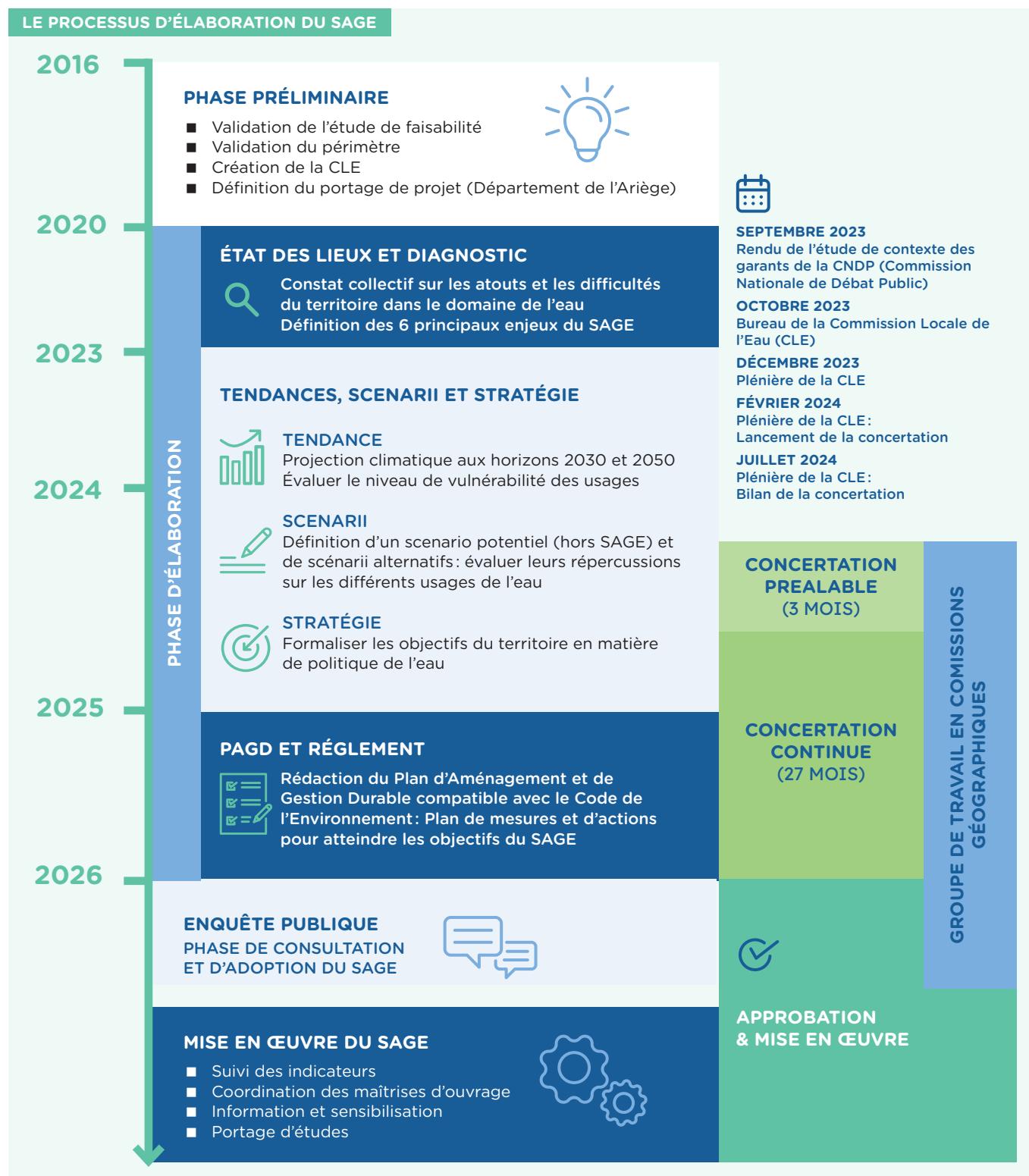
Couvrant un territoire étendu de 6400 km<sup>2</sup> sur 4 départements (dont totalement l'Ariège), il englobe 495 communes et comptabilise environ 242 000 habitants (INSEE). Ce schéma prend en compte la diversité des ressources et des usages de l'eau dans les 5 bassins versants concernés.



## Un document en cours d'élaboration

Après une phase de diagnostic initial, le projet se trouve actuellement dans l'étape de détermination des "tendances et scénarios" et de la stratégie du SAGE, qui sera suivie par l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du règlement. Ces deux derniers outils visent à proposer des solutions adaptées localement, face aux défis du changement climatique.

L'analyse préalable des tendances permet la caractérisation des usages de l'eau actuels, du climat et de l'hydrologie, afin de les projeter à l'horizon 2050 (projections climatiques sur le territoire). L'objectif principal est d'anticiper les conflits d'usages en gérant efficacement les risques liés à l'eau.



## Un territoire confronté au changement climatique

Les Pyrénées Ariégeoises n'échappent pas au changement climatique. Quel que soit le scénario des dernières projections climatiques du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), la température moyenne va continuer d'augmenter sur l'ensemble du périmètre du SAGE BVPA.

Réduction des débits, étiages plus sévères, les effets du réchauffement auront une influence à la fois sur les écosystèmes et sur nos usages de la ressource en eau. Il est de notre rôle d'anticiper dès maintenant ces évolutions en prévoyant les adaptations nécessaires.

## Les 5 principaux enjeux du SAGE

L'analyse et la planification du SAGE BVPA ont mis en lumière cinq enjeux essentiels, chacun revêtant une importance capitale pour la gestion durable de l'eau sur le territoire:



### Le partage de l'eau

Le changement climatique accentue la raréfaction de l'eau, rendant le partage de cette ressource crucial. Deux objectifs doivent être conciliés: satisfaire les besoins en eau de la population et des activités économiques, et anticiper les conséquences climatiques. Le SAGE doit renforcer les connaissances sur l'eau (hydrologie, hydrogéologie) et prioriser les économies d'eau avant d'arbitrer entre différents usages. La sobriété dans les usages de l'eau apparaît comme une priorité partagée avant toute décision d'allocation.



### La qualité de l'eau

La qualité de l'eau est un enjeu crucial pour garantir une eau potable de qualité et en quantité suffisante. Le territoire, hétérogène, comprend des zones montagneuses peu peuplées dépendant d'une ressource unique, et des zones densément peuplées avec des réseaux interconnectés. Sécuriser et améliorer l'accès à l'eau potable nécessite d'améliorer les réseaux et d'évaluer l'acceptabilité et le coût des mesures envisagées.



### La protection de la biodiversité

Le SAGE permet de coordonner les acteurs et d'établir des règles favorisant la préservation et la restauration des milieux aquatiques. Ceux-ci représentent en effet une richesse particulière sur le territoire. Au-delà des services écologiques fondamentaux rendus, cette richesse et la variété des milieux naturels permettent la présence d'une faune variée, dont certaines espèces sont devenues emblématiques des Pyrénées (calotriton, desman). Celle-ci est toutefois exposée aussi bien aux pressions humaines qu'au changement climatique, sans oublier la menace que représentent les espèces

invasives. Un aménagement du territoire vertueux doit donc tenir compte de la nécessaire préservation de ces milieux, ainsi que de leurs continuités écologiques.



### La prévention des risques naturels

Face aux risques d'érosion, d'inondation, de sécheresse et de dégradation des eaux souterraines, la gestion des espaces alluviaux représente un enjeu majeur d'aménagement du territoire. Il est crucial d'adopter une approche intégrée qui prenne en compte la complexité des interactions entre les dynamiques naturelles et les activités humaines. Cela impliquera notamment de gérer la mobilité des rivières, de protéger les infrastructures humaines et de prévenir les phénomènes tels que le ruissellement et les coulées de boue pour garantir la sécurité des populations et la préservation des écosystèmes.



### Le maintien des activités économiques liées à l'eau

L'eau est ancrée dans l'histoire de l'aménagement et du développement des vallées des Pyrénées Ariégeoises. Dans le cadre de l'élaboration du SAGE, il sera essentiel de trouver un équilibre entre la préservation de l'environnement et le maintien des activités économiques telles que l'agriculture, le tourisme et la production d'énergie hydroélectrique, en adoptant des stratégies qui favorisent une utilisation durable de la ressource en eau et qui contribuent au développement socio-économique du territoire.

# 2 LA CONCERTATION PRÉALABLE

7

La concertation préalable, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2024 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), est une étape essentielle pour associer les citoyennes et citoyens à l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises.

## Cadre réglementaire, objectifs et champ de la concertation



RÉUNION DE LANCEMENT DE LA CONCERTATION - FOIX

### Une concertation volontaire

En respectant l'esprit de dialogue qui guide l'élaboration de ce SAGE, le Département de l'Ariège, en tant que structure porteuse, a opté pour une concertation volontaire conformément à l'article L121-17 du Code de l'environnement. Durant ces trois mois, les citoyens ont eu la possibilité de s'informer et de s'exprimer sur les différents volets du projet.

### Champ de la concertation

La concertation a couvert un large éventail de sujets, incluant les objectifs et les orientations du schéma, les enjeux socio-économiques, les mesures envisagées dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), ainsi que les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable. Compte tenu de la situation particulière du territoire, les impacts sur les territoires adjacents faisaient également partie des sujets à discuter.

### Une concertation sous l'égide de la CNDP

Le Conseil départemental de l'Ariège a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) le 26 janvier 2023, pour demander la désignation de garants de la procédure de concertation.

Depuis 1995, la CNDP assure la participation publique aux grands projets ayant des impacts environnementaux ou territoriaux significatifs.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la CNDP a nommé deux garants indépendants: Mme Anne-Isabelle PARDINEILLE et M. Ivan PASCAUD remplacé par Jean-François COUMEL le 8 novembre 2023.

Les garants de la concertation ont publié leur bilan le 30 mai 2024. Ce dernier est accessible sur le site de la CNDP: <https://www.debatpublic.fr/sage-des-bassins-versants-des-pyrenees-ariegeoises-bvpa-3984>



Anne-Isabelle Pardineille  
et Jean-François Coumel  
Garants de la concertation préalable,  
nommés par la Commission Nationale  
du Débat Public

### La concertation, et après?

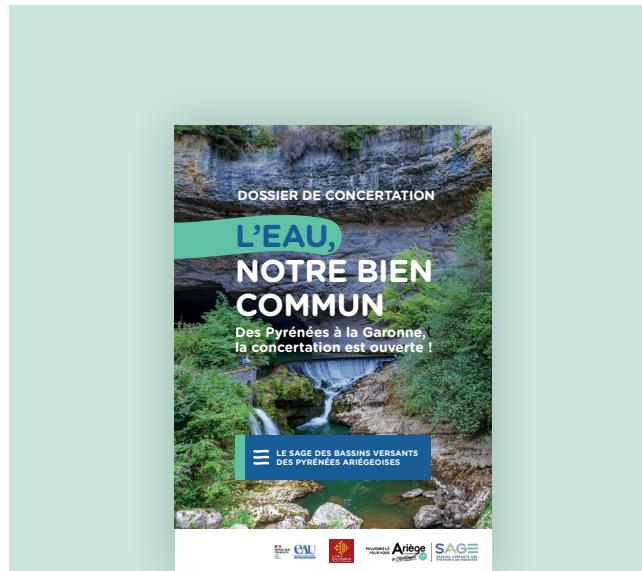
La concertation préalable marquait le début de la participation citoyenne dans le cadre de l'élaboration du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises. Le dialogue avec le public se poursuit maintenant tout au long du processus d'élaboration, grâce à une concertation continue prévue pour durer 27 mois, jusqu'à l'enquête publique.

# Les dispositifs d'information

## Le dossier de concertation et sa synthèse

Le dossier de concertation, élément central du dispositif d'information, a été conçu pour présenter de manière claire, complète et synthétique les enjeux du projet et de la démarche de concertation. Ce dossier de 16 pages offre une vue d'ensemble du SAGE, synthétise les études préalables, expose les cinq enjeux identifiés, et détaille le processus de concertation et les moyens de participation.

Distribué aux participants lors des rencontres, ce document a également été transmis aux collectivités et aux partenaires pour une diffusion large, en formats imprimés et numériques téléchargeable. En outre, une synthèse de trois pages, plus compacte, était disponible également pour permettre au public de prendre connaissance des points essentiels du projet et de la concertation.



**LA QUALITÉ DE L'EAU**

L'un des enjeux majeurs de la gestion de l'eau consiste à garantir à la population du territoire une eau potable de qualité et en quantité suffisante. Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) sont destinés à assurer la protection et la restauration des cours d'eau et des réseaux hydrographiques. À l'inverse, les activités peuvent déverser des polluants dans les cours d'eau et les nappes phréatiques, ce qui peut entraîner des dégradations de la qualité de l'eau. Le SAGE vise donc à préserver et à améliorer la qualité de l'eau dans les bassins versants.

**Assurer la disponibilité et la qualité de l'eau potable**

Le territoire n'est pas enclavé du point de vue de l'approvisionnement en eau potable. Même pour les zones rurales, il existe des sources d'eau potable diverses et variées, dont les nappes phréatiques, les cours d'eau et les réservoirs artificiels. Cependant, il est nécessaire de maintenir et d'augmenter les bassins versants, les réservoirs et les réseaux hydrographiques existants, tout en évitant de détruire ou de dégrader les cours d'eau et les nappes phréatiques.

**Hériter ou dépasser : l'équilibre entre la qualité de l'eau et les besoins en eau**

Le territoire est confronté à un défi majeur en matière d'eau : assurer la disponibilité et la qualité de l'eau potable tout en maintenant et améliorant la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques. Pour cela, il faut équilibrer les besoins en eau et les impacts environnementaux de chaque activité humaine. Il est nécessaire de développer des stratégies intégrées pour assurer la sécurité hydrique tout en protégeant l'environnement.

**LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ**

La préservation et la restauration des milieux aquatiques représentent un enjeu incontournable. En effet, le SAGE permet de coordonner les actions et d'établir des règles fondamentales pour la protection des espèces emblematiques, mais aussi des menaces.

Commenter une zone montagnarde isolée, comme le massif des Pyrénées, nécessite une approche spécifique. La présence d'une faune riche, dont certaines espèces sont endémiques, doit être prise en compte. Par exemple, le loutre des Pyrénées constitue, devant l'ours et notamment le lynx, la troisième espèce la plus menacée de l'Europe. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures pour assurer la survie de cette espèce.

Ensuite, il est nécessaire de protéger les milieux aquatiques, tels que les cours d'eau et les nappes phréatiques, qui sont essentiels pour la survie de nombreuses espèces. Par exemple, le poisson-papillon, une espèce emblématique des cours d'eau pyrénéens, vit dans des eaux propres et bien oxygénées. Il est donc important de limiter les pressions humaines sur ces milieux, tout en assurant leur protection et leur restauration.

Enfin, il est nécessaire de préserver la biodiversité terrestre, qui joue un rôle crucial dans l'écosystème. Les forêts, les prairies et les champs sont tous des habitats importants pour de nombreuses espèces. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures pour assurer la survie de ces espèces.

**Le SAGE BIPVA au cœur de la préservation de la biodiversité**

Par ses préconisations, le SAGE peut contribuer à la préservation de la biodiversité dans les bassins versants. Les activités humaines ayant un impact sur l'environnement doivent être limitées et réglementées. Par exemple, les décharges doivent être gérées de manière responsable, sans perturbations excessives. De plus, les activités humaines doivent être encadrées pour éviter les dégradations des écosystèmes, tout en assurant la sécurité hydrique. Le SAGE BIPVA vise donc à assurer la préservation de la biodiversité tout en assurant la sécurité hydrique.

**DOSSIER DE CONCERTATION**

## Communication sur le site Ariege.fr

Le site internet du Département de l'Ariège a diffusé toutes les informations et actualités relatives au SAGE et à la concertation à travers des pages dédiées :

<https://ariege.fr/nos-actions/environnement/sagebipa/>

Ces pages, mises à jour régulièrement, offraient un accès :

- À tous les documents du projet, tels que le diagnostic de territoire, les atlas des bassins versants, des fiches pédagogiques et les publications de la concertation. Les bilans de la concertation du SAGE et des garants, ainsi que les scénarios, le règlement et le PAGD seront également disponibles.
- Aux formulaires d'inscription pour les événements de la concertation et des partenaires.

## Communications dans la presse locale

Divers outils de communication ont été déployés pour informer et mobiliser le grand public sur le SAGE et la concertation. La presse locale a joué un rôle crucial pour faire connaître le projet et ses différents événements.

Les équipes du Département ont sollicité les journaux locaux numériques et imprimés. Par exemple :

- **La Dépêche (ladepeche.fr) - 30/01/2024:** [Lancement de la consultation publique sur le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau](#)
- **Le Journal Toulousain (lejournaltoulousain.fr) - 28/02/2024:** [L'eau en débat: une grande concertation publique organisée en Ariège](#)
- **La Dépêche (ladepeche.fr) - 14/03/2024:** [Journée mondiale de l'eau: le coup d'envoi de la 2e édition ariégeoise est lancé](#)

## Utilisation des réseaux sociaux et newsletter

Les réseaux sociaux ont été utilisés pour annoncer et rendre compte des événements du SAGE. La page Facebook du Département «Ariège, le Département» publiait régulièrement des informations, notamment [l'annonce de la réunion publique de lancement](#).

La newsletter [Info'SAGE de mars 2024](#), diffusée via le site du Département et envoyée aux abonnés, regroupait les principales informations mensuelles à suivre. Par exemple, l'édition de mars 2024 offrait un récapitulatif des événements et des actions en cours.

# Les dispositifs de participation

Plusieurs rencontres étaient prévues sur l'ensemble du territoire, sous des modalités variées afin que chacun puisse participer en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt.

## Réunions publiques et ateliers thématiques

**Une réunion de lancement** de la concertation s'est tenue à l'Hôtel du Département à Foix le 1<sup>er</sup> février 2024, marquant le début officiel de la concertation et permettant de présenter ses enjeux et modalités. Cette réunion a rassemblé 130 participants.

**Quatre ateliers thématiques**, organisés sur l'ensemble du territoire, ont permis aux citoyens de s'exprimer sur des sujets spécifiques. Chaque atelier comprenait une présentation du SAGE BVPA, de la concertation et du thème abordé, suivie de travaux en groupe et d'un temps d'échanges ou de débat.

- **8 février à Belpech**, médiathèque communale: «Sobriété et partage de l'eau» en présence de RéSeau 11 et de la Communauté de Communes Piège - Lauragais - Malepère (CCPLM).
- **13 mars à Lavelanet**, Marché Couvert: «Sécurisation de la ressource en eau» en présence de EDF Hydro Sud-Ouest.
- **22 mars à Pamiers**, salle des Capelles: «Sobriété et partage de l'eau» lors de la Journée mondiale de l'eau, avec la participation de sept professionnels (agriculture, gestion des milieux, hydroélectricité, industrie, soutien d'étiage, usages domestiques).
- **11 avril au Mas d'Azil**, salle des fêtes: «Qualité de l'eau: état des masses d'eau et protection des milieux aquatiques» en présence du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arize (SMBVA) et de la Chambre d'Agriculture.

Enfin, **une réunion de clôture de la concertation préalable** a été organisée à l'Hôtel du Département à Foix le 25 avril, elle a permis de présenter les résultats préliminaires de ces trois mois d'échanges.



ATELIER THÉMATIQUE - BELPECH



ATELIER THÉMATIQUE - LAVELANET



ATELIER THÉMATIQUE - PAMIERS





## Les actions de mobilisation dans l'espace public

Six actions d'information et de mobilisation ont été organisées dans l'espace public. Accompagnés d'un camion aménagé, les stands de mobilisation présents sur les marchés du département ont permis aux citoyens de rencontrer directement les équipes du SAGE, d'en apprendre davantage sur les enjeux de l'eau, de poser des questions et de partager leurs idées.

- **5 février à Mirepoix**
- **23 février à Foix**
- **6 mars au Mas d'Azil**
- **9 mars à Tarascon-sur-Ariège**
- **27 mars à Labarthe-sur-Lèze**
- **6 avril à Saint-Girons**



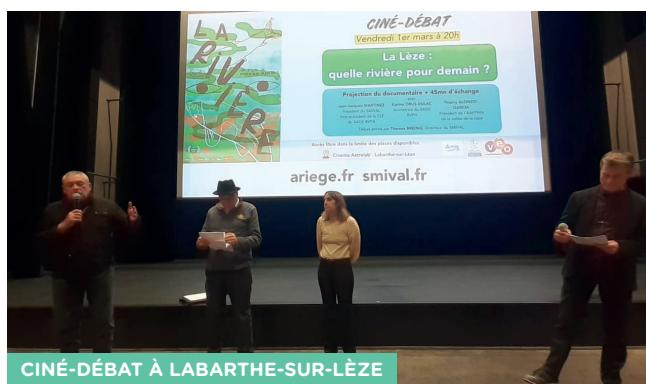
## L'outil numérique participatif

Un outil numérique participatif a été développé et mis en ligne pendant la concertation, proposant des quiz informatifs, des questions ouvertes et fermées. Cet outil avait pour objectif de toucher un public plus large et diversifié, y compris ceux ne pouvant participer aux rencontres organisées.

## Les ciné-débats

Deux ciné-débats ont été organisés pour le public souhaitant approfondir ses connaissances sur les thèmes proposés et débattre avec d'autres participants.

- **1<sup>er</sup> mars à Labarthe-sur-Lèze :** Projection du film «La Rivière» de Dominique Marchais (2023), suivie d'un débat sur l'avenir de l'eau et des rivières.
- **5 avril à Auterive :** Projection du film-enquête «Paysans, du ciel à la Terre» de Hervé Payen (2023), suivie d'un débat sur l'agriculture et la gestion de la ressource en eau.



CINÉ-DÉBAT À LABARTHE-SUR-LÈZE

LES FILMS PROJETÉS LORS DES CINÉ-DÉBATS

## Les visites de sites

Quatre visites de sites ont été organisées pour mieux comprendre les enjeux de l'eau sur le territoire:

- **6 mars**: Visite commentée d'une zone humide sur l'exploitation agricole de la Fontaine Barri à Camarade.
- **7 mars**: Visite de la microcentrale hydro-électrique d'Arrout.
- **22 mars**: Visite de la station de traitement des eaux usées de Pamiers (SMDEA), du barrage EDF de la Cavalerie et de l'unité de traitement d'eau potable de Pamiers (Veolia) lors de la journée mondiale de l'eau organisée par Eau Ariège.
- **2 avril**: Visite de l'usine d'eau potable de la Tour-du-Crieu.



## Les animations lors des « journées mondiales »

### JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (6 MARS)

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le 6 mars, le Conseil Départemental de l'Ariège et le Conservatoire d'espaces naturels de l'Ariège (ANA) ont organisé une journée de sensibilisation. Le matin, une animation du stand mobile au marché du Mas d'Azil a été organisée, permettant de sensibiliser le public sur les zones humides et leurs fonctions écologiques. L'après-midi, la visite commentée d'une exploitation agricole à Camarade a été annulée faute de candidats.

### JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU (22 MARS)

La journée mondiale de l'eau, le 22 mars, a rassemblé tous les acteurs de l'eau et les partenaires de la démarche « Eau Ariège » proposée par le SMDEA. Cette journée, organisée de 9h à 18h au stade Balussou à Pamiers, a proposé diverses activités destinées au grand public et aux écoles :

- **Stands informatifs:** Présence de stands toute la journée pour informer le grand public et les élèves des écoles primaires, collèges et lycées de Pamiers sur les enjeux de l'eau.
- **Visites de sites:** Visites des installations du SMDEA, du barrage EDF de la Cavalerie et de l'unité de traitement d'eau potable de Pamiers (Veolia).
- **Atelier thématique:** Atelier « Sobriété et partage de l'eau » pour discuter des pratiques de gestion de l'eau et des mesures de sobriété à adopter.

**RETROUVEZ LE "Retour de la journée mondiale de l'eau 2024" sur :**  
<https://eau-ariege.fr/actualites/retour-sur-la-journee-mondiale-de-leau-2024/>



**eau  
ARIÈGE**

**22 MARS 2024**  
OUVERT AU GRAND PUBLIC

**JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU**

**STADE BALUSSOU | PAMIERS**

**de 9h à 18h**  
**STANDS D'ANIMATION**

Eau potable, assainissement, agriculture, hydroélectricité, travaux en rivière, SAGE BVPA, biodiversité...

**de 16h à 18h**  
**VISITES**

• Station de traitement des eaux usées - SMDEA - Pamiers  
• Prise d'eau, hydroélectricité - EDF - La Cavalerie, Pamiers  
• Usine de production d'eau potable - VEOLIA - Le Foulon, Pamiers

**SALLE DES CAPELLES | PAMIERS**  
**de 18h30 à 21h00** • Sur inscription

**TABLE RONDE**

• Thème : "La sobriété et le partage de l'eau"  
• Ateliers thématiques de réflexion et d'échanges  
• Présence de professionnels

**PAR ICI ! LE PROGRAMME COMPLET & LES INSCRIPTIONS !**

QR code linking to the program and registration.

pamiers ID POSTES DES PYRÉNÉES 22 MARS JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU



## Les chiffres clés de la concertation

**18**  
ÉVÉNEMENTS

**12**  
communes  
parcourues

**3**  
départements :  
l'Ariège, 2  
événements en  
Haute-Garonne et  
1 événement dans  
l'Aude

**+ de 750**  
personnes  
rencontrées

**2 RÉUNIONS**  
PUBLIQUES

Réunion de lancement  
130 participants

Réunion de clôture  
80 participants

### 4 ATELIERS THÉMATIQUES

Atelier thématique  
«Sobriété et partage  
de l'eau»

LE 8 FÉVRIER À BELPECH  
50 participants

Atelier thématique  
«Sécurisation de la  
ressource en eau»

13 MARS À LAVELANET  
50 participants

Atelier thématique  
«Sobriété et partage de  
l'eau»

22 MARS À PAMIERS  
60 participants

Atelier thématique  
«Qualité de l'eau :  
état des masses d'eau et  
protection des milieux  
aquatiques»

11 AVRIL AU MAS D'AZIL  
46 participants



### 6 ACTIONS DE MOBILISATION DANS L'ESPACE PUBLIC

Sur les marchés de  
Mirepoix, Foix, au Mas  
d'Azil, à Tarascon-sur-  
Ariège, à Labarthe-sur-Lèze  
et Saint-Girons

≈ 200 participants

Réunion de clôture  
80 participants



RÉUNION DE LANCEMENT DE LA CONCERTATION - FOIX



ATELIER THÉMATIQUE - BELPECH

## 2 CINÉ-DÉBATS

### Film «La Rivière» de Dominique Marchais (2023)

LE 1<sup>ER</sup> MARS À LABARTHE-SUR-LÈZE

71 participants

### Film «Paysans, du ciel à la Terre» de Hervé Payen (2023)

LE 5 AVRIL À AUTERIVE

30 participants



VISITE DE LA MICROCENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE D'ARROUT

## 4 VISITES DE SITE

### Zone humide sur l'exploitation agricole de la Fontaine Barri à Camarade

6 MARS

0 participant

### Microcentrale hydro-électrique d'Arrout

7 MARS

50 participants

### Station de traitement des eaux usées de Pamiers (SMDEA), du barrage EDF de la Cavalerie et de l'unité de traitement d'eau potable de Pamiers (Veolia)

22 MARS

9 classes et 65 visiteurs

### Usine d'eau potable de la Tour-du-Crieu

11 AVRIL AU MAS D'AZIL

46 participants

## L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

### Un outil grand public, informatif et participatif

DIFFUSÉ DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER AU 30 AVRIL 2024

- **7 étapes** abordant différentes thématiques
- **Des questions quiz** pour tester ses connaissances et s'informer
- Des questions fermées et ouvertes pour **partager son avis et contribuer**

La protection de la biodiversité et des milieux naturels

1 2 3 4 5 6 7

**“**Pour assurer la protection de la biodiversité dans les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises, nous devons prioriser une approche de conservation stricte.

(Pierre, président d'une association de protection de l'environnement)

« Cela implique des réglementations plus strictes sur l'utilisation des terres, des efforts accrus pour restaurer les habitats naturels, et la promotion de pratiques agricoles durables. En limitant les interventions humaines et en créant des zones protégées, nous pouvons garantir la pérennité des écosystèmes aquatiques. »

Je suis plutôt d'accord  
Je ne suis plutôt pas d'accord  
Je donne mon avis  
Je n'ai pas d'avis

Le partage de l'eau sur le territoire

1 2 3 4 5 6 7

En cas de crise de sécheresse, proposez une à plusieurs solutions pour les deux secteurs sélectionnés précédemment :

Préciser...

L'OUTIL NUMÉRIQUE EN LIGNE

599 réponses,  
dont 303 ont été  
intégralement complétées.

+ de 1000 avis  
ou propositions formulés

# 3 SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES

## Diagnostic collectif: les différents constats partagés par les participants

**Des ressources abondantes et des infrastructures importantes: des atouts précieux pour le territoire, mis à l'épreuve du réchauffement climatique**

### LES RESSOURCES NATURELLES: UNE FORCE MAJEURE POUR LE TERRITOIRE

Les participants et participantes à la concertation reconnaissent la chaîne pyrénéenne comme une force majeure du territoire. Les bassins versants offrent des capacités importantes de réception, de stockage et de distribution, grâce à l'enneigement des montagnes, aux glaciers, au réseau hydrographique et aux nappes phréatiques.

Parmi les facteurs jugés déterminants pour maintenir et préserver ces ressources naturelles figurent une couverture forestière élevée, une faible pression anthropique, peu d'industries et un tourisme modéré.

De plus, certaines personnes indiquent que des associations locales et des institutions sont vigilantes quant à la qualité des milieux et aux mesures de protection.

### LES RÉSERVES D'EAU ARTIFICIELLES, UN AUTRE ATOUT?

Les capacités de stockage artificiel, comme le barrage de Montbel, sont également vues comme des atouts cruciaux pour soutenir l'étiage et l'irrigation. Ces barrages aident à gérer l'eau en utilisant les dénivellés et les nombreux cours d'eau, favorisant parfois l'hydroélectricité. Toutefois, il est questionné la nécessité de rénover ses infrastructures face aux dégradations du temps.

*« On stocke 2% des précipitations. Sans Montbel nous aurions des problèmes d'approvisionnement en eau en Occitanie, car nous avons l'augmentation de population la plus importante de France. » - Atelier Belpech*



Il est exprimé des inquiétudes concernant la durabilité des barrages face aux dégradations du temps et la nécessité de les rénover. Certains agriculteurs et agricultrices estiment que les barrages ne sont pas suffisamment remplis ou qu'il n'y en a pas assez sur le territoire. Avec le changement climatique, des craintes sont exprimées quant à la baisse des niveaux de débit et les difficultés de remplissage des réserves, remettant en question leur viabilité à long terme.

Par ailleurs, si certains participants et participantes considèrent que l'abondance de la ressource est un atout pour le territoire, d'autres ont tempéré ce constat en précisant que les ressources étaient déjà en train de diminuer.

*« Les ressources en eau ne sont pas si importantes: de plus en plus de sources situées en montagne sont asséchées et certains réservoirs en montagne sont vides en été et en automne. » - Questionnaire*

### DES AVIS PARTAGÉS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Les avis sur les infrastructures de distribution d'eau potable et d'assainissement gérées par le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental Eau Assainissement Ariège) sont partagés. Certaines personnes se réjouissent de l'important maillage du réseau d'eau potable et des rendements satisfaisants. Cependant,

d'autres soulignent une dégradation progressive des stations d'épuration et des réseaux d'eau potable, particulièrement dans les petites communes.

*« Le territoire bénéficie d'un maillage dense du réseau d'eau potable, comme illustré dans la présentation de RéSeau11 et de la CCPLM. »*

- Atelier Belpech

## Une conscience collective du changement climatique et de ses enjeux

### DES EFFETS ET DES RISQUES IDENTIFIÉS: BAISSE DES PRÉCIPITATIONS ET AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES

#### › Baisse des précipitations

Des participantes et participants témoignent déjà d'une diminution significative des précipitations sur le territoire. Cette baisse, combinée à l'augmentation des températures, réduit la disponibilité de l'eau. En amont, la diminution de l'enneigement des montagnes soulève des questions sur les capacités de stockage naturel. En aval, la baisse des précipitations affecte les capacités de stockage artificiel des barrages. La station météo de Montaut illustre cette préoccupation: « des précipitations annuelles passant de 1200 mm à 700 mm en quelques années » (citation d'un participant à l'atelier sur la Sobriété et le partage de l'eau).

#### ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

63% des répondants ont identifié la variation des régimes de précipitations comme le principal effet du changement climatique sur la gestion de l'eau, reflétant une bonne conscience des impacts climatiques immédiats sur les ressources en eau.

#### › Augmentation des températures

Les habitantes et habitants s'inquiètent également de l'augmentation des températures et des différents phénomènes qui en résultent. L'évaporation accrue est identifiée comme une conséquence, affectant particulièrement la neige, les glaciers et les barrages. Selon eux, une ressource stagnante et non ombragée est plus susceptible d'être impactée par l'évaporation.

Ils identifient différents effets ou risques liés à l'augmentation des températures et en lien avec les enjeux de quantité et de qualité de l'eau:

### Quantité de l'eau

- Une baisse significative des débits des rivières, impactant ainsi le soutien à l'étiage (débit minimum d'un cours d'eau).
- Des risques accrus de sécheresses, pouvant assécher le lit des rivières.
- Un abaissement des nappes phréatiques, qui sont des réservoirs naturels de haute qualité.

### Qualité de l'eau et biodiversité:

- Une dégradation accrue des zones humides et de leurs écosystèmes en raison de la réduction de la quantité d'eau disponible.
- Un réchauffement des eaux, perturbant la biodiversité aquatique, y compris la faune et la flore des zones humides et des cours d'eau.
- Une augmentation du processus d'évapotranspiration des plantes, par lequel l'eau est renvoyée dans l'atmosphère sous forme gazeuse, pouvant déshydrater davantage la flore.

### RISQUES D'INONDATION ET D'ÉROSION: UN SUJET MOINS ABORDÉ MAIS SOURCE DE PRÉOCCUPATION POUR CERTAINS

La question des risques d'inondation et d'érosion a été moins abordée lors des différentes réunions et ateliers. Cependant, elle demeure une source de préoccupation pour certains participants qui évoquent « les risques accrus liés aux événements climatiques extrêmes » et les résultats de l'outil numérique participatif.



#### ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

Les participants étaient invités à identifier les risques qui les préoccupaient le plus. L'érosion et la dégradation des sols, ainsi que le risque d'inondation, ont été moins fréquemment sélectionnés, avec respectivement 38% et 32% des réponses. Bien que moins prédominants, ces risques sont perçus comme significatifs et indiquent des inquiétudes concernant les impacts environnementaux et les dommages matériels potentiels.

### IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS: L'AGRICULTURE IDENTIFIÉE COMME LE SECTEUR LE PLUS MENACÉ

La concertation a également permis de révéler des inquiétudes et une conscience des menaces particulières qui pouvaient impacter différentes activités et notamment l'agriculture.

## ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

Les participants ont pu identifier les activités économiques qu'ils jugeaient « menacées » par le changement climatique. L'agriculture est perçue comme le secteur le plus menacé. 90% des participants (372 réponses) ont souligné cette vulnérabilité, reflétant une prise de conscience large des risques liés à la disponibilité de l'eau pour l'irrigation.

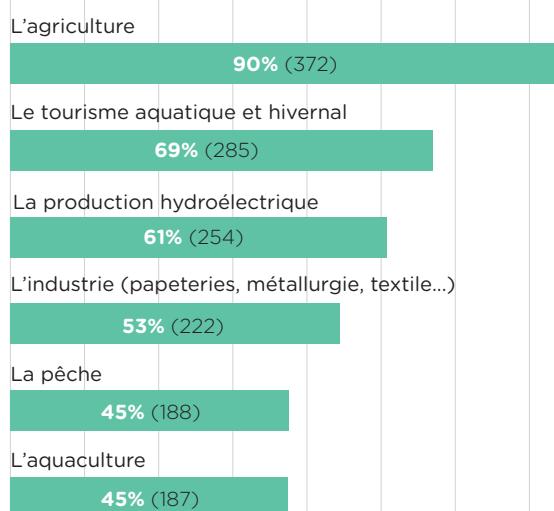


FIGURE 6

**Les activités économiques menacées par le changement climatique et ses effets sur la ressource en eau** (Réponses : 415 | Source : Outil numérique participatif)

Les autres secteurs menacés :

- **Tourisme aquatique et hivernal:** 69% des participants (285 réponses) ont identifié ce secteur comme étant menacé.
- **Production hydroélectrique:** 61% (254 réponses) ont exprimé des inquiétudes à ce sujet.
- **Industrie** (papeteries, métallurgie, textile): 53% (222 réponses) ont cité ce secteur.
- **Pêche et aquaculture:** 45% des participants (188 et 187 réponses respectivement) ont mentionné ces secteurs comme étant vulnérables.

## Différents risques de détérioration de la qualité de l'eau bien identifiés

### L'AGRICULTURE INTENSIVE, LES PESTICIDES ET LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES POINTÉS DU DOIGT

La concertation a mis en lumière les inquiétudes de certains participants quant aux risques liés à l'utilisation de pesticides par l'agriculture intensive et les particuliers, représentant une menace pour la qualité de l'eau. D'autres évoquent également la pollution par les produits médicamenteux et les résidus routiers (huiles, essences).

*« La pollution chimique par les produits phytosanitaires souligne un besoin de régulation et de sensibilisation accrue de la population » - Atelier Mas d'Azil*

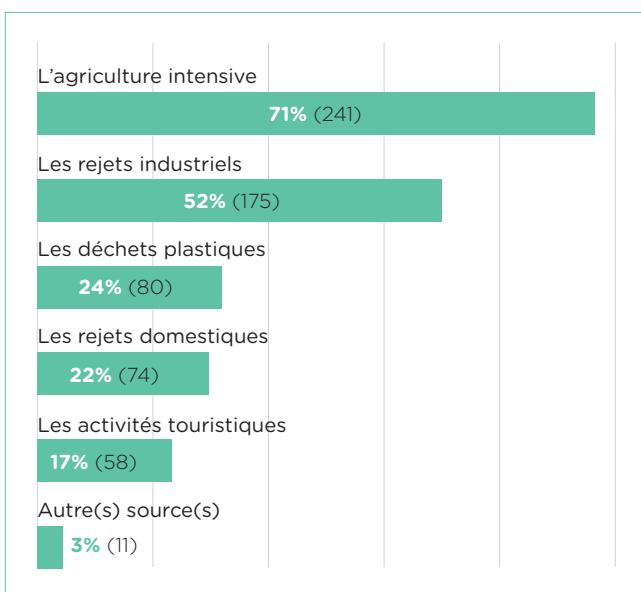
SOBRIÉTÉ  
SUR LA QUANTITÉ OK.  
ET LA QUALITÉ,  
ON EN PARLE ?



© Hélène COPIN

## ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

L'agriculture intensive est la source de pollution qui préoccupe le plus, citée par 71% des répondants. Cela souligne une forte préoccupation pour le ruissellement des eaux contenant des résidus de pesticides et d'engrais, ainsi que les sols érodés, qui peuvent contribuer significativement à la pollution des nappes phréatiques et des eaux de surface. Cette préoccupation pourrait refléter une prise de conscience de l'impact environnemental de l'agriculture non durable sur les écosystèmes locaux.

**FIGURE 9**

**Les sources de pollution qui inquiètent le plus sur le territoire** (Réponses : 338 | Source : Outil numérique participatif)

### LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET LES GRAVIÈRES, AUTRES SOURCES D'INQUIÉTUDE EN MATIÈRE DE POLLUTION

Des participants et participantes soulignent que le territoire reste relativement préservé des pollutions industrielles majeures en raison de la faible présence d'industries chimiques. Cependant, des critiques concernant les activités d'extraction des gravières, qui posent des problèmes environnementaux significatifs pour les nappes phréatiques et les sols. Le remblaiement avec des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) inquiète notamment, tout comme les anciennes décharges communales. Aussi, certains relatent que le territoire hérite « d'un passé minier qui continue d'affecter la qualité de l'eau », avec des pollutions par les métaux lourds et des mines abandonnées non réhabilitées.

#### ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

Les rejets industriels arrivent en deuxième position, avec 52% des répondants les considérant comme une source importante de pollution. Cela indique une inquiétude concernant les substances polluantes que peuvent contenir les déversements provenant des activités industrielles, affectant la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes aquatiques.

### LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Concernant les eaux usées, les participants notent la présence des stations d'épuration (STEP) et les efforts des pouvoirs publics pour améliorer le traitement des eaux usées avant qu'elles n'atteignent les cours d'eau. Cependant, certains expliquent que les stations de traitement des eaux ne filtrent pas l'ensemble des produits chimiques, ce qui continuerait de polluer les cours d'eau.

Plusieurs personnes pointent du doigt la mauvaise qualité de l'eau résultant de systèmes d'assainissement collectif inefficaces, incluant des réseaux vétustes et un manque d'investissement pour la rénovation. Les avis sont partagés concernant l'impact de l'assainissement individuel: certains le considèrent comme une source de pollution potentielle nécessitant une mise aux normes, tandis que d'autres estiment qu'il n'y a pas de menace tant que « les cahiers des charges sont respectés ».

*« La mauvaise qualité de l'eau résulte de systèmes d'assainissement collectif inefficaces, avec des réseaux vétustes et un manque d'investissement pour la rénovation. »*

- Atelier Mas d'Azil

### LES MILIEUX NATURELS, UNE RICHESSE À PRÉSERVER POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE L'EAU

De nombreux participants et participantes mettent en avant la « richesse » des espaces naturels et des paysages encore préservés du territoire. Ainsi, ils saluent le fait que l'Ariège « offre des sources non polluées » et « une bonne qualité de l'eau en montagne ».

Néanmoins, quelques voix s'inquiètent du « manque d'entretien des berges et des lits mineurs » qui devraient être, selon eux, être une priorité. Des participants mentionnent l'impact négatif des coupes franches et du labour qui « augmentent le ruissellement et dégradent les sols ». De plus, la présence de décharges « abandonnées » et l'existence de « déchets anciens non traités » représentent des menaces sérieuses de pollution pour les milieux aquatiques. Enfin, conséquence du changement climatique, la réduction des chutes de neige et la diminution des débits des cours d'eau, qui réduisent la dilution des polluants sont identifiées par les participants comme des problématiques.



## Un partage de la ressource ressenti comme inéquitable à l'échelle régionale

### INQUIÉTUDES FACE À UN PARTAGE RESENTI COMME INÉQUITABLE

Des participants et participantes à la concertation expriment des préoccupations concernant le partage des ressources en eau, perçu comme « inéquitable » entre les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Les exutoires des cinq bassins versants du SAGE BVPA se déversent dans la Haute-Garonne, ce qui suscite des inquiétudes chez les habitants de l'Ariège. Malgré une abondance de ressources, celles-ci sont fortement sollicitées en raison de l'augmentation démographique de Toulouse et de la diminution de la disponibilité de l'eau.

Ces personnes expliquent ce ressenti de déséquilibre par une population plus importante en Haute-Garonne, entraînant une iniquité des efforts de réduction de la consommation d'eau, au détriment de l'Ariège. Un participant suggère de stabiliser la population en Région Occitanie et de ralentir l'arrivée de nouveaux habitants pour limiter la pression sur les ressources en eau.

Ce sentiment de conflit territorial reflète des différences dans les usages de l'eau entre les départements : l'Ariège, à vocation rurale, utilise l'eau principalement pour l'agriculture, tandis que la Haute-Garonne, fortement urbanisée, exerce une forte pression sur la ressource pour des usages domestiques et industriels.

*« On ne peut pas utiliser l'eau de l'Ariège, quelle équitabilité y a-t-il donc? » - Atelier Lavelanet*

## UN MANQUE DE COOPÉRATION TERRITORIALE?

Certains pointent du doigt un manque de coopération entre les deux départements et entre les entités responsables de la gestion de l'eau.

*« Pourquoi le soutien [d'étiage] « facultatif » à la Garonne est-il plus important que ce qui est accordé ici [en Ariège]? Le Conseil Départemental d'Ariège n'est pas adhérent du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG), alors que la rivière Ariège approvisionne la Garonne. Que reste-t-il pour le territoire? » - Atelier Lavelanet*

## Un partage parfois ressenti comme inéquitable aussi entre les usages

La concertation met en lumière l'enjeu du partage de la ressource en eau entre les différents usages, avec parfois un sentiment d'iniquité ressenti tant au niveau de la consommation qu'au niveau des efforts de réduction de cette consommation. Quatre grands secteurs sont collectivement identifiés comme grands consommateurs d'eau sur le territoire :

- La consommation domestique, notamment au sein des villes ;
- Les industries utilisant l'eau (mise en bouteille, hydroélectricité, carrières...) ;
- L'agriculture, notamment pour l'irrigation ;
- Le tourisme aquatique, de montagne et hivernal.

## LE TOURISME ET LE LOISIR: UN SECTEUR QUI DOIT ÊTRE MIS À CONTRIBUTION

Certains participants et participantes estiment que le tourisme et le loisir constituent des secteurs qui devraient être mis à contribution, qu'il soit de montagne avec le ski, ou de rivière avec les activités de loisirs tels que la baignade ou les sports d'eau. Cela pourrait se traduire notamment par des restrictions d'usages de l'eau adaptées, face à des situations de sécheresse ou de raréfaction de la ressource.

### ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

53% des répondants estiment que le secteur du tourisme et du loisir devrait être mis à contribution en priorités face à la sécheresse, par le biais de restrictions adaptées.

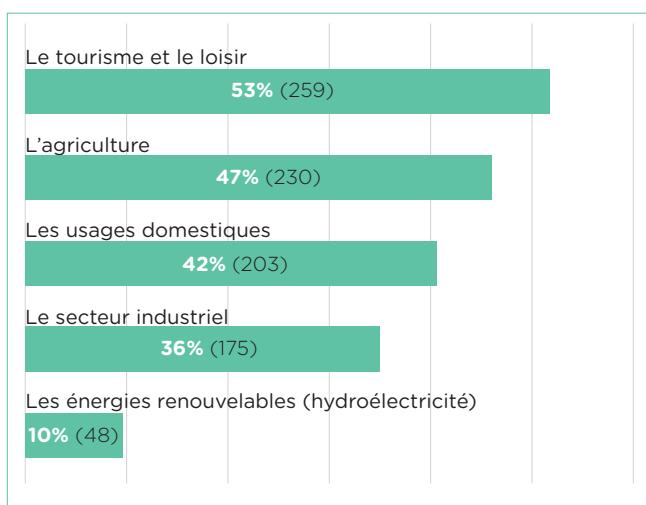


FIGURE 5

### Les secteurs qui devraient être mis à contribution en priorité par le biais de restrictions adaptées

(Réponses : 485 | Source : Outil numérique participatif)

Certaines contributions relèvent que les activités récréatives liées au tourisme « requièrent une quantité significative d'eau » et s'inquiètent de l'augmentation du tourisme et de son impact sur l'utilisation de la ressource en eau. Ce point est particulièrement soulevé face « aux besoins croissants pour l'enneigement des pistes de ski ».

De plus, certains participants évoquent le « modèle touristique » attribué au lac de Montbel, avec de nombreux aménagements de loisirs. Selon eux, cette fonction change la « fonction initiale » du barrage et nécessiterait de stocker de l'eau en quantité pour maintenir les activités touristiques au détriment du soutien à l'étiage.

*“Plus d'apport d'eau pour les loisirs, les usines d'eau, etc... pour privilégier le vital c'est-à-dire boire et manger, puis en 3e position la lumière, chauffage.” - Questionnaire*

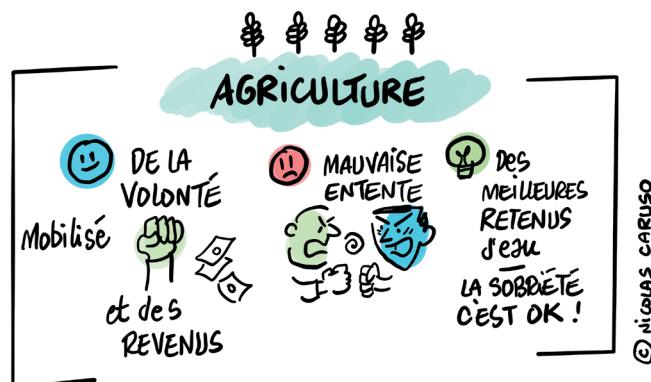
## L'AGRICULTURE, UNE ACTIVITÉ CONSOMMATRICE D'EAU JUGÉE CRUCIALE ET À PROTÉGER, DÉJÀ SOUS CONTRAINTES, MAIS QUI DOIT ENCORE FOURNIR DES EFFORTS

Les participants et participantes, dont nombreux du monde agricole, s'inquiètent des contraintes liées à l'eau, et des impacts sur leur activité professionnelle. Ils appellent à « une révision du système de restrictions » et à « une vision globale du partage de l'eau », notamment en période de sécheresse. Le manque d'eau a un impact économique colossal sur l'arboriculture et l'agriculture. Les agriculteurs et agricultrices montrent une volonté d'adapter leurs méthodes pour réduire les besoins en eau.

*“En Ariège, la sobriété est déjà une réalité importante, y compris pour les agriculteurs.” - Atelier Pamiers*

Pour eux, le manque d'eau est susceptible d'avoir un impact économique « colossal » sur l'arboriculture, l'agriculture et la souveraineté alimentaire du département. Ils notent que la diminution de l'eau disponible pour l'agriculture et l'élevage « implique une adaptation des méthodes d'irrigation et de culture » et relatent que « les efforts de sobriété des agriculteurs ont déjà entraîné une baisse des besoins d'irrigation ». Les représentants agricoles réaffirment la « forte volonté » des agriculteurs d'adapter leurs méthodes pour réduire les besoins en eau, tout en maintenant leur revenu. Ils appellent au déploiement d'efforts de réduction de la consommation de toutes et tous, et de tous les secteurs.

À contrario, des participants signalent que le secteur agricole peut être très consommateur, notamment pour irriguer des cultures gourmandes en eau telles que le maïs, et appellent parfois à redoubler d'efforts.



## ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'OUTIL NUMÉRIQUE PARTICIPATIF

Les participants étaient invités à identifier les secteurs à mettre à contribution en priorité en cas de sécheresse. L'agriculture arrive en seconde place avec 47% des réponses.

Dans le cadre d'une autre question, l'agriculture est largement considérée par 83% des participants comme à protéger en priorité au regard du changement climatique. Cela souligne la perception de la dépendance de ce secteur à l'eau pour la production alimentaire, sa vulnérabilité aux changements climatiques et le caractère crucial de ce secteur pour le territoire et ses habitants. Ceci semble mettre en évidence la perception pour certains que bien que crucial économiquement, ce domaine devrait encore faire des efforts pour la préservation de la ressource eau.

## EFFORTS PARTAGÉS DE TOUS LES SECTEURS ET TOUS LES USAGES

Les participants et participantes plaident pour des efforts partagés de tous les secteurs et tous les usages.

### › Le secteur industriel

L'utilisation de l'eau par l'industrie suscite elle aussi des interrogations pour certains participants qui notent plusieurs difficultés:

- Des gaspillages observés, notamment en montagne.
- L'impact des gravières sur les nappes phréatiques.
- Réduction globale des apports en eau.

*« [Il faut] imposer des circuits d'eau et limiter les productions gourmandes en eau. »*

- Questionnaire

### › Les usages domestiques

La consommation domestique de l'eau potable est parfois critiquée par des participants, soit à travers son utilisation quotidienne, soit à travers le modèle de vie de certains habitants.

Pour certains, la surconsommation de l'eau potable peut être expliquée par l'usage des toilettes.

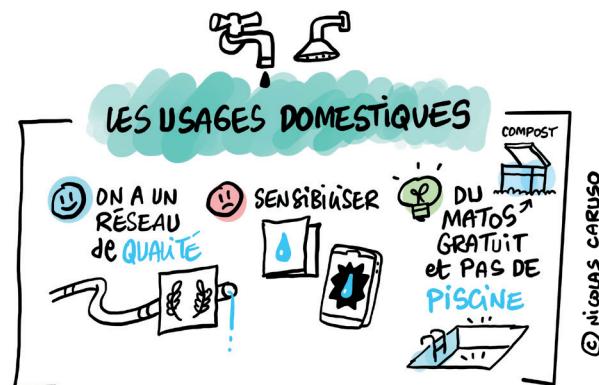
*« Une association a réalisé une estimation de la consommation d'eau liée à l'utilisation des toilettes pour l'ensemble de la commune de Belpech: sur une année, cela équivaut au remplissage de 300 piscines communales. »*

- Atelier Belpech

Tandis que d'autres identifient la dichotomie entre un territoire Ariégeois « doté de nombreuses piscines individuelles » et la baisse de la ressource en eau.

*« Encourager la population à faire attention à sa consommation d'eau, restreindre les douches, avoir une utilisation intelligente et réfléchie de l'eau. »*

- Questionnaire



## Une information et une sensibilisation sur les enjeux de l'eau jugées insuffisantes

### UN DÉFICIT D'INFORMATION GÉNÉRALE?

Les participants et participantes à la concertation soulignent un manque d'information sur les questions liées à l'eau notamment avant la mise en place du SAGE BVPA. Ils notent une absence de discussions publiques et une diffusion insuffisante d'informations pertinentes. La communication sur la qualité de l'eau potable est jugée peu claire et parfois contradictoire, rendant difficile pour les citoyens de comprendre les enjeux et les actions à entreprendre.



© Hélène COPIN

## DES CONNAISSANCES TROP LIMITÉES DE LA POPULATION

Nombreux et nombreuses estiment qu'une partie de la population a une connaissance limitée des enjeux liés à la raréfaction de l'eau, incluant la compréhension de son cycle, de son état et des aménagements nécessaires pour son utilisation. Un quiz sur la plateforme participative a révélé que moins de trois personnes sur dix ont répondu correctement à une question sur la part de l'eau des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises prélevée pour être potabilisée, tandis que la moitié des votants ont donné une mauvaise réponse.

### UNE SENSIBILISATION INSUFFISANTE

Les participants expliquent que des solutions techniques pour réduire la consommation d'eau existent, mais qu'elles ne sont pas systématiquement mises en oeuvre ou adoptées par tous. Ils soulignent l'importance d'une sensibilisation large, de toutes et tous, des acteurs et des décideurs également, pour une gestion durable de la ressource en eau.

*« Bien que la sensibilisation à ces questions existe depuis plusieurs années, comme en témoigne la baisse de la consommation d'eau des usagers, certains comportements abusifs persistent. »*

- Atelier Belpech

# Les visions et propositions pour l'avenir du SAGE



LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU SERA LE FRUIT D'UN TRAVAIL PARTENARIAL : LES ACTEURS DU TERRITOIRE SONT RÉUNIS POUR 2 ANS DE CONCERTATION AU SEIN D'UNE COMMISSION LOCALE DE L'EAU.

© Hélène COPIN

## Favoriser une gouvernance de l'eau multi-acteurs et une coopération pour la gestion de l'eau à l'échelle du territoire

### PLUS DE COOPÉRATION ENTRE BASSINS VERSANTS ET LES DÉPARTEMENTS

Certaines personnes insistent sur la nécessité d'une gestion et d'une gouvernance multi-acteurs pour le SAGE, soulignant l'importance de la coopération entre les différents territoires. Elles proposent de créer un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) spécifique aux bassins versants des Pyrénées Ariégeoises pour améliorer la coordination interdépartementale et interbassins.

*"Il faut plus de solidarité entre les bassins versants pour plus de résilience territoriale." - Atelier Mas d'Azil*

### LA PARTICIPATION DES CITOYENS POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Les participants et participantes mettent également en avant la nécessité d'une solidarité accrue entre les bassins versants pour renforcer la résilience territoriale, avec un appel à davantage d'intelligence collective et de concertation, pour rapprocher les citoyens des processus décisionnels.

*"Davantage d'intelligence collective et de concertation pour plus de proximité avec les citoyens pour la prise de décision sur les sujets de l'eau." - Atelier Mas d'Azil*

### UNE GESTION GLOBALE POUR FACILITER LA GOUVERNANCE

Des participants proposent que le SAGE BVPA devienne un outil global pour accompagner l'ensemble des territoires dans la gestion de l'eau. Ils suggèrent par exemple des outils « de gestion des alertes sécheresse » ou de financement « des projets plus vertueux », tels que la phytoépuration ou la création de zones de protection d'espaces en très bon état écologique. Il est également demandé d'augmenter les effectifs de personnels chargés des questions liées à l'eau à travers cette gestion territoriale.

### Assurer un partage équitable de la ressource et réguler ses usages

### RÉPARTIR LES QUANTITÉS D'EAU ENTRE LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES DE MANIÈRE ÉQUITABLE

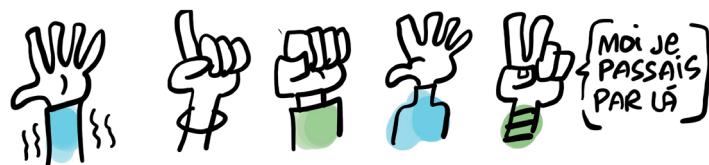
Plusieurs personnes expriment une volonté forte de parvenir à une « autonomie territoriale de la ressource en eau » en utilisant l'ensemble des stockages (barrages, retenues...). Ensuite, elles souhaitent que les autorités compétentes puissent veiller à sa répartition équitable avec les autres bassins versants et départements voisins.

### PRIORISER ET RÉGULER LA RESSOURCE SELON LES USAGES

Certains participants estiment crucial que le SAGE soit un outil qui priorise les usages de l'eau entre les différents secteurs d'activité (agriculture, usages domestiques, industrie, tourisme, biodiversité) pour une gestion globale plus efficace. Ils soulignent également la nécessité de réguler efficacement ces usages pour assurer un accès équitable et la qualité de la ressource.

*"À l'horizon 2050, le SAGE doit réguler les différents usages pour assurer le cycle de l'eau et son infiltration dans le sol pour recharger les nappes phréatiques." - Réunion d'ouverture Foix*

CITOYEN-ÉLU-ASSO-PRO-AGRICOLE-SYNDICAT



© NICOLAS CARUSO

## RÈGLEMENTER LES SECTEURS IMPACTANT LA RESSOURCE

Certains soulignent que le SAGE BVPA doit s'imposer de manière réglementaire sur les secteurs et les activités qui impactent la ressource eau. Ainsi, il est demandé par exemple que le document s'impose au secteur de l'urbanisme, aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), au secteur de la pêche et de l'aquaculture, avec des quotas, voire l'industrie chimique, concernant les rejets dans les cours d'eau autorisés.

*«Interdire les pesticides agricoles (ils le sont déjà dans les lieux publics et jardins)... ça semble utopique pourtant, c'est la solution!»*

- Questionnaire

## Améliorer la gestion des infrastructures pour une plus grande sobriété

### RÉNOVER LES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Dans un souci de préservation des ressources hydriques et de durabilité des infrastructures, des habitantes et habitants expriment un besoin accru « d'optimisation et de rénovation » des systèmes d'eau potable, d'assainissement et de traitement des eaux usées. Ils estiment nécessaire de réparer les fuites dans les réseaux d'eau potable pour réduire les pertes et améliorer l'efficacité de la distribution. Il est également demandé plus de transparence quant aux coûts d'installation et de rénovation des infrastructures (investissements, tarifs, gestion...).

*«Développer l'efficacité des stations d'épuration.»* - Questionnaire



## RÉDUIRE LES POLLUTIONS DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

D'autres recommandent « l'ajustement des normes de rejets » des stations d'épuration pour préserver la qualité des milieux récepteurs, ainsi que la mise en place « d'aides financières » pour encourager l'installation de systèmes d'assainissement autonomes plus efficaces.

*«Augmenter l'effort de séparation des eaux pluviales des eaux usées, à l'origine de la perturbation du bon fonctionnement des stations d'épuration.»* - Questionnaire

*«Mettre en place une campagne de vérification des fosses septiques des particuliers avec des incitations à régler les soucis.»* - Questionnaire

## OPTIMISER ET AUGMENTER LES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE ARTIFICIEL

Certains participants soulignent l'importance d'une utilisation optimale des barrages existants, en essayant de « remplir au maximum les ouvrages ». Également, quelques personnes militent pour la création de réserves supplémentaires pour garantir une disponibilité future de la ressource telles que les bassines agricoles ou des barrages.

## DÉVELOPPER UNE GESTION DURABLE DES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour la gestion des barrages hydroélectriques, des voix recommandent une approche équilibrée entre la production d'énergie et la préservation des écosystèmes aquatiques. Certains suggèrent de suspendre les prélèvements pendant les périodes de bas débit pour protéger les réserves d'eau en aval. Ainsi, pour assurer la production électrique, ils encouragent la diversification énergétique en favorisant le développement des énergies solaires et éoliennes pour réduire la dépendance aux ressources hydrauliques.

*«Adapter les lâchers d'eau des lacs de montagne en fonction des heures les plus chaudes pour maintenir une température et un débit suffisant pour garder la vie dans les cours d'eau.»* - Questionnaire

## Assurer une meilleure gestion et préservation des cours d'eau et des zones humides

### TENDRE VERS UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

Des participantes et participants relèvent l'importance de privilégier des approches plus «naturelles» pour la gestion des cours d'eau et des zones humides, visant à minimiser les impacts environnementaux tout en favorisant la biodiversité et la résilience des écosystèmes. Certains recommandent le réaménagement des cours d'eau, comprenant des «passes» ou «échelles» à poissons pour faciliter la migration des espèces aquatiques, la restauration des méandres naturels et la végétalisation des berges.

*«Rétablissement la continuité des cours d'eau en: retirant les seuils inutilisés, s'assurant que tous les autres disposent d'une passe à poissons, stoppant le développement de nouvelles microcentrales.» - Questionnaire*

## DÉVELOPPER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Une proposition soutenue concerne la création de zones protégées pour la préservation de l'environnement aquatique, incluant la restauration des zones humides et la gestion raisonnée des cours d'eau.

Des participants demandent également le renforcement de la législation existante concernant la protection des milieux naturels. Certains souhaitent que le SAGE mette en place des actions de nettoyage des sites pollués et la réintroduction d'espèces indigènes pour restaurer des écosystèmes. Ainsi, le Comité Ecologique Ariégeois propose la réintroduction du castor dans le lit des rivières.

*«Améliorer la fonctionnalité des zones humides en créant un réseau de zones humides en gestion conservatoire comprenant un plan de gestion multi-site/multi-acteurs.» - Questionnaire*

*«Renforcement massif des moyens de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) afin de faire appliquer les réglementations existantes.» - Questionnaire*

*«Aménager les cours d'eau et réservé des zones de protection pour créer des poches de biodiversité suffisantes dans divers endroits des Pyrénées, en accord avec les secteurs concernés et les acteurs du territoire, ainsi que les associations environnementales (renforcer les zones Natura 2000).» - Questionnaire*

## Accompagner le secteur agricole dans la transition vers des pratiques agricoles plus durables

### SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE DANS SES EFFORTS VERS LA SOBRIÉTÉ

Certains souhaitent donner à l'agriculture «une place centrale dans la gestion de l'eau» au sein du SAGE.

Comme énoncé précédemment, l'agriculture est largement considérée comme la plus critique, avec 83% des participants l'identifiant comme un secteur à protéger en priorité. Aussi, une partie du public propose la mise en place d'une politique en faveur des cultures agricoles économies en eau grâce à des aides financières pour adapter les systèmes d'irrigation vers la sobriété.

## DÉVELOPPER DES PRATIQUES AGRICOLES PLUS DURABLES

De nombreux participants et participantes soulignent l'importance de promouvoir une transition vers des pratiques agricoles durables, moins gourmandes en eau et moins polluantes, et de soutenir les agriculteurs dans cette évolution à travers diverses mesures incitatives. Certaines propositions spécifiques sont ainsi formulées:

- Réduire l'utilisation de pesticides et passer en agriculture biologique.
- Réduire de 50% les surfaces irriguées.
- Favoriser la biodiversité en replantant des haies d'arbres.
- Changer les pratiques de labours, soit en stoppant la pratique, soit en labourant dans le sens contraire à la pente.
- Adopter des systèmes d'irrigation plus efficaces, comme le goutte-à-goutte ou l'irrigation nocturne.
- Utiliser des couverts végétaux pour améliorer la rétention de l'eau dans les sols.
- Choisir des espèces moins gourmandes en eau et plus résistantes aux variations climatiques.

*«Encourager une gestion intelligente de l'eau en agriculture, en limitant notamment la culture d'espèces qui demandent énormément d'eau.» - Questionnaire*

*«Conversion de l'ensemble l'agriculture ariégeoise à l'agriculture biologique labellisée.»* - Questionnaire

## PROMOUVOIR DES CULTURES ALTERNATIVES

De plus, des personnes encouragent la transition vers l'agroécologie, la permaculture ou l'agroforesterie, des pratiques réduisant la dépendance aux intrants chimiques. Selon elles, le SAGE pourrait « accompagner cette transition des petites et moyennes exploitations » grâce à des subventions ou des incitations fiscales.

*« Changer les assolements vers des cultures sobres en eau, pratiquer le soin des sols par l'agroforesterie, l'agroécologie, par l'arrêt des pesticides parce qu'il faut des sols vivants pour retenir l'eau.»* - Questionnaire

*«L'agriculture doit se tourner vers des cultures adaptées au sol et au climat qui change. C'est à l'Homme d'adapter ses cultures aux conditions climatiques en arrêtant de vouloir puiser toujours plus de ressources (eau, pétrole, etc.).»* - Questionnaire

*«Mettre un contexte favorable à l'implantation d'exploitations agricoles de petite ou moyenne taille.»* - Questionnaire

## Promouvoir la sobriété des usages domestiques

### RÉGLEMENTER LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE

Pour atteindre cet objectif, des participants proposent de réduire la consommation d'eau domestique en suggérant « d'imposer des limites sur la quantité d'eau utilisée par personne et par jour. » D'autres préfèrent la mise en place d'une tarification incitative sur l'eau potable, favorisant les économies d'eau par le biais de prix différenciés.

*“Encourager la population à faire attention à sa consommation d'eau, restreindre les douches, avoir une utilisation intelligente et réfléchie de l'eau.”* - Questionnaire

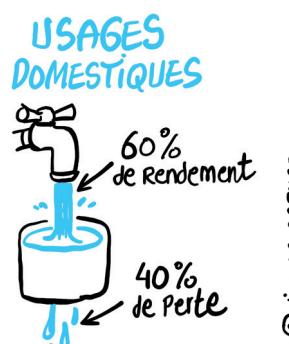
Il est proposé de réglementer les usages « non essentiels » dont le remplissage des piscines individuelles, le nettoyage des véhicules ou l'arrosage des pelouses et jardin. Ces mesures peuvent être prises soit par saison (interdiction de remplir sa piscine l'été), soit par origine de l'eau (autorisation uniquement avec de l'eau issue de systèmes de récupération).

*« Volume maxi par habitant, récupération eaux de pluies, réutilisation des eaux grises.»* - Questionnaire



## ACCOMPAGNER L'UTILISATION DE DISPOSITIFS ÉCONOMES

Pour de nombreux participants et participantes, la sobriété s'accompagne de dispositifs économies en eau dans les habitations. Ils proposent notamment l'obligation d'installer des équipements de récupération d'eau de pluie, de mousseurs, de réutilisation des eaux grises, de systèmes d'arrosage économies, voire de systèmes autonomes de traitement. Pour d'autres, le SAGE devrait aider la population à acquérir ces équipements, mais cela ne fait pas l'unanimité, certains appelant au contraire à une responsabilisation individuelle.



## Contribuer à une meilleure gestion de l'eau dans le secteur du tourisme et des loisirs

### TENDRE VERS UN TOURISME DURABLE

Des personnes soulignent l'importance de promouvoir un tourisme plus durable et moins consommateur d'eau. Cette transition implique une sensibilisation accrue des acteurs du tourisme aux enjeux environnementaux et la promotion d'activités respectueuses de l'écosystème local.

*«Développer des activités touristiques durables sur les rivières.»* - Questionnaire

Par exemple, des voix expriment la volonté de diversifier les activités dans les domaines skiables de basse altitude, tels que les domaines de Beille et du Chioula. Les habitants et habitantes des montagnes souhaitent être plus associés quant au devenir des stations face aux conséquences du changement climatique.

*«[Il faut] réguler les accès [et] accepter les limites du tourisme.»* - Questionnaire

### RÈGLEMENTER LES ACTIVITÉS DE TOURISME ET DE LOISIR POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DES RIVIÈRES.

Certains proposent « d'adapter les flux touristiques » aux capacités de support des écosystèmes locaux. Pour ce faire, ils recommandent d'instaurer des périodes pendant lesquelles l'accès à certaines zones serait limité ou interdit, permettant ainsi la régénération naturelle des écosystèmes fragilisés par l'affluence touristique.

*«Respecter des flux saisonniers particuliers pour que le tourisme ne devienne pas nocif pour la protection des espèces.»* - Questionnaire

D'autres participants militent pour la mise en place de « restrictions claires sur les activités de loisir susceptibles de nuire à l'environnement ». Cela inclut notamment l'interdiction du canyoning non régulé et l'installation de structures gonflables sur les lacs.

*«Interdire la pratique du canyoning, les jeux de structures gonflables sur les lacs, le passage libre du bétail dans les cours d'eau, les épandages de matières diverses dans les cours d'eau.»* - Questionnaire

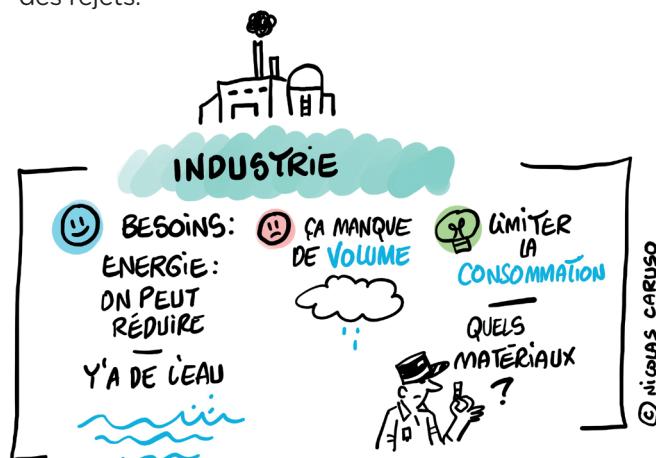
Concernant l'activité de pêche, il est demandé d'adapter la pratique pour réduire son impact sur la faune aquatique.

*«Adapter les périodes d'ouverture de la pêche, équiper tous les équipements au fil de l'eau de passes à poisson.»* - Questionnaire

**Nota:** Les acteurs du tourisme et des loisirs étaient peu représentés dans l'ensemble des dispositifs de la concertation déployés.

### Tendre vers une gestion responsable de la ressource par les industries

Une partie du public souligne l'importance d'une « gestion responsable des ressources dans le secteur industriel. » Elle insiste sur l'optimisation des processus de production pour réduire la consommation d'eau, la promotion de la réutilisation des eaux et la mise en œuvre de technologies avancées pour contrôler et réduire les rejets industriels. Ces mesures visent à minimiser l'empreinte environnementale de l'industrie pour préserver la qualité des milieux aquatiques lors des rejets.



*«Imposer des circuits d'eau et limiter les productions gourmandes en eau.»* - Questionnaire

**Nota:** Les acteurs de l'industrie étaient peu représentés dans l'ensemble des dispositifs de la concertation déployés.

## Développer largement l'information et la sensibilisation

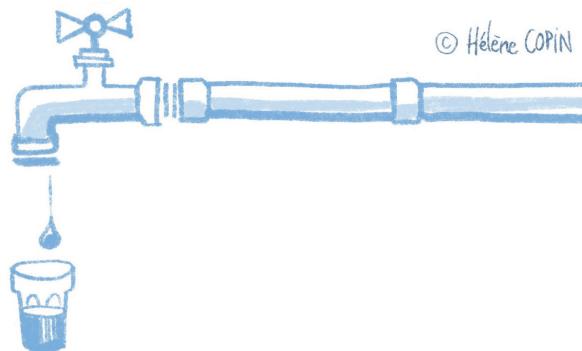
### ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION VIA LA PÉDAGOGIE POUR TOUS

De nombreux participants et participantes soulignent l'importance d'améliorer l'information et la sensibilisation « des habitants et des élus » sur les enjeux environnementaux, en particulier sur la gestion de l'eau et la biodiversité. Aussi, d'autres personnes proposent le développement d'animations pédagogiques pour sensibiliser les différentes tranches d'âge, en particulier les enfants, sur l'importance de la biodiversité, la nécessité de protéger l'environnement et le changement climatique. Cela inclut des « journées de bénévolat » soutenant les pratiques agricoles locales et des projets de conservation de zones humides, impliquant directement la population.

*«Des animations pédagogiques pour sensibiliser la population.»* – Questionnaire

*«Développer l'information, plus particulièrement auprès des enfants.»* – Questionnaire

*«Mise en place d'une journée/semaine citoyenne d'appui aux agriculteurs du Département.»* – Questionnaire



© Hélène COPIN

### AMÉLIORER L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

Une autre partie des participants souhaite que la prévention et l'information sur l'utilisation de l'eau soient améliorées, notamment lors des périodes de sécheresse ou sur la qualité de l'eau. Ils suggèrent une meilleure communication sur les économies d'eau et les dispositifs qui y contribuent, ainsi que sur l'accès aux données d'analyse qualitative de l'eau.

De plus, des personnes encouragent « des campagnes de sensibilisation » des acteurs du tourisme et des visiteurs aux impacts du changement climatique sur les ressources locales en eau.

### RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA RÉGULATION DES PRODUITS POLLUANTS

Certains et certaines recommandent de mettre en place une « vaste campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques des polluants chimiques dans les produits du quotidien », tels que les lessives, les crèmes solaires et les produits ménagers. En alternative, il est suggéré de promouvoir l'utilisation de produits naturels en remplacement des produits chimiques. Quelques personnes demandent une meilleure régulation du marché sur les produits polluants la ressource, notamment les produits médicamenteux et phytosanitaires.

*«Intensifier la prise de conscience des usagers sur les précautions à mettre en œuvre pour bien diriger leurs déchets (produits chimiques, piles, etc.).»* – Questionnaire



© Hélène COPIN

## Les débats qui ont émergé

### Partage équitable et sobriété : des dissensus entre les différents usages

Les débats mettent en lumière des divergences sur les usages et les restrictions concernant le secteur agricole, la protection de la biodiversité et la consommation domestique.

#### L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE CONSUMMENT-ILS TROP D'EAU?

##### › Les craintes exprimées autour de l'irrigation et ses restrictions

Alors que des participants et participantes évoquent que l'agriculture consomme une quantité d'eau importante en raison de l'irrigation par pulvérisation, le secteur agricole rétorque et exprime la nécessité d'un partage équitable des efforts de sobriété. Il souligne que l'année précédente, les agriculteurs avaient réduit leur consommation de 50 %.

Des préoccupations sont également soulevées sur l'impact des restrictions d'irrigation sur la capacité des agriculteurs à maintenir leur production. Certains agriculteurs expriment leur frustration face aux restrictions qui les empêchent de prélever l'eau nécessaire pour leurs cultures, soulignant les « contradictions » de telles mesures en période de sécheresse.

*« Comment réaliser les différents efforts (particuliers, industries, agriculteurs) pour tendre vers une plus grande sobriété des usages tout en garantissant le revenu des agriculteurs ? » - Atelier Pamiers*

##### › Les cultures intensives mises en cause

La question de maintenir des cultures intensives fortes consommatrices en eau, comme le maïs, suscite de vifs débats. Certains participants insistent sur « l'urgence d'abandonner ces cultures » en raison de leur forte consommation d'eau, surtout dans un contexte de réduction des ressources hydriques. Ils suggèrent d'adopter des pratiques agricoles plus durables et d'explorer de nouvelles filières moins gourmandes en eau.

*« Faut-il ou non arrêter la culture du maïs ? Le maïs nécessite beaucoup d'irrigation, le prix pour le consommateur serait plus élevé et il faudrait des modifications alimentaires et développer de nouvelles filières. » - Réunion de restitution Foix*

*« Arrêter l'agriculture et les élevages intensifs et croire que l'on peut se passer des pesticides en exportant moins tout en produisant respectueusement envers le vivant. »*

- Questionnaire

Pour les agricultrices et agriculteurs, ces remises en cause ne reflètent pas leur réalité économique et souhaitent que la faisabilité de ces transitions se fasse « sans alourdir leur charge financière ». Cependant, certains d'entre eux souhaitent que ces transitions se fassent « sans alourdir leur charge financière ». Ainsi, ils suggèrent suggèrent des « adaptations fiscales » (réduction de taxes ou crédits d'impôts) pour la diversification des cultures et un accompagnement pour l'implantation d'espèces moins consommatoires.

*« Faut-il avoir recours à des cultures moins exigeantes en eau ? Comment le faire sans alourdir la charge sur les agriculteurs ? » - Atelier Pamiers*

*« Faut-il faire de la recherche sur la génétique des plantes pour des cultures moins consommatoires d'eau ? » - Atelier Pamiers*

##### › Le besoin d'écoute et d'un dialogue constructif

Le monde agricole exprime son manque de reconnaissance et demandent du soutien pour adopter de nouvelles pratiques. Les participants appellent à un dialogue constructif entre agriculteurs et écologistes pour éviter les conflits et discuter des enjeux et propositions du SAGE BVPA.



## LE SOUTIEN À L'ÉTIAGE PERMET-IL DE PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES ET LA BIODIVERSITÉ ?

Un débat émerge sur la réduction des Débits Minimum Biologiques (DMB), jugée par certains comme « écologiquement désastreuse ». En effet, l'étiage privilégierait l'irrigation des cultures et garantirait peu la circulation et la reproduction des espèces aquatiques avec le débit actuel.

Cependant, un consensus semble exister sur la nécessité de préserver le DMB tout en discutant des moyens de réduire de manière durable le Débit Objectif d'Étiage (DOE) pour les autres usages.

*« Il est inadmissible de ne laisser que 25% de débit d'un cours d'eau en période d'étiage lorsque les températures sont hautes »* - Atelier Lavelanet

## Le stockage de l'eau : des visions qui s'opposent et des inquiétudes qui s'expriment

### FAUT-IL STOCKER LA RESSOURCE ARTIFICIELLEMENT OU NATURELLEMENT ?

#### › Le soutien d'une gestion artificielle de la ressource

Certains participants et participantes soulignent l'efficacité des retenues d'eau et leur rôle crucial dans la gestion des ressources en eau. Ils estiment que la création de nouvelles infrastructures, telles que des lacs collinaires ou des barrages, pourrait répondre aux défis posés par les sécheresses et les fluctuations saisonnières de l'eau.

Aussi, pour eux, les barrages hydroélectriques sont un atout pour le territoire, servant de stockage de l'eau et un moyen de produire de l'énergie renouvelable.

*« Création de retenues collinaires permettant de stocker l'eau lors de fortes pluies, permettant un étiage des cours d'eau pendant les périodes de sécheresse, et l'irrigation des cultures. »* - Questionnaire

*« Sur le territoire, les actions concernant l'eau sont souvent mises en œuvre de manière tardive. Par exemple, malgré la baisse de la ressource en eau, aucun projet de création de nouveaux stockages n'a été mis en place ces dernières années par les acteurs politiques locaux. »* - Atelier Belpech

#### › L'opposition à l'artificialisation du stockage de l'eau

D'autres personnes s'opposent fermement à l'artificialisation du stockage de l'eau en raison des impacts environnementaux négatifs des barrages, qui perturbent les écosystèmes aquatiques. Elles soulignent que la privatisation des barrages pourrait nuire à un accès équitable à l'eau.

*« Faut-il des retenues additionnelles ? Faut-il des retenues collinaires ou stocker dans les nappes ? Stockage artificiel ou naturel ? »* - Atelier Belpêche

*« Les impacts des retenues d'eau (barrages, bassines...). L'hydroélectricité force ou faiblesses ? La sécurisation des réserves d'eau sont-elles adaptées ? »* - Atelier Mas d'Azil

#### › Les préconisations pour un stockage naturel de l'eau

Ainsi, des participants préconisent une réduction du nombre de ces structures pour améliorer la santé des rivières et améliorer le cycle naturel de l'eau. Les personnes défendant le stockage naturel proposent de valoriser les zones humides et le soutien à l'étiage pour recharger au maximum les nappes phréatiques. Selon elles, de telles pratiques favoriseraient le retour à la biodiversité et amélioreraient la santé des cours d'eau et des zones humides, réduisant les risques de pollutions ou de sécheresses des ruisseaux.



© Hélène COPIN

## PEUT-ON MULTIPLIER LES USAGES DES RETENUES D'EAU ?

Le barrage de Montbel et le lac Mondely, initialement conçus comme des réservoirs d'eau, suscitent des controverses en raison de leur utilisation croissante à des fins touristiques ou d'énergie renouvelable. Des participants et participantes expriment leurs inquiétudes sur ces doubles usages qui compromettentraient la disponibilité d'eau pour d'autres usages essentiels.



### › Le barrage de Montbel et sa vocation touristique

Ainsi, ils craignent que les activités touristiques pour le barrage de Montbel contraint « à transporter davantage d'eau pour maintenir les niveaux nécessaires » pour faire fonctionner les aménagements de loisir.

Ce point de vue est contesté par certains acteurs qui affirment que Montbel a toujours eu une vocation touristique. Toutefois, des représentants écologistes comme ceux du Chabot et du Collectif écologique ariégeois, ainsi que le collectif Touyre, contestent cette version et appellent à une gestion plus sobre et respectueuse des ressources en eau.

### › Le lac de Mondely et un projet de panneaux solaires

Concernant la retenue de Mondely, l'installation de panneaux solaires flottants inquiète sur les aspects légaux (privatisation des surfaces d'eau et urbanisme) et sur les capacités nécessaires en eau pour maintenir ces structures.

## FAUT-IL SÉCURISER LE BARRAGE DE MONTBEL VIA LE PROJET D'ADDUCTION DE LA RIVIÈRE DU TOUYRE?

Le projet de prélèvement par adduction de la rivière Touyre pour sécuriser le remplissage du barrage de Montbel suscite des débats intenses.

### › Des soutiens pour ce projet

Certains participants considèrent ce projet comme essentiel pour la sécurisation de la ressource en eau, en particulier face aux défis posés par le changement climatique et la variabilité accrue de la pluviométrie. Ils voient en cette adduction une mesure nécessaire pour garantir un approvisionnement stable avec « un prélèvement hivernal des eaux excédentaires » pour sécuriser le remplissage du barrage.

### › Des oppositions à l'adduction du Touyre

D'autres, cependant, expriment de sérieuses réserves sur l'impact environnemental de ce projet. Ils craignent que « la dérivation de la rivière Touyre » n'affecte négativement les écosystèmes locaux et remettent en question la nécessité de ce projet par rapport aux « coûts écologiques et sociaux » qu'il pourrait engendrer. La possibilité de « sacrifier une rivière pour maintenir le niveau d'un barrage » est particulièrement critiquée, certains suggérant que des alternatives moins dommageables devraient être explorées.

## Les inquiétudes sur l'impact des carrières sur la quantité et la qualité de l'eau

Les sujets de l'extension des carrières génèrent de nombreuses craintes pour une large partie des participants et participantes.

### QUEL EST L'IMPACT DE CETTE ACTIVITÉ SUR LA QUANTITÉ D'EAU?

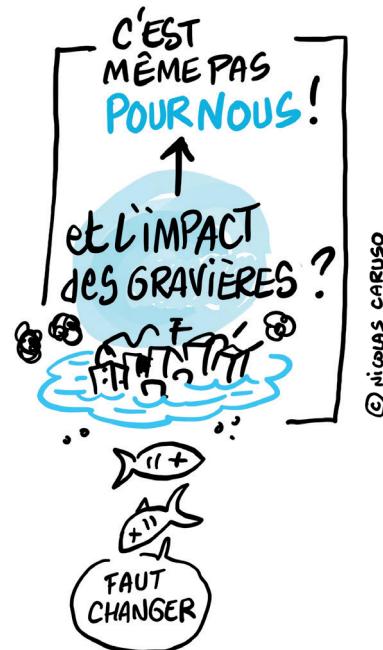
Les carrières et le projet associé d'agrandissement des gravières suscitent de vives inquiétudes et de nombreuses interrogations concernant les impacts sur la dégradation et la réduction des nappes phréatiques.

Pour certains, les conditions d'exploitation des gravières dans la vallée de l'Ariège doivent être réexaminées pour préserver la quantité de ressources en eau. Le collectif «Stop Gravières» appelle les pouvoirs locaux à « refuser le nouveau schéma régional des carrières ».



« Pour avoir plus d'eau, on pourrait commencer par arrêter de détruire la ressource... Je pense aux gravières sur l'Ariège par exemple. »

© Hélène COPIN



### QUEL EST L'IMPACT DES CARRIÈRES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT?

La question de la pollution liée aux carrières est cruciale. Les participantes et participants interrogent l'impact des carrières sur de la qualité des ressources disponibles. Les préoccupations se concentrent sur la pollution des eaux résultant de la surcharge de l'eau en minéraux par l'extraction des terres et du remblaiement avec des déchets de construction.

Leur impact significatif sur la biodiversité est également questionné. Certains remettent en question l'utilité des gravières et proposent de stopper les autorisations d'extraction de gravier afin de protéger les milieux naturels. Ils explorent les alternatives possibles, telles que le recyclage des matériaux pour le BTP et demandent un contrôle strict des matériaux utilisés pour le rebouchage des carrières. Ils soulignent également l'importance de reconsiderer la localisation des carrières pour les éloigner des rivières et ainsi protéger les nappes phréatiques.

Également, les actrices et acteurs agricoles s'inquiètent de l'expansion des carrières au détriment des terres agricoles. Ils insistent sur la nécessité d'un contrôle rigoureux par l'État pour éviter la pollution de l'eau et maintenir un équilibre entre les différents usages de la terre.

«*Interdire tout nouveau projet industriel ou minier venant risquer de perturber la biodiversité ou l'approvisionnement en eau et accentuer les contrôles sur les projets existants.*» – Questionnaire

## Les différentes interrogations des participants

### À propos du SAGE BVPA

#### LA STRUCTURE

- › Comment le SAGE est-il financé ?
- › Comment fonctionne la gouvernance du SAGE ?
- › Quels sont les délais entre le recueil des informations, la publication des documents (compte-rendu et bilan) et les décisions de la CLE ?

#### LA RÉGLEMENTATION

- › Quel est le rôle juridique du SAGE et quelles sont ses limites en matière de compétences et d'opposabilité aux documents inférieurs ?
- › Comment assurer la compatibilité du SAGE BVPA avec les documents d'urbanisme du territoire (SCOT/PLUi) ?

#### LES OUTILS

- › Quelle ingénierie propose l'outil SAGE ?
- › Le document va-t-il prendre en compte des clauses de revoyure (mise à jour des données) en fonction de l'évolution du changement climatique ?
- › Quels sont les moyens d'action du SAGE vis-à-vis de la qualité de l'eau ?

### À propos des activités industrielles

#### LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GOLFECH

- › Quels sont les impacts de la centrale nucléaire de Golfech sur la quantité et la qualité de l'eau ?
- › Où est puisée l'eau pour la centrale ?
- › Comment est utilisée l'eau rejetée de la centrale nucléaire de Golfech et quels sont les impacts qualitatifs et quantitatifs sur l'arrosage en aval de la centrale ?

#### LES BARRAGES

- › Peut-on relancer le projet de retenue de Charlas ?
- › Des réserves de stockage supplémentaires sont-elles prévues, pouvant atteindre plus de 100 000 000 mètres cubes ?
- › Les projets de barrages issus des années 80 sont-ils encore pertinents ou sont-ils obsolètes au regard des réalités actuelles du changement climatique ?

#### RÉPARTITION ET QUALITÉ DE L'EAU

- › Quels sont les impacts de l'industrie de l'eau en bouteille sur la qualité et la quantité des eaux ?
- › Comment garder la ressource en eau sur le territoire et de quelle manière peut-elle être bien répartie entre les différents utilisateurs ?

## À propos de la pollution et du traitement des eaux

### LES STATIONS D'ÉPURATION

- › Qu'est-il mis en place face au vieillissement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement?
- › Pourquoi y a-t-il peu de stations d'épuration? Certains villages n'en possèdent pas.
- › Comment gérer la qualité de l'eau vis-à-vis des rejets d'eaux non ou mal traitées des stations d'épuration?

### LES AUTRES SOURCES DE POLLUTION

- › Que compte faire la Chambre d'Agriculture pour lutter contre les pollutions agricoles?
- › Que va-t-on faire concernant les anciennes décharges? Un sujet qui menace de polluer l'eau des rivières.
- › Y a-t-il des études concernant l'impact des pollutions de la circulation automobile?
- › Quels sont les polluants chimiques présents dans nos rivières? Comment les identifier et lutter contre?

## À propos de la biodiversité

- › Comment stocker l'eau tout en préservant la biodiversité?
- › Comment améliorer la continuité écologique de l'eau?
- › Comment lutter contre la disparition des poissons de rivière?
- › Y aura-t-il des suites au PSE (Paiements pour Services Environnementaux)? Va-t-il être étendu à d'autres bassins? Qu'en est-il du label haie?
- › Comment ralentir le débit des cours d'eau jusqu'à la mer?
- › Y a-t-il des études relatives à la réserve d'eau en lien avec le manteau neigeux?

## À propos des données et du suivi des ressources en eau

- › Quelles sont les données de consommation de la ressource par usage?
- › Quelles sont les précipitations annuelles dans le territoire du SAGE BVPA?
- › Pourquoi ne trouve-t-on pas de modélisation de la baisse des niveaux des nappes phréatiques?
- › Quelles sont les pollutions chimiques présentes dans nos rivières et à quoi sont-elles dues?

## Retours sur le déroulement de la concertation et perspectives pour la suite

### Une concertation préalable bien accueillie, rassemblant une diversité de participants

La concertation pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA) est bien accueilli par les participantes et participants, rassemblant un public relativement large et diversifié. Les personnes sont satisfaites de la création d'un tel espace, regroupant des citoyens, des élus, des agriculteurs, des membres associatifs, des syndicats de bassins versants, et des institutions, y compris des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE). Comme noté précédemment dans ce document, certains acteurs (du tourisme, des loisirs ou de l'industrie) sont toutefois peu représentés.

Cette diversité est perçue comme une opportunité pour confronter différents points de vue. Cependant, certains participants estiment que cette diversité peut être difficile à gérer en raison des différences de niveaux de connaissance et de compréhension, parfois dues au manque de sensibilisation préalable sur les enjeux du territoire.

### Garantir un cadre de dialogue respectueux et propice aux échanges

Certaines personnes réaffirment l'importance pour l'équipe d'animation de maintenir un cadre de dialogue structuré et respectueux, particulièrement lors de débats sur des sujets sensibles. Un participant suggère la création d'une charte de la concertation, qui serait signée par tous les participants pour garantir ce cadre. La présence de la Commission nationale du débat Public (CNDP) et des garants est reconnue comme rassurante.

### Améliorer l'apport d'information et la communication pour garantir la qualité du débat

Les participants et participantes soulignent l'importance cruciale de l'apport d'information et de la communication préalables afin de garantir la qualité des débats dans le cadre de la concertation. Plusieurs propositions sont émises pour améliorer la concertation continue du SAGE BVPA.

- **Inclure des intervenants spécialisés**, tels que des experts climatiques du GIEC ou de Météo France, des hydrologues, des spécialistes des réseaux d'eau, etc.
- **Rendre les informations plus accessibles aux non-experts** en vulgarisant les contenus.
- **Rendre rapidement accessibles l'ensemble des informations et nouveaux documents** sur le site internet du Département.





## Diversifier encore les dispositifs participatifs déployés et les thématiques abordées

Pour favoriser une participation active et encore plus large du public, certaines personnes proposent d'avoir recours à différents outils d'animation destinés à aller au contact de la population et créer des passerelles entre celle-ci et les acteurs « sur le terrain » :

- **Le dispositif de « porteur de parole »:** une méthode déployée dans l'espace public pour valoriser les expériences personnelles et les histoires de vie liées à l'utilisation de l'eau.
- **Des rencontres avec des agriculteurs et des visites d'exploitations agricoles,** pour mieux comprendre les enjeux rencontrés par ces derniers.

En ce qui concerne les thématiques à aborder, certains participants citent :

- **Le lien entre l'eau et les activités et retombées économiques**
- **Les importations et exportations de produits agricoles**

il y a  
un manque sur  
le volet économique.  
il faut être clair sur  
les conséquences des  
priorisations des usages.



# 4 ANNEXES



## CONCERTATION PRÉALABLE

**Analyse des résultats  
de l'outil numérique  
participatif**

## Table des matières

<b>1. Résumé des résultats .....</b>	<b>3</b>
<b>2. L'outil numérique participatif .....</b>	<b>5</b>
2.1. Diffusion .....	5
2.2. Structure et description de l'outil participatif .....	5
2.3. Base d'analyse.....	6
<b>3. Profil des répondants .....</b>	<b>7</b>
3.1. Lieu de résidence.....	7
3.2. Âge .....	9
3.3. Genre .....	9
3.4. Rôle .....	11
<b>4. Résultats .....</b>	<b>12</b>
4.1. Connaissances générales sur le SAGE et les enjeux liés à l'eau .....	12
4.2. Quels secteurs mettre à contribution en cas de crise de sécheresse ?.....	16
4.3. Quelles activités économiques liées à l'eau devrait-on maintenir et protéger en priorité dans le contexte du changement climatique ? .....	19
4.4. Quels risques préoccupent le plus ?.....	24
4.5. Quelles sont les sources de pollution qui préoccupent le plus ? .....	27
4.6. Comment protéger la biodiversité et les milieux naturels au sein des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises ?.....	30
<b>5. Annexes.....</b>	<b>36</b>
1. Annexe 1 – Structure et questions du questionnaire .....	36

## 1. Résumé des résultats

Le présent document offre une analyse détaillée des résultats obtenus par le biais de l'outil numérique participatif déployé dans le cadre de la concertation sur l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA). L'objectif était de recueillir les perceptions et les connaissances sur ce document et les enjeux liés à l'eau. **Diffusé du 1er février au 30 avril 2024, le questionnaire a généré 599 réponses, dont 303 ont été intégralement complétées.**

### Profil des répondants

Les réponses proviennent principalement de l'Ariège (84% des réponses), avec une prédominance notable des tranches d'âge de 41 à 60 ans (50%) et des plus de 60 ans (33%). La répartition par genre est relativement équilibrée, avec une légère prédominance masculine (51%). La majorité des participants se sont identifiés comme citoyens (76%), suivis par des élus (10%) et des professionnels de l'eau (5%).

### Les principaux résultats

Les connaissances générales sur le SAGE et les enjeux liés à l'eau montrent que **88% des répondants comprennent correctement la définition d'un bassin versant**. Toutefois, il existe une certaine **méconnaissance quant à l'étendue réelle des bassins versants**, avec 51% des participants pensant qu'ils s'étendent uniquement sur l'Ariège. Concernant les effets du changement climatique, 63% des répondants identifient la variation des régimes de précipitations comme le principal impact sur la gestion de l'eau.

**En cas de crise de sécheresse, les secteurs du tourisme et des loisirs (53%) ainsi que de l'agriculture (47%) sont considérés comme à mettre à contribution en priorité** notamment par l'application de restrictions d'eau. Cela reflète une perception selon laquelle **ces secteurs, bien que cruciaux économiquement, doivent faire des efforts supplémentaires pour préserver la ressource en eau**. L'hydroélectricité, en revanche, est considérée comme moins prioritaire pour les restrictions, soulignant une préférence pour le soutien à la production d'énergie verte même en période de ressources limitées.

Les activités économiques les plus menacées par le changement climatique, selon les répondants, incluent principalement l'agriculture (90%), reflétant une prise de conscience de la dépendance de ce secteur à la disponibilité de l'eau pour l'irrigation. Le tourisme aquatique et hivernal (69%) et la production hydroélectrique (61%) sont également perçus comme vulnérables, bien que dans une moindre mesure. En termes de protection prioritaire, **l'agriculture reste la priorité absolue pour 83% des participants, suivie par l'hydroélectricité (59%)**.

**Les risques les plus préoccupants identifiés par les répondants sont la sécheresse et la disponibilité de l'eau (81%), ainsi que la pollution de l'eau (66%).** L'érosion des sols et les risques d'inondation suscitent également des inquiétudes, bien que dans une moindre mesure. La gestion des risques environnementaux apparaît donc comme une priorité pour les habitants.

**En matière de pollution, l'agriculture intensive (71%) et les rejets industriels (52%) sont les principales sources de préoccupation.** Les déchets plastiques (24%) et les rejets domestiques (22%) sont également reconnus comme des problèmes significatifs. Pour y remédier, les répondants préconisent la promotion de l'agriculture durable, le renforcement des normes pour les rejets industriels, et la création de zones protégées.

Les participants étaient invités à se positionner par rapport à deux visions. **La vision pour une protection de la biodiversité suscite un fort soutien, elle implique une approche de conservation stricte,** soutenue par 78% des répondants. Cette vision inclut des réglementations plus sévères sur l'utilisation des terres et des efforts accrus pour restaurer les habitats naturels. **L'approche plus modérée, favorisant un équilibre entre développement local et conservation de l'environnement,** reçoit également un fort soutien, mais moins important toutefois (59%).

#### Conclusion

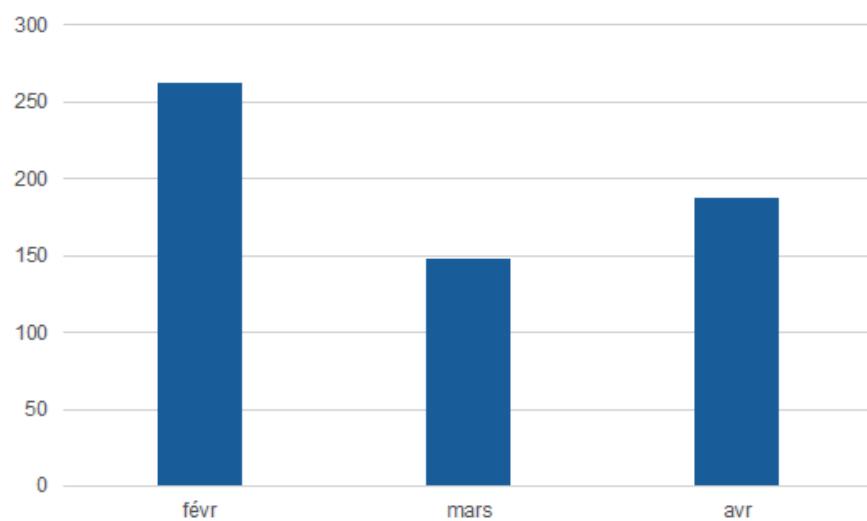
Les résultats montrent une forte sensibilisation des habitants aux enjeux de la gestion de l'eau et du changement climatique. Il existe une préférence marquée pour des solutions durables et respectueuses de l'environnement, et une volonté de protéger les ressources en eau et de promouvoir des pratiques agricoles et industrielles durables.

## 2. L'outil numérique participatif

### 2.1. Diffusion

Le questionnaire a été ouvert et diffusé du 1er février 2024 au 30 avril 2024, date de la fin de la concertation.

**Figure 1 – Distribution mensuelle des réponses**



Tout au long de la concertation, le questionnaire a été diffusé par le biais de différents canaux :

- Le site internet [Ariege.fr](#) ;
- Les réseaux sociaux du Conseil départemental ;
- Les différentes collectivités territoriales et parties prenantes intéressées par la concertation (sites internet et affichage) ;
- Les réunions et événements de la concertation.

### 2.2. Structure et description de l'outil participatif

L'outil s'articule autour d'un total de 7 grandes étapes :

- Étape 1 : « Bassins versants des Pyrénées Ariégeoises, c'est où, c'est quoi ? »
- Étape 2 : Le SAGE, un outil pour répondre aux enjeux du changement climatique
- Étape 3 : Le partage de l'eau sur le territoire
- Étape 4 : Le maintien des activités économiques liées à l'eau
- Étape 5 : La prévention des risques
- Étape 6 : La qualité de l'eau
- Étape 7 : La protection de la biodiversité et des milieux naturels

Chacune d'elle comporte :

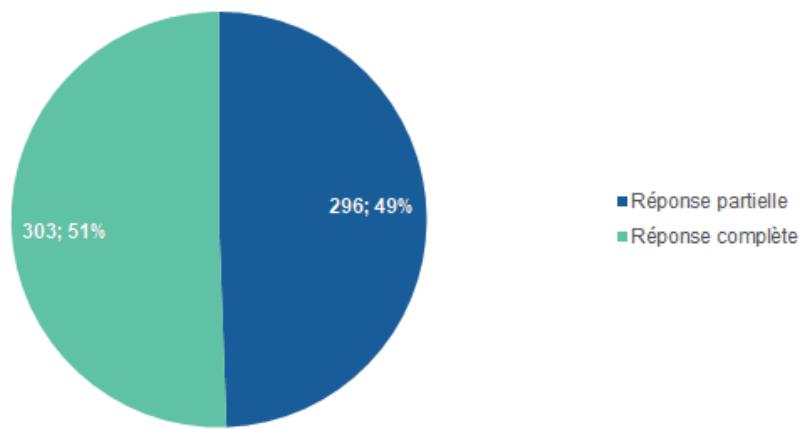
- Une ou plusieurs questions de type quiz (questions de connaissance);
- Une ou plusieurs questions participatives (de nature quantitative et qualitative).

L'ensemble des étapes et questions sont présentés à l'[Annexe 1](#).

### 2.3. Base d'analyse

Au total, 599 réponses ont été reçues, 303 ont entièrement complété l'ensemble du questionnaire et 296 l'ont partiellement fait. Ainsi, la base de réponses varie selon la question analysée.

Figure 2 – Nombre de réponses (réponses complètes et partielles)



### 3. Profil des répondants

#### 3.1. Lieu de résidence

Une large majorité des réponses proviennent de l'Ariège, à 84% (239 réponses) indiquant un intérêt et une forte mobilisation de ce département du territoire du SAGE. Les autres départements, la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales et l'Aude, ne représentent quant à eux respectivement que 10%, 2% et 2%. Parmi les réponses issues du territoire ariégeois, le code postal le plus représenté est "09000" avec 19%, celui de Foix notamment.

Figure 2 - Distribution des réponses par département (n=286)

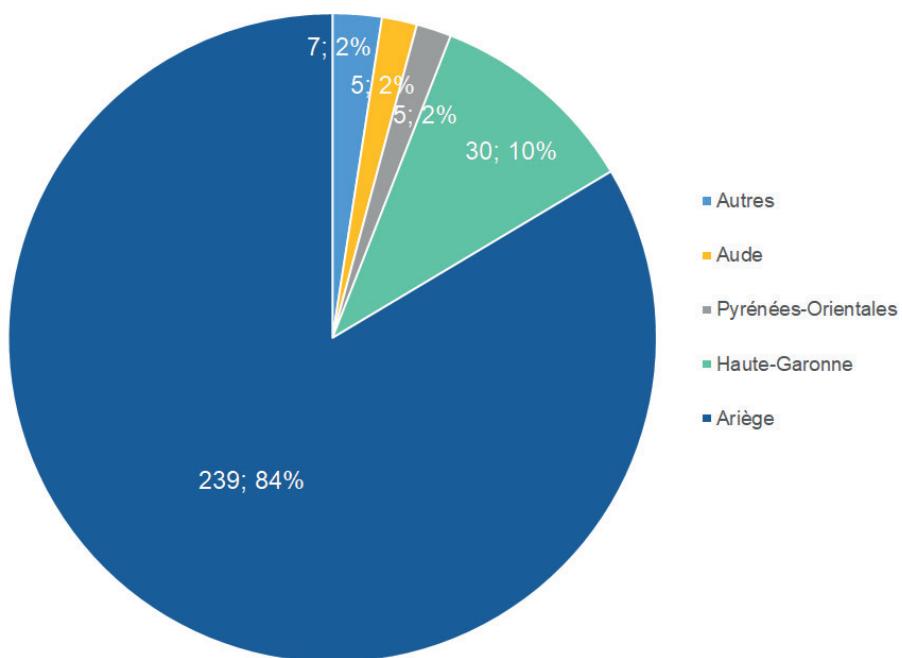


Tableau 2 – Distribution des réponses par code postal (n=286)

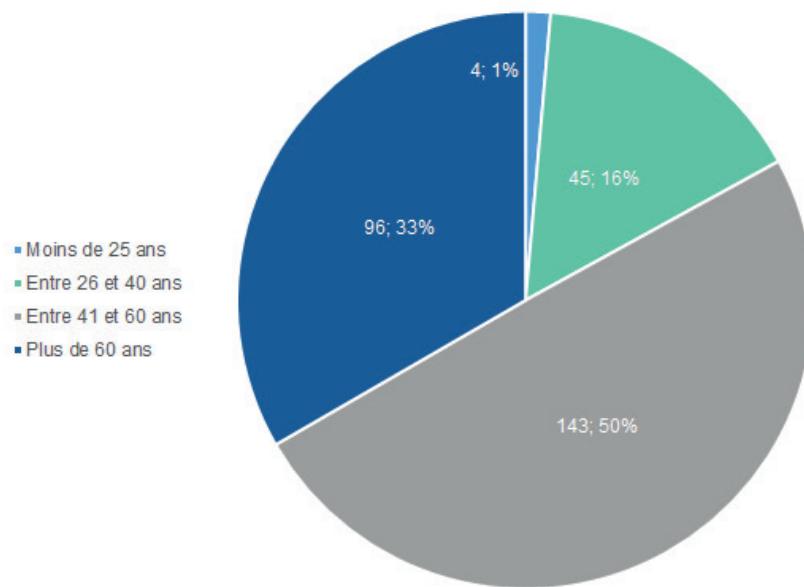
CODE POSTAL	COMMUNES	N / POURCENTAGE
09000	ARABAUX, BAULOU, BENAC, BRASSAC, BURRET, CELLES, COS, FERRIERES SUR ARIEGE, FOIX, GANAC, L HERM, LE BOSC, LOUBIERES, MONTOLIEU, PRADIERES, PRAYOLS, SERRES SUR ARGET, SOULA, ST JEAN DE VERGES, ST MARTIN DE CARALP, ST PAUL DE JARRAT, ST PIERRE DE RIVIERE, VERNAJOUL	53 / 19%
09240	AIGUES JUNTES, ALLIERES, ALZEN, CADARCET, DURBAN SUR ARIZE, LA BASTIDE DE SEROU, LARBONT, MONTAGAGNE, MONTELS, MONTSERON, NESCUS, SENTENAC DE SEROU, SUZAN	25 / 9%

09400	ALLIAT, ARIGNAC, ARNAVE, BEDEILHAC ET AYNAT, BOMPAS, CAPOULET ET JUNAC, CAZENAVE SERRES ET ALLENS, GENAT, GOURBIT, LAPEGE, MERCUS GARRABET, MIGLOS, NIAUX, ORNOLAC USSAT LES BAINS, QUIE, RABAT LES TROIS SEIGNEURS, SAURAT, SURBA, TARASCON SUR ARIEGE, USSAT	22 / 8%
09120	ARTIX, CALZAN, CAZAUX, COUSSA, CRAMPAGNA, DALOU, GUDAS, LOUBENS, MALLEON, MONTEGUT PLANTAUREL, RIEUX DE PELLEPORT, SEGURA, ST BAUZEIL, ST FELIX DE RIEUTORD, VARILHES, VENTENAC, VIRA	17 / 6%
09500	BESSET, CAMON, CAZALS DES BAYLES, COUTENS, LA BASTIDE DE BOUSIGNAC, LAGARDE, LAPENNE, MALEGOUDE, MANSES, MIREPOIX, MOULIN NEUF, RIEUCROS, ROUMENGOUX, ST FELIX DE TOURNEGAT, ST JULIEN DE GRAS CAPOU, ST QUENTIN LA TOUR, STE FOI, TEILHET, TOURTROL, TROYE D ARIEGE, VALS, VIVIES	16 / 6%
09100	ARVIGNA, BENAGUES, BEZAC, BONNAC, ESCOSSE, LA TOUR DU CRIEU, LE CARLARET, LES ISSARDS, LES PUJOLS, LESCOSSE, LUDIES, MADIERE, PAMIERS, ST AMADOU, ST JEAN DU FALGA, ST MARTIN D OYDES, ST MICHEL, ST VICTOR ROUZAUD, UNZENT, VILLENEUVE DU PAREAGE	16 / 6%
09700	BRIE, CANTE, ESPLAS, GAUDIES, JUSTINIAC, LA BASTIDE DE LORDAT, LABATUT, LE VERNET, LISSAC, MONTAUT, SAVERDUN, ST QUIRC, TREMOULET	13 / 5%
09230	BAGERT, BARJAC, BEDEILLE, CERIZOLS, CONTRAZY, FABAS, LASSERRE, MAUVEZIN DE STE CROIX, MERIGON, MONTARDIT, STE CROIX VOLVESTRE, TOURTOUSE	11 / 4%
09130	ARTIGAT, CARLA BAYLE, CASTERAS, DURFORT, LANOUX, LE FOSSAT, MONESPLE, PAILHES, SIEURAS, STE SUZANNE, VILLENEUVE DU LATOU	8 / 3%
09300	BELESTA, BENAIX, CARLA DE ROQUEFORT, DREUILHE, FOUGAX ET BARRINEUF, FREYCHENET, ILHAT, L'AIGUILLON, LAVELANET, LESPARROU, LEYCHERT, LIEURAC, MONTFERRIER, MONTSEGUR, NALZEN, PEREILLE, RAISSAC, ROQUEFIXADE, ROQUEFORT LES CASCADES, SAUTEL, ST JEAN D AIGUES VIVES, VILLENEUVE D OLMES	8 / 3%
Autres	...	97 / 34%

### 3.2. Âge

Les résultats montrent une participation prédominante des catégories d'âge supérieures. En effet, au total, les 41-60 ans et plus de 60 ans représentent 83% des réponses (respectivement 50% et 33%). Les 26 à 40 et les moins de 25 ans ont quant à eux été moins représentés avec respectivement 16% et 1% des réponses.

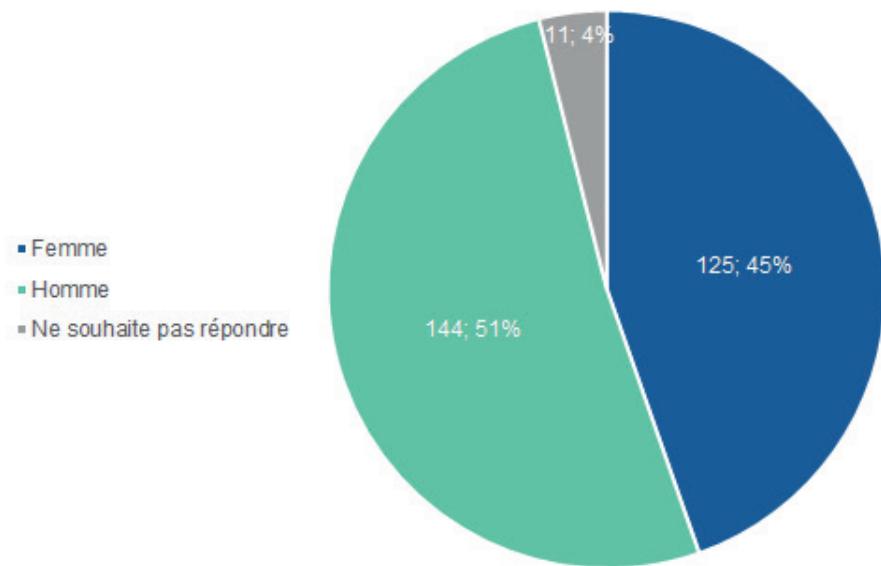
Figure 2 – Distribution des réponses par catégorie d'âge (n=288)



### 3.3. Genre

L'analyse des réponses au questionnaire révèle une répartition équilibrée selon le genre, avec une légère prédominance des hommes qui représentent 51% des participants. Les femmes constituent 45% des réponses. Un petit pourcentage, soit 4%, a choisi de ne pas répondre à cette question.

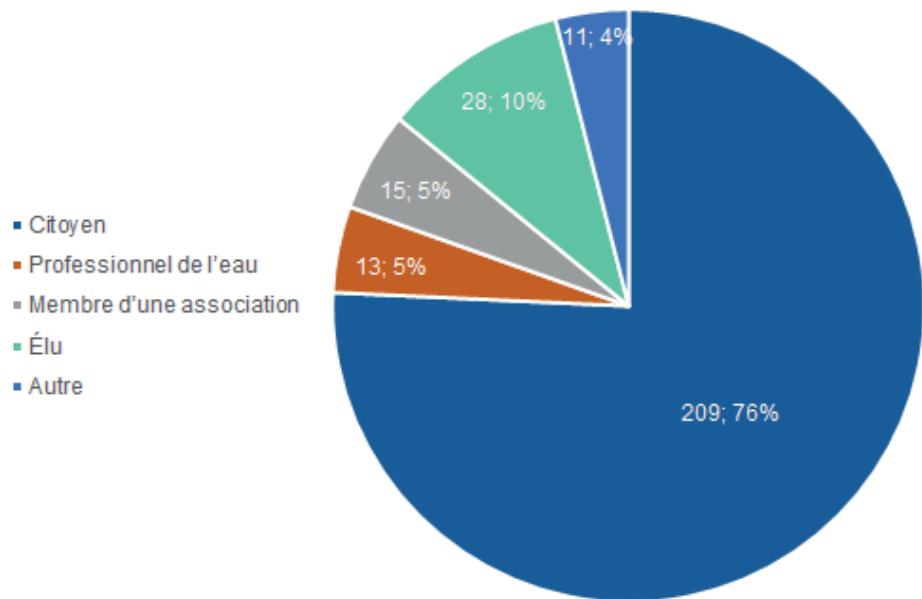
Figure 3 – Distribution des réponses par genre (n=280)



### 3.4. Rôle

Une grande majorité de **76% des réponses proviennent de personnes s'identifiant avant tout comme des citoyens**. Les élus représentent quant à eux 10% des participants, suivis par les professionnels de l'eau (5%) et les membres d'une association (5%). Une petite fraction (5%) a été catégorisée comme 'Autre', indiquant une diversité de profils moins courants parmi les répondants.

Figure 4 – Distribution des réponses par rôle (n=276)



## 4. Résultats

### 4.1. Connaissances générales sur le SAGE et les enjeux liés à l'eau

#### Une bonne compréhension de ce qu'est un bassin versant

Une large majorité (88 %) des réponses a correctement défini un bassin versant comme une zone géographique drainée par un système de cours d'eau convergents vers un point commun. Ceci montre une forte sensibilisation aux concepts de base de la gestion hydrographique.

#### Une perception peut-être limitée de l'étendue réelle du territoire du SAGE

Concernant l'étendue des bassins versants, les avis étaient partagés. La réponse la plus fréquente, choisie par 51% des participants, indiquait que les bassins s'étendent uniquement sur l'Ariège, ce qui souligne une perception peut-être plus limitée de leur étendue réelle qui inclut au contraire plusieurs départements.

#### La variation des précipitations bien identifiée comme principal effet du changement climatique

En ce qui concerne les effets du changement climatique, 63% des réponses ont souligné la variation des régimes de précipitations comme principal effet sur la gestion de l'eau, reflétant une conscience relativement bonne des impacts climatiques immédiats sur les ressources en eau.

#### Une sous-estimation de la part des prélèvements en eau potable

Enfin, pour la question sur la part de l'eau prélevée utilisée pour l'eau potable, la majorité (48 %) a estimé à 19%, ce qui pourrait indiquer une sous-estimation ou une méconnaissance des volumes d'eau consacrés à l'alimentation en eau potable.

Tableau 3 – Réponses aux questions quiz des étapes 1 à 3

QUESTION	RÉPONSES	N / POURCENTAGE
<b>Étape 1 : « Bassins versants des Pyrénées Ariégeoises, c'est où, c'est quoi ? »</b>		
Selon vous, qu'est-ce qu'un « bassin versant » ?	Une zone géographique drainée par un système de cours d'eau convergents vers un point commun.	528 / 88 %
	Un réservoir artificiel créé pour stocker de l'eau	45 / 8 %
	Un ensemble de puits souterrains reliés entre eux	3 / 1 %

	Une zone de captage d'eau potable	21 / 4 %
Les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises (Salat-Volp, Arize, Lèze, Ariège et Hers) s'étendent sur :	4 départements (L'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne...)	212 / 37 %
	1 département (L'Ariège)	292 / 51 %
	3 départements (L'Ariège, l'Aude et la Haute-Garonne...)	66 / 12 %
<b>Étape 2 : Le SAGE, un outil pour répondre aux enjeux du changement climatique</b>		
Quel est le principal effet du changement climatique sur la gestion de l'eau pour les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises ?	La variation des régimes de précipitations	337 / 63 %
	L'augmentation de l'érosion du sol	44 / 8 %
	Le déplacement des espèces aquatiques	20 / 4 %
	La stabilité des niveaux d'eau	138 / 26 %
<b>Étape 3 : Le partage de l'eau sur le territoire</b>		
Selon vous, sur la totalité de l'eau prélevée dans les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises, quelle est la part utilisée pour l'eau potable ?	44%	120 / 24 %
	19%	245 / 48 %
	32%	144 / 28 %
<b>Étape 5 : La prévention des risques</b>		
Le lit d'un cours d'eau est-il fixe ?	Oui, les cours d'eau sont fixes et immuables.	4 / 1%
	Oui, mais il peut varier uniquement en cas de conditions météorologiques extrêmes.	48 / 13%
	Non, les cours d'eau peuvent varier dans leur espace de mobilité, appelé « divagation ».	317 / 86%

<b>Étape 6 : La qualité de l'eau</b>		
Quelle problématique a le plus d'impact sur l'augmentation de la température des cours d'eau et ses conséquences spécifiques ?	L'utilisation intensive des pesticides en agriculture affectant la biodiversité et la température de l'eau.	30 / 9%
	L'urbanisation croissante le long des cours d'eau, entraînant le ruissellement urbain de surfaces chaudes et imperméables, contribuant ainsi à l'augmentation de la température de l'eau.	55 / 16%
	Les rejets industriels et des stations d'épurations dans les masses d'eau, libérant des substances thermogènes et des effluents chauds, ce qui peut significativement éléver la température des cours d'eau.	66 / 19%
	Les changements climatiques globaux, influençant le débit des cours d'eau et de fait leur température, provoquant des altérations sur les écosystèmes.	194 / 56%
<b>Étape 7 : La protection de la biodiversité et des milieux naturels</b>		
Les espèces exotiques envahissantes peuvent menacer la biodiversité en introduisant des compétiteurs ou des prédateurs non naturels.	VRAI	321 / 96%
	FAUX	13 / 4%
Les barrages entravent très peu la migration des poissons et forment des réservoirs de biodiversité.	VRAI	122 / 36%
	FAUX	213 / 64%

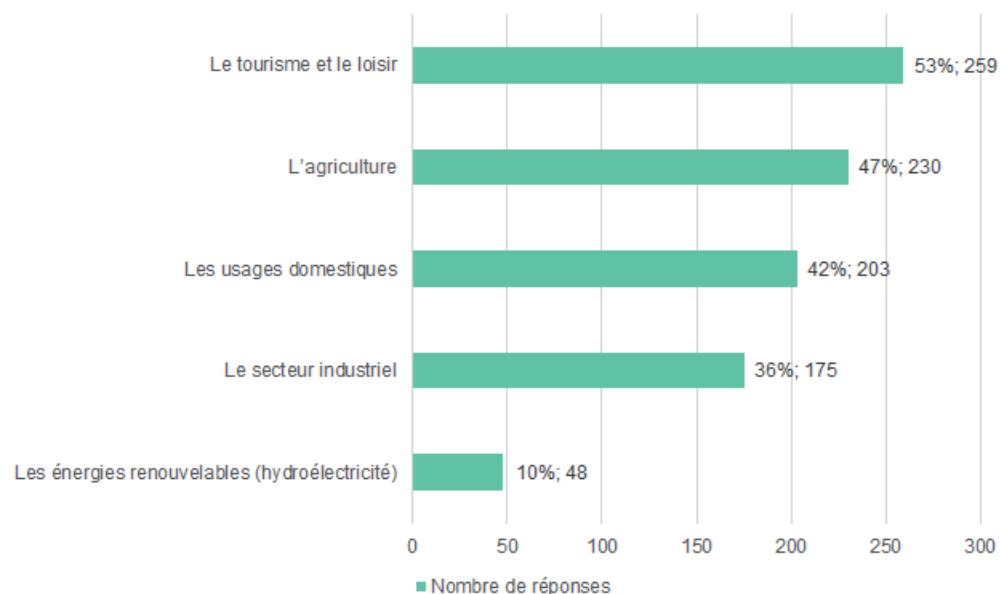
Les zones tampons végétalisées agissent comme des filtres naturels, préservant la biodiversité en réduisant la pollution.	VRAI	323 / 97%
	FAUX	12 / 3%
Les pratiques agricoles conventionnelles ont le même impact sur la qualité de l'eau des rivières environnantes que les pratiques agricoles durables.	VRAI	38 / 11%
	FAUX	296 / 89%
En vert, les bonnes réponses.		
En orange, les réponses qui ont le plus été choisies.		

## 4.2. Quels secteurs mettre à contribution en cas de crise de sécheresse ?

### 4.2.1. Les secteurs par ordre de priorité

Les résultats du questionnaire sur les priorités en matière de restrictions d'eau en cas de crise de sécheresse révèlent les priorités des répondants.

**Figure 5 – Les secteurs qui devraient être mis à contribution en priorité par le biais de restrictions adaptées (n=485)**



### Tourisme, loisirs et agriculture devraient mis à contribution en priorité

Une majorité a identifié le tourisme et les loisirs (53%) ainsi que l'agriculture (47%) comme les secteurs les plus prioritaires pour les restrictions. Ces choix mettent en évidence la perception que bien que cruciaux économiquement, ces domaines devraient faire encore des efforts pour la préservation de la ressource l'eau. Les usages domestiques et industriels sont également considérés comme importants, mais secondaires.

### L'hydroélectricité “épargnée” par d'éventuelles restrictions ?

L'hydroélectricité, une source d'énergie renouvelable, est jugée moins prioritaire pour les restrictions, soulignant peut-être une préférence pour le soutien à la production d'énergie verte même en période de ressources limitées.

#### 4.2.2. Les solutions proposées pour chaque secteur

##### Tourisme et loisir

- **Restrictions sur les activités gourmandes en eau :** Limitation de l'utilisation de l'eau pour les piscines publiques, les fontaines et les parcs aquatiques.
- **Promotion du tourisme durable :** Transition vers des formes de tourisme qui consomment moins d'eau.

*"Plus d'apport d'eau pour les loisirs, les usines d'eau, etc... pour privilégier le vital c'est à dire boire et manger, puis en 3eme position la lumière, chauffage."*

##### Agriculture

- **Modification des pratiques agricoles:** Transition vers l'agroécologie, y compris l'adoption de cultures nécessitant moins d'eau et l'amélioration de la gestion des sols pour augmenter l'infiltration de l'eau.
- **Techniques d'irrigation efficientes :** Adoption de l'irrigation au goutte à goutte et de l'irrigation nocturne.

*"Agriculture : changer les assolements vers des cultures sobres en eau, pratiquer le soin des sols par l'agroforesterie, l'agroécologie, par l'arrêt des pesticides parce qu'il faut des sols vivants pour retenir l'eau."*

##### Usages domestiques

- **Installation de dispositifs économies :** Équipement obligatoire des maisons en systèmes de récupération d'eau de pluie et de recyclage des eaux grises.
- **Réduction de la consommation :** Régulation de la quantité d'eau utilisée par personne et par jour.

*"Usages domestiques : volume maxi par habitant, récupération eaux de pluies, réutilisation des eaux grises."*

*"Encourager la population à faire attention à sa consommation d'eau, restreindre les douches, avoir une utilisation intelligente et réfléchie de l'eau."*

##### Secteur industriel

- **Optimisation des ressources :** Utilisation de technologies avancées pour réduire la dépendance à l'eau dans les processus industriels.
- **Réutilisation de l'eau :** Mise en œuvre de systèmes fermés pour le recyclage de l'eau dans les usines.

*"Imposer des circuits d'eau et limiter les productions gourmandes en eau."*

## Énergies renouvelables et hydroélectricité

- **Arrêt des prélèvements** : Suspension des prélèvements pour la production hydroélectrique pendant les périodes de bas débit pour protéger les réserves d'eau.
- **Restrictions strictes** : Impose des restrictions plus sévères sur les débits réduits des cours d'eau utilisés pour la production d'énergie.

*"Il est inadmissible de pouvoir ne laisser sur débit réduit que 25% d'un cours d'eau en période d'étiage lorsque les températures sont hautes."*

## Autres secteurs

- **Éducation et sensibilisation** : Campagnes pour encourager les économies d'eau dans tous les aspects de la vie quotidienne.
- **Gestion intégrée de l'eau** : Mise en place de politiques de gestion de l'eau qui incluent des mesures de conservation saisonnières et des incitations tarifaires basées sur la consommation.

*"Encourager une gestion intelligente de l'eau en agriculture, en limitant notamment la culture d'espèces qui demandent énormément d'eau."*

### **4.3. Quelles activités économiques liées à l'eau devrait-on maintenir et protéger en priorité dans le contexte du changement climatique ?**

#### **4.3.1. Quelles sont les activités menacées ?**

Les participants reconnaissent largement que toutes les activités économiques sont menacées par le changement climatique. Ils attribuent cependant des degrés de risque différents à chaque secteur, probablement basés sur une appréciation de l'impact immédiat de ces menaces sur leur environnement ou leur économie locale.

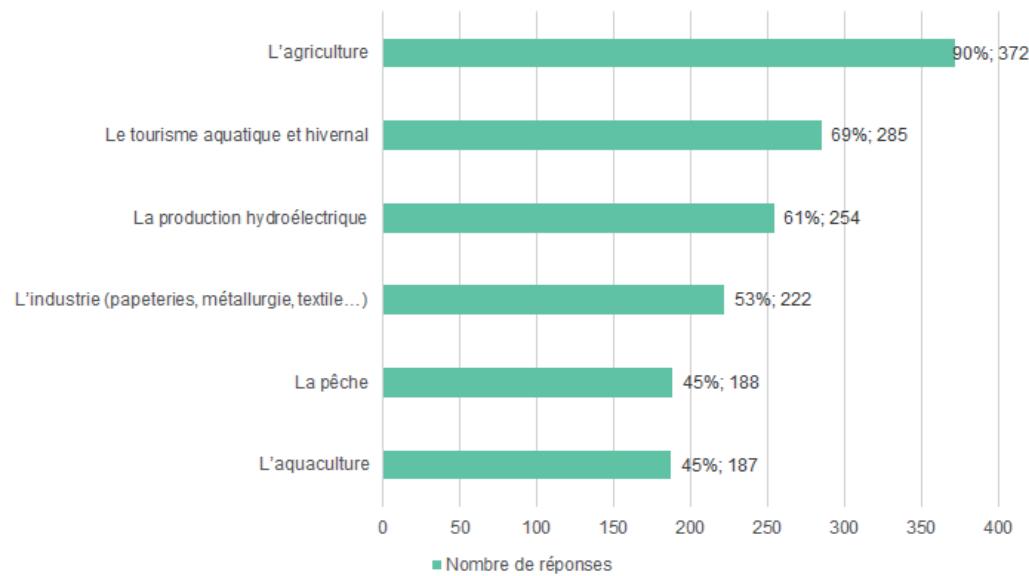
#### **L'agriculture largement identifiée comme menacée par le changement climatique**

L'agriculture (90%, 372 réponses) est perçue comme étant le secteur le plus menacé par le changement climatique. Cela reflète une prise de conscience large que l'agriculture dépend fortement de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation et est donc extrêmement vulnérable aux variations de précipitations et aux sécheresses.

#### **Les autres secteurs identifiés également comme vulnérables mais dans une moindre mesure**

Les participants ont aussi reconnu la vulnérabilité de plusieurs autres secteurs économiques face aux changements climatiques, bien que dans une mesure moins prononcée que pour l'agriculture. Le tourisme aquatique et hivernal reçoit une attention notable avec 69% (285 réponses), ce qui reflète les inquiétudes liées aux impacts des variations climatiques sur les sports d'eau et les activités de neige, essentiels pour l'attrait touristique de nombreuses régions. La production hydroélectrique, avec 61% (254 réponses), est également perçue comme sensible, étant directement dépendante des flux d'eau pour générer de l'énergie. L'industrie, incluant des secteurs tels que les papeteries, la métallurgie, et le textile, est considérée par 53% (222 réponses) des participants comme étant menacée, principalement en raison de sa forte consommation d'eau. Enfin, la pêche et l'aquaculture sont vues comme vulnérables par 45% des répondants (188 pour la pêche, 187 pour l'aquaculture).

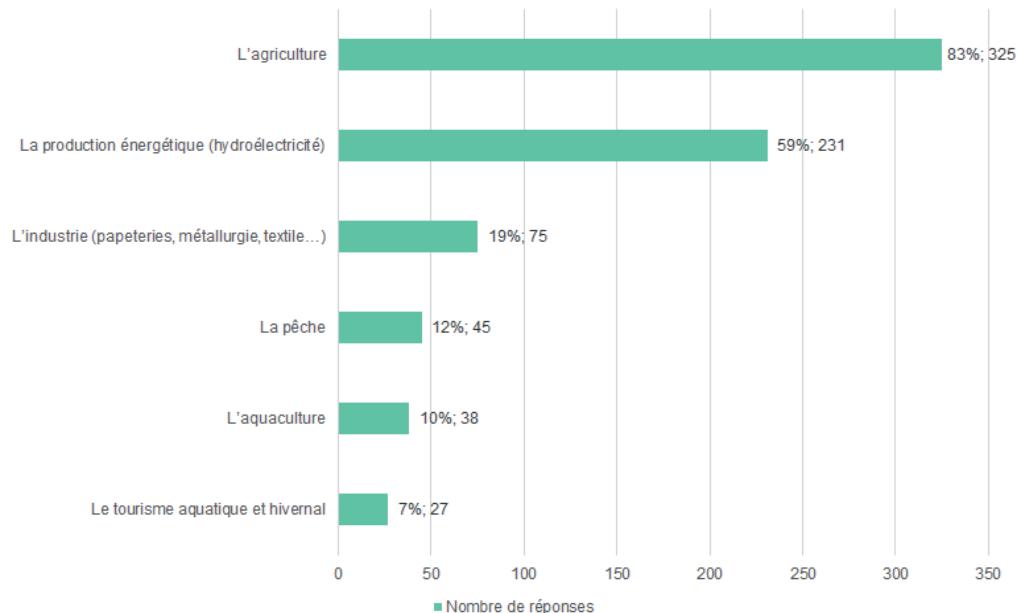
**Figure 6 – Les activités économiques menacées par le changement climatique et ses effets sur la ressource en eau (n=415)**



#### **4.3.2. Quelles activités devrait-on protéger en priorité ?**

Les résultats mettent en évidence une hiérarchisation claire des priorités, avec un accent particulier sur la nécessité de protéger l'agriculture et la production d'énergie hydroélectrique, considérées comme fondamentales pour la soutenabilité à long terme face aux défis posés par le changement climatique.

**Figure 7 – Les activités économiques à protéger en priorité au regard du changement climatique et de ses effets sur la ressource en eau (n=390)**



#### **L'agriculture, secteur à protéger en priorité**

L'agriculture est largement considérée comme la plus critique, avec 83% des participants (83%, 325 réponses) la sélectionnant comme une priorité. Cela souligne la perception de la dépendance de ce secteur à l'eau pour la production alimentaire, sa vulnérabilité aux changements climatiques et le caractère crucial de ce secteur pour le territoire et ses habitants.

#### **L'hydroélectricité également à préserver**

La production énergétique (hydroélectricité) est également jugée importante par 59% des répondants (59%, 231 réponses), reflétant l'inquiétude face à la capacité de production d'énergie renouvelable en contexte de variabilité des précipitations et des flux d'eau.

#### **Les autres secteurs jugés moins prioritaires**

L'industrie est choisie par 19% des sondés (75 réponses). La pêche et l'aquaculture sont identifiées respectivement par 12% (45 réponses) et 10% (38 réponses) des participants. Le tourisme aquatique et hivernal est considéré comme le moins prioritaire, avec seulement 7% des voix (27 réponses). Ces résultats peuvent refléter une perception que, bien qu'impactés par le changement climatique, ces secteurs demeurent moins essentiels comparativement aux besoins alimentaires ou énergétiques.

### 4.3.3. Les solutions proposées pour l'adaptation au changement climatique

Les propositions faites en matière de solutions d'adaptation au changement climatique couvrent différents secteurs.

#### Agriculture

- **Adaptation des pratiques agricoles**: Priorité à l'adaptation des cultures aux nouvelles conditions climatiques, en choisissant des espèces moins gourmandes en eau et plus résistantes aux variations climatiques.
- **Amélioration des techniques d'irrigation**: Adoption de systèmes d'irrigation plus efficaces, comme le goutte à goutte, et utilisation de couverts végétaux pour améliorer la rétention de l'eau dans les sols.
- **Agroécologie et permaculture**: Transition vers des méthodes agricoles qui soutiennent la biodiversité et la santé des sols, réduisant ainsi la dépendance aux intrants chimiques et augmentant la résilience des cultures.

*"L'agriculture doit se tourner vers des cultures adaptées au sol et au climat qui change. C'est à l'Homme d'adapter ses cultures aux conditions climatiques en arrêtant de vouloir puiser toujours plus de ressources (eau, pétrole, etc.)"*

#### Hydroélectricité et énergie renouvelable

- **Gestion optimisée de l'eau**: Adapter les lâchers d'eau pour soutenir à la fois la production d'énergie et la préservation des écosystèmes aquatiques.
- **Développement des énergies alternatives**: Encouragement à la diversification énergétique, notamment à travers le développement de l'énergie solaire et éolienne, pour réduire la pression sur les ressources hydrauliques.

*"Adapter les lâchers d'eau des lacs de montagne en fonction des heures les plus chaudes pour maintenir une température et un débit suffisant pour garder la vie dans les cours d'eau."*

#### Pêche et aquaculture

- **Gestion durable des ressources aquatiques**: Adaptation des périodes de pêche et modernisation des pratiques d'aquaculture pour assurer la durabilité des stocks et la santé des écosystèmes aquatiques.

*"Adapter les périodes d'ouverture de la pêche, équiper tous les équipements au fil de l'eau de passes à poisson."*

### Tourisme

- **Tourisme durable:** Révision des pratiques touristiques pour limiter l'utilisation des ressources en eau et promouvoir des activités respectueuses de l'environnement.
- **Éducation environnementale:** Sensibilisation des acteurs du tourisme et des visiteurs aux impacts du changement climatique sur les ressources locales en eau.

*"[Il faut] réguler les accès [et] accepter les limites du tourisme."*

### Gestion des ressources en eau

- **Stockage et réutilisation de l'eau:** Propositions pour augmenter le stockage de l'eau à travers des retenues et des barrages, ainsi que la promotion de la réutilisation des eaux usées pour des applications non potables.
- **Protection et restauration des écosystèmes:** Initiatives pour restaurer les rivières, les zones humides et les habitats naturels qui jouent un rôle crucial dans la régulation des cycles de l'eau et la filtration naturelle.

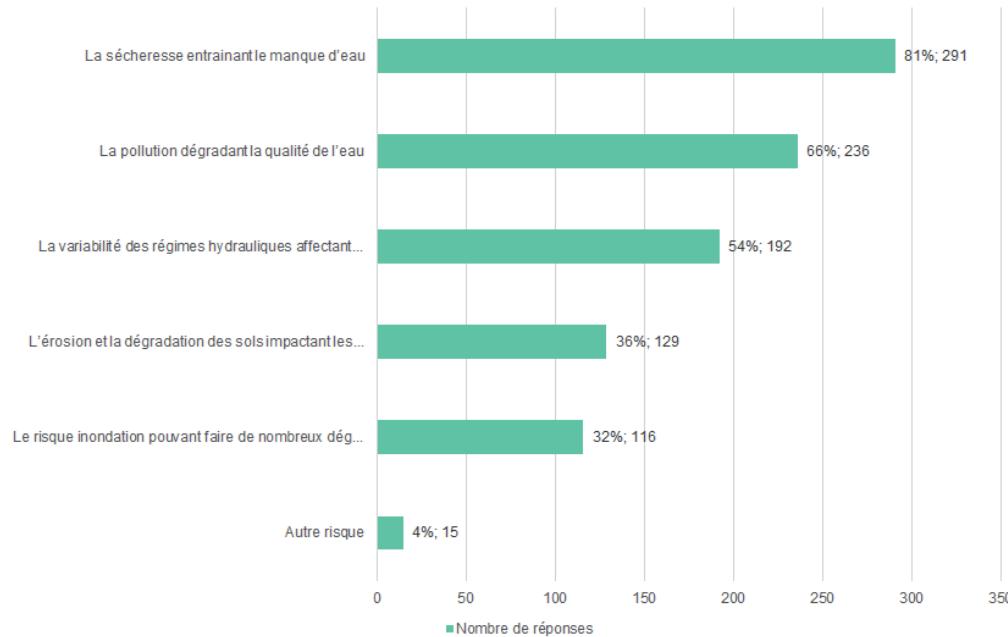
*"Création de retenues collinaires permettant de stocker l'eau lors de fortes pluies, permettant un étage des cours d'eau pendant les périodes de sécheresse, et l'irrigation des cultures."*

*"Améliorer la fonctionnalité des zones humides en créant un réseau de zones humides en gestion conservatoire comprenant un plan de gestion multi site multi acteurs."*

#### 4.4. Quels risques préoccupent le plus ?

##### 4.4.1. Les risques par niveau de préoccupation

Figure 8 – Les risques qui inquiètent le plus sur le territoire (n=358)



##### La disponibilité de la ressource au cœur des préoccupations

La sécheresse entraînant le manque d'eau est le risque le plus préoccupant, avec 81% des répondants l'ayant choisi. Aussi, la variabilité des régimes hydrauliques affectant la disponibilité de l'eau est mentionnée par 54% des répondants. Ces résultats soulignent une forte préoccupation pour l'enjeu de disponibilité de l'eau.

##### La pollution et la qualité de l'eau également en 2ème position

La pollution dégradant la qualité de l'eau est également une préoccupation importante, citée par 66% des répondants. Cela indique que la qualité de l'eau est une question cruciale pour les habitants, qui sont conscients des effets néfastes des activités humaines et industrielles sur les ressources en eau.

##### Les risques d'inondation et d'érosion préoccupent, mais dans une moindre mesure

L'érosion et la dégradation des sols impactant les espaces sensibles et le risque inondation pouvant faire de nombreux dégâts sont des préoccupations moins fréquemment sélectionnées, avec respectivement 38% et 32% des réponses. Bien

que moins prédominants que les autres, ces risques sont perçus comme significatifs et indiquent des inquiétudes concernant les impacts environnementaux et les dommages matériels potentiels.

#### Les autres préoccupations identifiées

- **Pollution liée aux activités de construction et industrielles** : Certaines réponses se concentrent sur les problèmes liés à des pratiques non durables, telles que l'utilisation de déchets de construction pour remblayer des gravières, pouvant polluer les nappes phréatiques. De plus, la pollution minière en tête de bassin versant est également source de préoccupation.
- **Impact des infrastructures hydrauliques** : Des inquiétudes sont soulevées concernant la politique publique de gestion de l'eau, notamment la création de réserves d'eau et de micro-centrales hydrauliques qui ne tiennent pas compte des besoins écologiques naturels et pourraient exacerber les effets du changement climatique.
- **Conflits sociaux et gestion de l'eau** : Les conflits sociaux liés à l'utilisation de l'eau sont mentionnés, soulignant les tensions possibles entre différents usagers de l'eau dans un contexte de rareté ou de gestion inégale.
- **Conséquences du changement climatique** : Des préoccupations spécifiques comme la réduction des chutes de neige et la diminution des débits des cours d'eau, qui réduisent la dilution des polluants et impactent les écosystèmes aquatiques, sont également notées.

#### 4.4.2. Les stratégies proposées pour anticiper la vulnérabilité des infrastructures face aux risques d'inondation

Privilégier des approches “naturelles” qui minimisent les impacts environnementaux

Les résultats du sondage montrent une forte préférence pour des approches qui minimisent les impacts environnementaux et favorisent la gestion naturelle de la ressource en eau.

En effet, deux propositions se démarquent avec chacune 41% des réponses :

- Opter pour une gestion naturelle : incluant la restauration des zones humides (zones de rétention naturelle des eaux), la végétalisation des berges et la gestion raisonnée des cours d'eau
- Éviter les impacts sur les territoires : en stoppant l'urbanisation excessive, en végétalisant les villes, en évitant le labour intensif des terres agricoles, et en favorisant le développement de haies végétales.

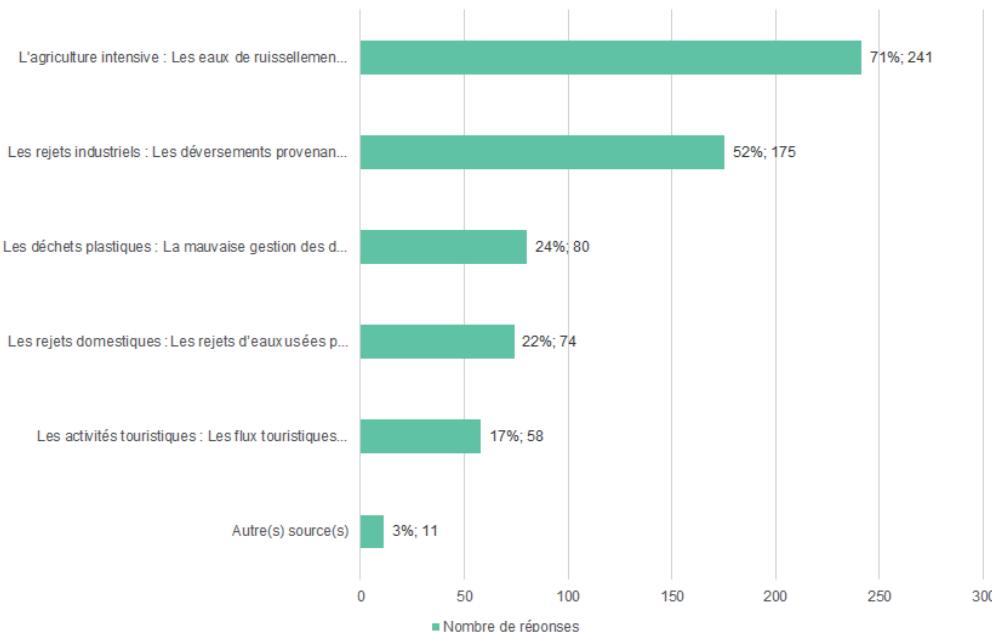
#### Les aménagements des cours d'eau et la prévention jugés moins pertinents

L'option “aménager les cours d'eau” n'a été choisie que par 10% des répondants. Ceci peut refléter, dans une moindre mesure, une certaine reconnaissance du besoin d'infrastructures physiques pour contrôler le débit de l'eau et protéger les zones habitées, mais elle demeure nettement moins populaire que les approches plus écologiques. L'approche de prévention du risque auprès des habitants est la moins favorisée, elle semble être perçue comme moins prioritaire comparée aux approches physiques ou écologiques directes.

## 4.5. Quelles sont les sources de pollution qui préoccupent le plus ?

### 4.5.1. Les sources de pollution par niveau de préoccupation

Figure 9 – Les sources de pollution qui inquiètent le plus sur le territoire (n=338)



### L'agriculture intensive et les rejets industriels comme sources d'inquiétude en matière de pollution

L'agriculture intensive est la source de pollution qui préoccupe le plus, citée par 71% des répondants. Cela souligne une forte préoccupation pour le ruissellement des eaux contenant des résidus de pesticides et d'engrais, ainsi que les sols érodés, qui peuvent contribuer significativement à la pollution des nappes phréatiques et des eaux de surface. Cette préoccupation pourrait refléter une prise de conscience de l'impact environnemental de l'agriculture non durable sur les écosystèmes locaux.

Les rejets industriels arrivent en deuxième position, avec 52% des répondants les considérant comme une source importante de pollution. Cela indique une inquiétude aussi concernant les substances polluantes que peuvent contenir les déversements provenant des activités industrielles, affectant la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes aquatiques.

### Déchets plastiques, rejets domestiques et activités touristiques dans une moindre mesure

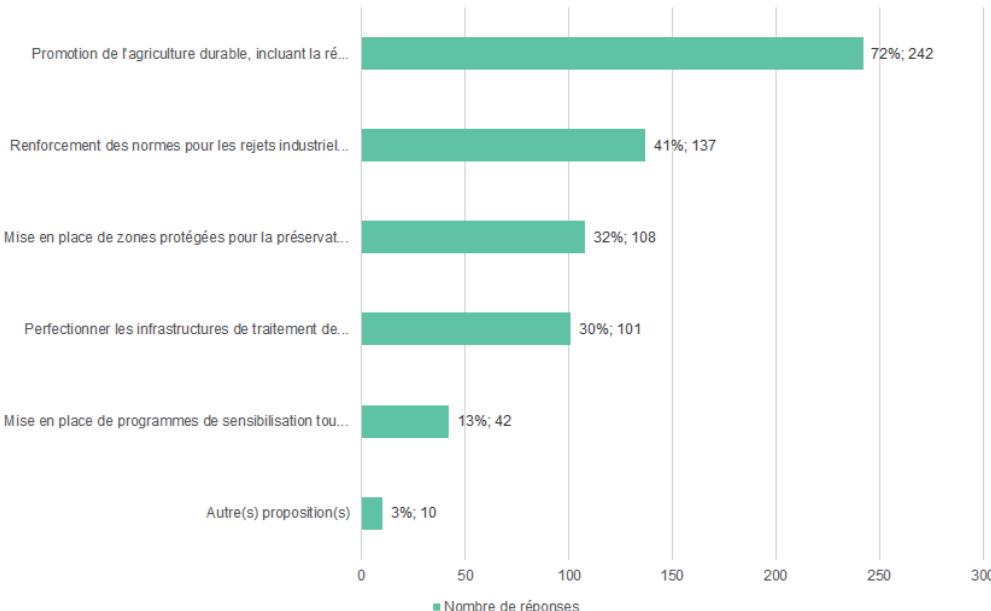
Les déchets plastiques sont une source de préoccupation pour 24% des participants. La gestion inadéquate des déchets plastiques, menant à leur accumulation dans les cours d'eau, est reconnue comme un problème significatif, impactant non seulement l'esthétique des paysages naturels mais aussi la vie aquatique. Les rejets domestiques sont également préoccupants pour 22% des répondants, ce qui met en lumière les défis liés au traitement et à la gestion des eaux usées domestiques qui peuvent polluer les cours d'eau. Les activités touristiques sont considérées comme une source de pollution par 17% des sondés.

### Les gravières également citées comme autres sources de pollution identifiées

La gestion des gravières et le remblayage de celles-ci avec des déchets inertes est perçu comme une menace significative pour la qualité de l'eau dans les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises. Les participants soulignent aussi les risques de pollution de la nappe phréatique et les impacts environnementaux liés aux décharges anciennes et nouvelles le long des cours d'eau tels que l'Ariège à Luzenac, Pamiers, ainsi que sur le Vicdessos à Tarascon.

#### 4.5.2. Les solutions proposées pour faire face à la pollution des cours d'eau

**Figure 10 – Les solutions qu'il faudrait développer pour faire face à la pollution des cours d'eau (n=335)**



### Priorité à la promotion de l'agriculture Durable

La promotion de l'agriculture durable (72%, 242 réponses) est clairement sollicitée, reflétant une forte volonté de réduire l'impact environnemental de l'agriculture. Les pratiques durables incluant la réduction des pesticides et engrains sont jugées essentielles pour diminuer la pollution des eaux.

Une "autre proposition" plaide quant à elle pour l'interdiction totale des pesticides agricoles, critiquant l'inefficacité des politiques actuelles et appelant à un soutien accru pour l'agroécologie et l'agriculture biologique.

### Renforcement des contrôles industriels, zones protégées et traitement des eaux dans une moindre mesure

Le renforcement des normes pour les rejets industriels (41%, 137 réponses), la mise en place de zones protégées (32%, 108 réponses) et le perfectionnement des infrastructures de traitement des eaux usées (30%, 101 réponses) sont également considérés, dans une moindre mesure, comme des solutions pertinentes pour préserver la qualité de l'eau et faire face à la pollution des cours d'eau.

### La sensibilisation jugée moins pertinente

La mise en place de programmes de sensibilisation (13%, 42 réponses) est moins privilégiée que les autres solutions énoncées.

### D'autres propositions également formulées

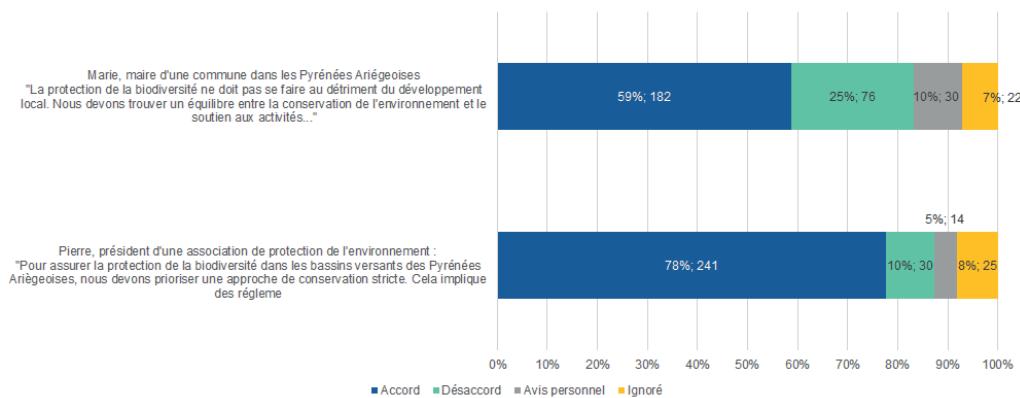
Certaines réponses énoncent également des solutions alternatives ou complémentaires non spécifiées.

- Contrôle rigoureux des normes de rejet avec des sanctions fortes pour les contrevenants
- Concernant les gravières, une révision de leur schéma d'implantation et des méthodes de gestion pour réduire leur impact environnemental.
- Résoudre le problème des anciennes décharges pour éviter les risques de pollution persistants.

## 4.6. Comment protéger la biodiversité et les milieux naturels au sein des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises ?

### 4.6.1. Les différents positions

Figure 11 – Les niveaux d'adhésion aux positions de Marie et Pierre (n=310)



#### Un fort soutien pour une approche de conservation stricte

Pierre, président d'une association de protection de l'environnement, recueille un soutien important avec 78% des réponses exprimées en accord avec sa proposition de prioriser une approche de conservation stricte. Cette vision comprend des réglementations plus strictes sur l'utilisation des terres, des efforts pour restaurer les habitats naturels, et la promotion de pratiques agricoles durables. Seulement 10% ne sont pas d'accord et 8% ont un avis personnel, soulignant une forte adhésion à une gestion environnementale rigoureuse pour garantir la pérennité des écosystèmes aquatiques.

Les commentaires exprimés dans le cadre des "avis personnels" au sujet de la position de Pierre mettent en lumière diverses préoccupations et suggestions concernant la gestion de la biodiversité et des ressources aquatiques.

- **Préoccupations économiques et pratiques agricoles :** Plusieurs commentaires soulignent que les mesures de préservation ne doivent pas compromettre la viabilité économique des agriculteurs. Ils appellent à un équilibre entre les pratiques agricoles durables et les réalités économiques, avec des suggestions de compensations financières pour les agriculteurs affectés par les nouvelles réglementations.
- **Application des règles existantes :** Certaines rappellent l'importance de faire respecter les règlements actuels avant d'introduire de nouvelles normes, en soulignant souvent le manque de moyens pour le contrôle et un certain laxisme des autorités.
- **Éducation et formation :** Il est suggéré de consacrer plus de ressources à l'éducation à l'environnement et à la formation des citoyens pour favoriser un

respect accru de la nature et encourager des changements de comportement.

- **Inclusion et collaboration** : Plusieurs réponses insistent sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés, y compris les agriculteurs et autres utilisateurs locaux des ressources, dans le processus de décision. Ils préconisent une approche collaborative qui intègre la prise de conscience et la participation active de toutes les parties prenantes.
- **Pragmatisme territorial** : Beaucoup expriment le besoin de ne pas être trop extrêmes ou contraignants dans les réglementations, en plaident pour des solutions pratiques qui tiennent compte des particularités locales et territoriales.

#### Un soutien plus modéré pour l'équilibre entre développement et conservation

Marie, maire d'une commune, qui prône un équilibre entre développement local et conservation de l'environnement, reçoit un soutien moins prononcé avec 59% d'accord. Son approche, qui favorise des réglementations moins strictes et mise sur la collaboration avec les acteurs locaux pour promouvoir des pratiques agricoles adaptées et un développement durable, est soutenue par une majorité mais avec moins de poids que l'approche de Pierre. Elle observe également une proportion plus élevée de désaccord (25%) et de personnes exprimant une opinion personnelle (10%).

Les commentaires exprimés dans le cadre des "avis personnels" au sujet de la position de Marie révèlent différentes préoccupations quant à l'insuffisance des mesures actuelles pour protéger efficacement la biodiversité et l'environnement.

- **Scepticisme quant au développement durable** : Beaucoup expriment des doutes sur la capacité du développement durable tel qu'il est actuellement pratiqué pour protéger réellement la nature. Ils soulignent un historique de dégradations environnementales commises au nom des "nécessités économiques" et de la "création d'emplois".
- **Critique de la gestion économique actuelle** : Plusieurs commentaires suggèrent que les pratiques économiques et agricoles actuelles ne tiennent pas suffisamment compte de la conservation de l'environnement et peuvent même exacerber les problèmes écologiques.
- **Appel à une réglementation plus stricte** : Certaines évoquent la nécessité d'une législation plus ferme pour contrôler les activités économiques, notamment pour limiter l'impact des grandes industries et de l'agriculture intensive.
- **Priorisation de la nature** : Certaines réponses appellent à placer la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité au-dessus des gains économiques à court terme, avec des mesures concrètes pour assurer la durabilité à long terme.

- **Importance de l'éducation et de la sensibilisation :** La sensibilisation est vue comme essentielle, mais il est également souligné que des actions immédiates sont nécessaires pour faire face à l'urgence écologique, suggérant que l'éducation seule n'est pas suffisante.

Ces commentaires reflètent une forte demande pour des changements radicaux dans la façon dont les activités économiques sont régulées et gérées, en mettant un accent plus marqué sur la protection de l'environnement et la promotion de pratiques durables.

#### **4.6.2. Les solutions proposées pour protéger la biodiversité et les milieux naturels**

##### Gestion des cours d'eau et des zones humides

- **Réaménagement des cours d'eau :** Cette proposition comprend la suppression des seuils inutilisés pour restaurer la continuité écologique des rivières, l'installation de passes à poissons pour favoriser le transit des espèces aquatiques, et la restauration des méandres naturels des cours d'eau afin de rétablir leur dynamique originelle.

*"Aménager les cours d'eau et résERVER des zones de protection pour créer des poches de biodiversité suffisantes dans divers endroits des Pyrénées, en accord avec les secteurs concernés et les acteurs du territoire ainsi que les associations environnementales (renforcer les zones Natura 2000)."*

*"Rétablir la continuité des cours d'eau en : retirant les seuils inutilisés, s'assurant que tous les autres disposent d'une passe à poissons, stoppant le développement de nouvelles microcentrales."*

- **Création et protection de zones humides :** Augmenter et protéger les zones humides est suggéré à travers la création de nouvelles réserves naturelles et la gestion de zones déjà existantes comme les espaces naturels sensibles. Ces zones serviraient de refuges pour la biodiversité locale et de régulateurs naturels des cycles hydrologiques.

*"Recréer les zones humides et les réservoirs de biodiversité."*

*"Améliorer la fonctionnalité des zones humides en créant un réseau de zones humides en gestion conservatoire comprenant un plan de gestion multi site multi acteurs."*

- **Gestion conservatoire :** Il est proposé de mettre en place un réseau de zones humides gérées de manière conservatoire avec des plans de gestion multisites et multi-acteurs, incluant des actions coordonnées entre différentes juridictions et acteurs de terrain pour assurer une conservation efficace.

*"Protéger un réseau de sites patrimoniaux par différents outils : réserves naturelles, ORE, espace naturel sensible, convention de gestion en concertation avec l'ensemble des usagers."*

#### Agriculture et pratiques agricoles

- **Transition vers l'agriculture biologique** : La conversion proposée de l'agriculture locale vers des pratiques biologiques comprend un soutien aux petites et moyennes exploitations agricoles via des subventions ou des incitations fiscales, favorisant des pratiques moins dépendantes des intrants chimiques.

*"Conversion de l'ensemble l'agriculture ariégeoise à l'agriculture biologique labellisée."*

*"Soutenir largement les pratiques agroécologiques et l'agroforesterie."*

- **Réduction de l'usage des pesticides** : Cette mesure vise à éliminer progressivement l'utilisation des pesticides et à encourager les méthodes agroécologiques, notamment l'agroforesterie, qui intègrent des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

*"Arrêt des pesticides et de la chimie en agriculture."*

*"Interdire les pesticides agricoles (ils le sont déjà dans les lieux publics et jardins)... ça semble utopique pourtant, c'est la solution!"*

- **Gestion de l'eau en agriculture** : Propose de réduire les prélèvements d'eau pour l'irrigation et de promouvoir des cultures moins gourmandes en eau, ainsi que la mise en place de systèmes d'irrigation plus efficaces et moins consommateurs d'eau.

*"Mettre un contexte favorable à l'implantation d'exploitations agricoles de petite ou moyenne taille."*

*"Arrêter l'agriculture et les élevages intensifs et croire que l'on peut se passer des pesticides en exportant moins tout en produisant respectueusement envers le vivant."*

#### Assainissement et gestion des déchets

- **Amélioration des infrastructures d'assainissement** : L'amélioration des stations d'épuration et la séparation des eaux pluviales et usées sont essentielles pour réduire l'impact des eaux usées sur les milieux naturels et augmenter l'efficacité du traitement des eaux.

*"Développer l'efficacité des stations d'épuration."*

*"Augmenter l'effort de séparation des eaux pluviales des eaux usées d'où perturbation du bon fonctionnement des stations d'épuration."*

- **Gestion des déchets** : Intensifier la sensibilisation sur la gestion responsable des déchets ménagers et industriels, avec un accent particulier sur les produits chimiques dangereux, afin de réduire la contamination des cours d'eau et des sols.

*"Intensifier la prise de conscience des usagers sur les précautions à mettre en œuvre pour bien diriger leurs déchets (produits chimiques, piles, etc.)."*

*"Mettre en place une campagne de vérification des fosses septiques des particuliers avec des incitations à régler les soucis."*

#### Éducation et sensibilisation

- **Programmes éducatifs** : Le développement d'animations pédagogiques ciblées pour sensibiliser les différentes tranches d'âge, en particulier les enfants, sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de protéger l'environnement.

*"Des animations pédagogiques pour sensibiliser la population."*

*"Développer l'information, plus particulièrement auprès des enfants."*

- **Participation citoyenne** : Encourager l'engagement citoyen à travers des journées de bénévolat supportant les pratiques agricoles locales et des projets de conservation, afin d'impliquer directement la population dans la gestion environnementale.

*"Mise en place d'une journée/semaine citoyenne d'appui aux agriculteurs du Département."*

#### Réglementation et politiques publiques

- **Renforcement des régulations** : Appliquer plus strictement la législation existante concernant la protection des milieux naturels, avec des contrôles renforcés et des sanctions pour les infractions.

*"Renforcement massif des moyens de l'OFB afin de faire appliquer les réglementations existantes."*

*"Renforcer les moyens du SMDEA afin de parvenir à la maîtrise des réseaux d'adduction et à la mise aux normes de l'ensemble des systèmes d'assainissement ariégeois."*

- **Contrôle des activités industrielles** : Proposer l'interdiction de nouvelles installations industrielles pouvant affecter négativement l'environnement,

tout en renforçant les inspections et les contrôles sur les industries existantes pour s'assurer du respect des normes environnementales.

**"Interdire tout nouveau projet industriel ou minier venant risquer de perturber la biodiversité ou l'approvisionnement en eau et accentuer les contrôles sur les projets existants."**

#### Tourisme et loisirs

- **Gestion durable du tourisme** : Adapter les flux touristiques aux capacités de support des écosystèmes locaux, en instaurant des périodes où l'accès à certaines zones serait limité ou interdit pour permettre la régénération naturelle.

**"Respecter des flux saisonniers particuliers pour que le tourisme ne devienne pas nocif pour la protection des espèces."**

**"Développer des activités touristiques durables sur les rivières."**

- **Restrictions sur les activités de loisir** : Mettre en place des interdictions claires sur les activités pouvant nuire à l'environnement, telles que le canyoning non régulé, l'installation de structures gonflables sur les lacs, ou le passage non contrôlé du bétail dans les cours d'eau.

**"Interdire la pratique du canyoning, les jeux de structures gonflables sur les lacs, le passage libre du bétail dans les cours d'eau, les épandages de matières diverses dans les cours d'eau."**

#### Restauration et réhabilitation

- **Restauration écologique** : Engager des projets de nettoyage des sites pollués, en particulier ceux affectant directement les cours d'eau, et réintroduire des espèces végétales et animales indigènes pour rétablir des écosystèmes fonctionnels et résilients.

**"Restauration des berges et des zones humides."**

**"Retirer les seuils inutilisés et permettre la restauration de méandres."**

- **Infrastructure écologique** : Installer des infrastructures écologiques telles que des échelles à poissons sur les barrages pour faciliter la migration des espèces aquatiques et restaurer les fonctions écologiques des rivières.

**"Aménager les barrages pour les poissons."**

**"Créer des échelles à poissons pour permettre la migration naturelle des espèces."**

## 5. Annexes

### 1. Annexe 1 – Structure et questions du questionnaire

QUESTION	RÉPONSES
<i>Note : en vert sont identifiées les bonnes réponses lorsque cela s'applique.</i>	
Étape 1 : « Bassins versants des Pyrénées Ariégeoises, c'est où, c'est quoi ? »	
Selon vous, qu'est-ce qu'un « bassin versant » ?	<p>Une zone géographique drainée par un système de cours d'eau convergents vers un point commun.</p> <p>Un réservoir artificiel créé pour stocker de l'eau</p> <p>Un ensemble de puits souterrains reliés entre eux</p> <p>Une zone de captage d'eau potable</p>
Les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises (Salat-Volp, Arize, Lèze, Ariège et Hers) s'étendent sur :	<p>3 départements (L'Ariège, l'Aude et la Haute-Garonne)</p> <p>1 département (L'Ariège)</p> <p>4 départements (L'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne)</p>
Étape 2 : Le SAGE, un outil pour répondre aux enjeux du changement climatique	
Quel est le principal effet du changement climatique sur la gestion de l'eau pour les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises ?	<p>L'augmentation de l'érosion du sol</p> <p>La variation des régimes de précipitations</p> <p>Le déplacement des espèces aquatiques</p> <p>La stabilité des niveaux d'eau</p>
Étape 3 : Le partage de l'eau sur le territoire	
Selon vous, sur la totalité de l'eau prélevée dans les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises, quelle est la part utilisée pour l'eau potable ?	<p>32%</p> <p>19%</p> <p>44%</p>

<p>En cas de crise de sécheresse, cochez les deux secteurs qui devraient selon vous être mis à contribution en priorité, par le biais de restrictions adaptées : (cases à cocher)</p>	<p>L'agriculture Le secteur industriel Les usages domestique Les énergies renouvelables (hydroélectricité) Le tourisme et le loisir</p>
<p>En cas de crise de sécheresse, proposez une à plusieurs solutions pour les deux secteurs sélectionnés précédemment :</p>	<p>[Champ texte libre]</p>
<p>Étape 4 : Le maintien des activités économiques liées à l'eau</p>	
<p>D'après vous, quelles activités économiques sont menacées par le changement climatique et ses effets sur la ressource en eau ? (Sélectionnez les bonnes réponses)</p>	<p>L'agriculture L'industrie (papeteries, métallurgie, textile...). Le tourisme aquatique et hivernal La pêche La production hydroélectrique L'aquaculture</p>
<p>Au regard du changement climatique et de ses effets sur la ressource en eau, cochez jusqu'à deux activités à protéger en priorité selon vous :</p>	<p>L'agriculture L'industrie (papeteries, métallurgie, textile...). Le tourisme aquatique et hivernal La pêche La production hydroélectrique</p>

	L'aquaculture
Quelle(s) solution(s) d'adaptation au changement climatique vous proposeriez pour les deux activités précédemment sélectionnées (champs libres) :	[Champ texte libre]
<b>Étape 5 : La prévention des risques</b>	
Le lit d'un cours d'eau est-il fixe ?	Oui, les cours d'eau sont fixes et immuables.
	Oui, mais il peut varier uniquement en cas de conditions météorologiques extrêmes.
	Non, les cours d'eau peuvent varier dans leur espace de mobilité, appelé « divagation ».
Cochez jusqu'à trois risques qui vous inquiètent le plus sur le territoire.	<p>La variabilité des régimes hydrauliques affectant la disponibilité de l'eau.</p> <p>Le risque inondation pouvant faire de nombreux dégâts.</p> <p>La sécheresse entraînant le manque d'eau.</p> <p>La pollution dégradant la qualité de l'eau.</p> <p>L'érosion et la dégradation des sols impactant les espaces sensibles.</p> <p>Autre risque (écrire)</p>
Selon votre point de vue, quelle stratégie est préférable pour anticiper la vulnérabilité de nos infrastructures face aux risques d'inondation ? (Cochez en 1)	<p>Développer la prévention du risque auprès des habitants en zone inondable : en entretenant la mémoire et la culture des risques naturels.</p> <p>Aménager les cours d'eau : par le biais de digues, retenues, canalisations, etc...</p> <p>Opter pour une gestion naturelle : incluant la restauration des zones humides (zones de rétention naturelle des eaux), la végétalisation des berges et la gestion raisonnée des cours d'eau.</p> <p>Éviter les impacts sur les territoires : en stoppant l'urbanisation excessive, en végétalisant les villes, en évitant le labour intensif des terres agricoles, et en</p>

	<p>favorisant le développement de haies végétales.</p> <p>Autre proposition (écrire)</p>
<b>Étape 6 : La qualité de l'eau</b>	
Quelle problématique a le plus d'impact sur l'augmentation de la température des cours d'eau et ses conséquences spécifiques ?	<p>L'urbanisation croissante le long des cours d'eau, entraînant le ruissellement urbain de surfaces chaudes et imperméables, contribuant ainsi à l'augmentation de la température de l'eau.</p> <p>Les rejets industriels et des stations d'épurations dans les masses d'eau, libérant des substances thermogènes et des effluents chauds, ce qui peut significativement éléver la température des cours d'eau.</p> <p>Les changements climatiques globaux, influençant le débit des cours d'eau et de fait leur température, provoquant des altérations sur les écosystèmes.</p> <p>L'utilisation intensive des pesticides en agriculture affectant la biodiversité et la température de l'eau.</p>
Cochez jusqu'à deux sources de pollution des eaux qui vous inquiètent le plus pour les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises ?	<p>Les rejets industriels : Les déversements provenant des activités industrielles peuvent contenir des substances polluantes.</p> <p>Les déchets plastiques : La mauvaise gestion des déchets plastiques peut entraîner des déchets flottants dans les cours d'eau.</p> <p>L'agriculture intensive : Les eaux de ruissellement, contenant des résidus de pesticides, d'engrais et les sols érodés, peuvent contribuer à la pollution des nappes souterraines et des eaux de surface.</p> <p>Les activités touristiques : Les flux touristiques peuvent générer des déchets et des polluants dans les zones naturelles (déchets solides, produits et crèmes, carburants et huiles, eaux usées...).</p> <p>Les rejets domestiques : Les rejets d'eaux usées peuvent être une source de pollution pour les cours d'eau.</p> <p>Autre pollution (écrire)</p>
Cochez jusqu'à deux solutions qu'il faudrait développer pour faire	Renforcement des normes pour les rejets industriels afin de réduire la contamination des cours d'eau par des substances polluantes.

face à la pollution des cours d'eau, en prenant en compte les diverses sources de pollution identifiées ?	Mise en place de programmes de sensibilisation touristique pour sensibiliser les touristes aux bonnes pratiques environnementales.
	Promotion de l'agriculture durable, incluant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (insecticides, herbicides...).
	Perfectionner les infrastructures de traitement des eaux usées pour améliorer la qualité des cours d'eau.
	Mise en place de zones protégées pour la préservation des milieux naturels et limiter l'impact des activités humaines sur les écosystèmes.
	Autre proposition (écrire)
<b>Étape 7 : La protection de la biodiversité et des milieux naturels</b>	
Les espèces exotiques envahissantes peuvent menacer la biodiversité en introduisant des compétiteurs ou des prédateurs non naturels.	VRAI
	FAUX
Les barrages entravent très peu la migration des poissons et forment des réservoirs de biodiversité.	VRAI
	FAUX
Les zones tampons végétalisées agissent comme des filtres naturels, préservant la biodiversité en réduisant la pollution.	VRAI
	FAUX
Les pratiques agricoles conventionnelles ont le même impact sur la qualité de l'eau des rivières environnantes que les pratiques agricoles durables.	VRAI
	FAUX
Deux personnes proposent une vision différente pour assurer la protection de la biodiversité en lien avec	Pierre, président d'une association de protection de l'environnement : "Pour assurer la protection de la biodiversité dans les bassins versants des Pyrénées Ariégeoises, nous devons prioriser une approche de conservation

<p>les enjeux de l'eau. Dites-nous si vous êtes d'accord, pas d'accord ou partagez votre avis.</p>	<p>stricte. Cela implique des réglementations plus strictes sur l'utilisation des terres, des efforts accrus pour restaurer les habitats naturels, et la promotion de pratiques agricoles durables. En limitant les interventions humaines et en créant des zones protégées, nous pouvons garantir la pérennité des écosystèmes aquatiques."</p> <p>Marie, maire d'une commune dans les Pyrénées Ariégeoises      "La protection de la biodiversité ne doit pas se faire au détriment du développement local. Nous devons trouver un équilibre entre la conservation de l'environnement et le soutien aux activités économiques locales. Plutôt que des réglementations strictes, je soutiens des approches pragmatiques telles que la promotion de bonnes pratiques agricoles et la collaboration avec les organismes locaux. Il est essentiel de permettre un développement durable qui intègre les besoins humains et la préservation de la biodiversité."</p>
<p>Proposez jusqu'à trois solutions pour la protection de la biodiversité et des milieux naturels au sein des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises :</p>	<p>[Champ texte libre]</p>
<p>Contacts</p>	
<p>Ville de résidence (nom et code postal)</p>	
<p>Âge</p>	<p>Moins de 25 ans</p>
	<p>Entre 26 et 40 ans</p>
	<p>Entre 41 et 60 ans</p>
	<p>Plus de 60 ans</p>
<p>Identité de genre</p>	<p>Femme</p>
	<p>Homme</p>
	<p>Ne souhaite pas répondre</p>

Je réponds en tant que	Citoyen
	Professionnel autour des enjeux de l'eau
	Membre d'une association
	Élu
	Autre



## BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION

### Sommaire

#### 1- SUPPORTS DE COMMUNICATION & IDENTITÉ VISUELLE

- a. Charte graphique
- b. Plaquette d'appel
- c. Masque Power Point
- d. Totem
- e. Rubrique en ligne site internet ariege.fr
- f. Conseil – Exposition sur l'eau

#### 2- DIFFUSION

##### a. Relations publiques

- i. Création d'un profil sur e@gora
- ii. Les Infos'Sage
- iii. Gestion invitation et inscription
- iv. Accompagnement évènementiel

##### b. Relations presse

- i. Conférence, dossier et communiqué de presse
- ii. Revue de presse et retombées
- iii. Publicités et annonces légales

##### c. Réseaux sociaux

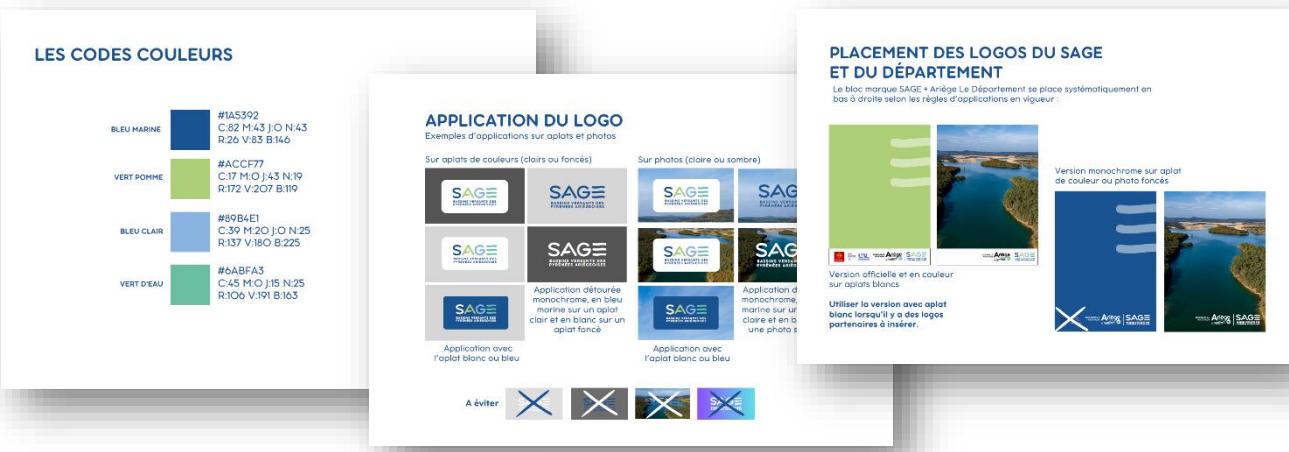
- i. Publications sur les réseaux sociaux du Département
- ii. Campagne sponsorisée

#### 3- COUTS

## 1- SUPPORTS DE COMMUNICATION & IDENTITÉ VISUELLE

### a. Charte graphique

Dans le but d'établir clairement l'identité graphique du SAGE BVPA, la Direction de la Communication, a établi une charte graphique à partir du logo du SAGE BVPA présentant les règles d'usage et l'univers visuel pour faciliter et uniformiser les déclinaisons sur les différents supports à venir.



### b. Plaquette d'appel

Avant le lancement de la concertation préalable, une plaquette générique présentant les enjeux du SAGE BVPA ainsi que les étapes de son élaboration a été créée.



### c. Masque Power-Point

De manière à uniformiser les présentations du SAGE BVPA, la Direction de la Communication a fourni un template Power Point reprenant les codes graphiques de la charte établie.



### d. Totem

Afin d'habiller les différentes animations délocalisées sur le territoire durant la consultation préalable, l'équipe d'animation a sollicité la Direction de la Communication pour la réalisation graphique de 2 totems 4 faces.



### e. Rubrique en ligne sur ariege.fr

A l'occasion de la refonte du site internet du Conseil Départemental [ariege.fr](http://ariege.fr), la Direction de la Communication a développé une rubrique entièrement dédiée au SAGE dans l'onglet « Environnement » faisant l'objet d'une vingtaine de pages.

L'accès à cette rubrique est également possible dès la page d'accueil. Durant la consultation préalable, le carrousel d'accueil présentait également le SAGE, et l'agenda du Département était alimenté par les grands temps forts de la concertation.



La rubrique du Sage se construit sur la base des grandes étapes de son élaboration, avec un agenda, un espace dédié aux concertations, aux ressources documentaires et aux outils en ligne.

**Le SAGE BVPA**

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est un outil de planification locale de l'eau. Il définit les objectifs et les orientations d'utilisation et de protection de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques sur le territoire du Bassin Versant des Pyrénées Ariégeoises.

**LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU SAGE**

Chezape à rédiger

**LES ÉTAPES**

- 1 Diagnostic de territoire
- 2 Tendances, scénarios et stratégies
- 3 PADD et règlement
- 4 Enquête publique
- 5 Mise en oeuvre du SAGE

**LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS**

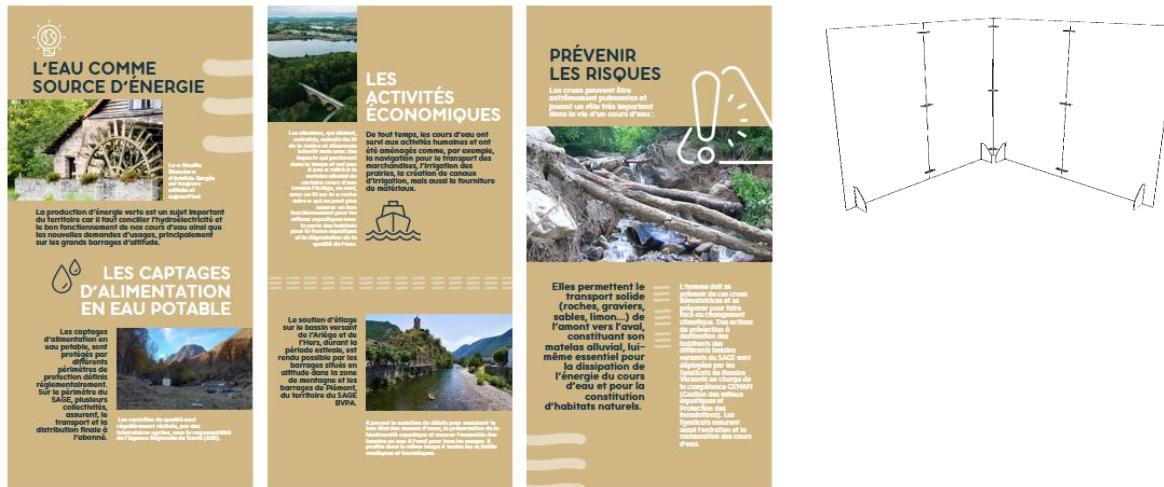
Retours sur tous les rendez-vous passés du SAGE BVPA, réunions publiques, ateliers, conférences, visites de sites.

**RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

Toutes les ressources documentaires du SAGE sont disponibles sur cette page.

## f. Conseil - Exposition sur l'eau

La Direction de la Communication a apporté conseil et expertise auprès de l'équipe d'animation du Sage pour la réalisation d'une exposition sur l'eau présentée sur des supports types cloisons cartonnées.



## 2- DIFFUSION

### a. Relations publiques

#### i. Création d'un profil sur E.Agora

La Direction de la Communication a créé un profil dédié pour les communications relatives au SAGE BVPA sur la plateforme de gestion des relations publiques et relations presse du Conseil Départemental appelé E.Agora. L'équipe d'animation du SAGE a d'ailleurs pu bénéficier d'une formation sur l'outil de manière à s'autonomiser pour les invitations aux nombreux rendez-vous de la concertation préalable.

#### ii. Les Info'Sage

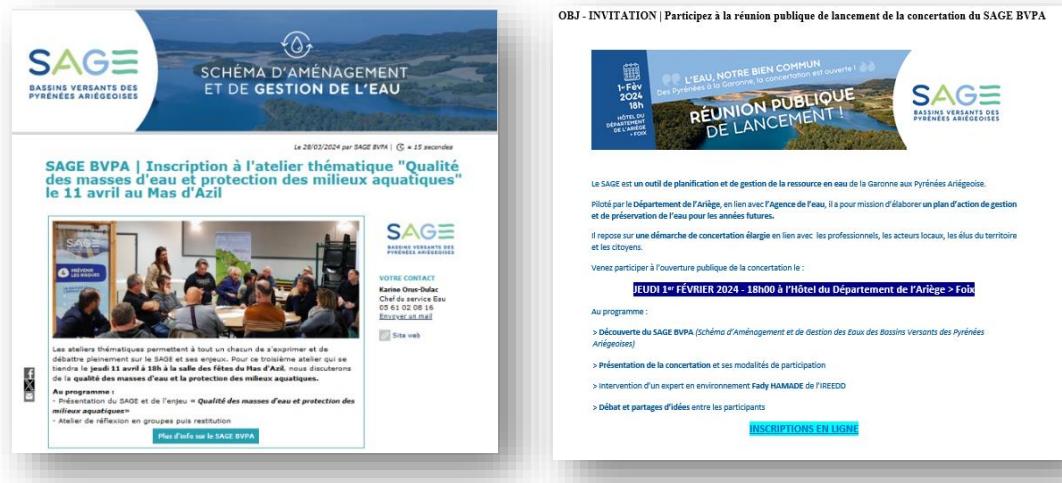
6 newsletters ont été envoyées aux membres de la commission locale de l'eau (CLE) à partir de l'outil e.agora les :

- 4 septembre 2023
- 19 septembre 2023
- 08 novembre 2023
- 16 Janvier 2024
- 20 Mars 2024
- 02 Juillet 2024



### iii. Gestion des invitations et des inscriptions

La Direction de la Communication était en support sur la gestion des invitations et inscriptions aux différents temps et animations organisées tout au long de la concertation. Ainsi, les invitations à chaque rendez-vous ont été envoyées avec l'outil e.agora. Un relais par mail auprès des élus a également été proposé et réalisé par le Cabinet et la Direction de la Communication.



### iv. Accompagnement événementiel

La Direction de la Communication a accompagné l'équipe d'animation du SAGE sur l'organisation des réunions publiques de lancement et de clôture qui se sont déroulés dans les salons de la Présidente au sein de l'hôtel du Département. Elle intervenait notamment sur la disposition des salons (plénières, tables rondes), l'accueil et l'émargement, et la partie protocolaire des discours introductifs faisant le lien avec le cabinet de la Présidente.

### v. Magazine Départemental

Le SAGE BVPA a été valorisé dans les deux premières éditions 2023 du magazine Départemental Ariéjo imprimés à 75 000 exemplaires et distribués à tous les citoyens ariégeois. Une double dans la rubrique *SIMPLEMENT* (édition Janvier 2024) et une brève dans *FOCUS* (édition Juin 2024)

**Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau pour préserver notre bien commun**

**LES ENJEUX**

- LE PARTAGE DE L'EAU
- LA QUALITÉ DE L'EAU
- PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ
- PROTEGER LES MILIEUX AQUATIQUES
- PRÉSERVÉR LES SITES NATURELS
- ASSURER LA DURÉE DES RÉSOURCES

**LA GOUVERNANCE**

Le comité exécutif régional (CER) du SAGE BVPA est composé de 77 membres représentant 16 collectivités territoriales, 12 organismes, 10 industries, 9 propriétaires fonciers, 8 associations, etc.). Il sera suivi d'un comité technique.

**LES GRANDES ÉTAPES DU SAGE BVPA**

- 2022 : Phase préliminaire
- 2023 : Etat des lieux et diagnostic
- 2024 : Tendances scénarios stratégie
- 2025 : Plan et règlement
- 2026 : Enquête publique
- 2028 : Mise en œuvre du SAGE

**ENVIRONNEMENT**

**Eau : fin de la première concertation**

La concertation lancée par le SAGE BVPA sur la gestion de la ressource en eau s'est terminée fin avril. Durant trois mois, une centaine de participants (citoyens, élus, acteurs de l'eau, professionnels et usagers) ont partagé leurs idées lors de rencontres, de visites de sites et d'ateliers. L'objectif de cette première concertation : trouver collectivement un équilibre durable entre la protection de la ressource et les activités économiques. La prochaine étape consistera à rédiger un Plan d'Aménagement et de Gestion Durables de l'eau lors d'une nouvelle phase de concertation d'une durée de deux ans.

Toutes les Infos sur [ariege.fr](http://ariege.fr)

\* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Versant des Pyrénées Ariégeoises

## b. Relations presse

### i. Communiqué, dossier et conférence de presse



Dans le but d'annoncer le lancement de la concertation préalable, la Direction de la Communication a organisé une conférence de presse le **mardi 23 juin à 14h30** pour établir un vrai temps d'échange autour des enjeux de ce schéma avec les journalistes. La presse a également été invitée à participer aux réunions publiques de lancement et de clôture de la concertation préalable ainsi qu'à divers temps forts tels que la journée mondiale de l'eau ou encore la journée mondiale des zones humides. Un dossier de presse détaillé a été remis à ces différentes occasions puis diffusé à la presse régionale.

En chiffre, ce sont :

- 4 invitations presse
- 1 dossier de presse
- 3 communiqués de presse

### ii. Revue de presse et retombées

Le SAGE a pu observer une vingtaine de retombées dans la presse locale, la Dépêche du Midi, la Gazette Ariégeoise, le Petit Journal (Une), l'Ariégeois Magazine. (Voir échantillon de revue de presse en annexe.) Un publireportage sous forme d'une interview de Jean-Paul Ferré a également été publié dans la Dépêche du Midi du 28 janvier 2024.

**LE PETIT JOURNAL**

**UN DÉBAT CRUCIAL**

**SAGE**

**Venez vous informer et échanger sur l'avenir de l'eau dans votre territoire**

**Comment va se dérouler cette concertation ?**

**Qu'est ce que le SAGE ?**

**Le SAGE BVA (Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises) doit être le socle de ce schéma qui vise à assurer une gestion équilibrée de cette ressource vitale dans l'intérêt général.**

**Le SAGE BVA doit être le fruit d'une collaboration entre citoyens, experts, élus, acteurs économiques, associations, etc. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer, un questionnaire en ligne sera mis en place pour recueillir vos contributions. Ainsi, nous pourrons faire évoluer notre vision de l'eau et nous associer avec l'ensemble des acteurs locaux pour faire évoluer nos pratiques et nos modes de gestion responsables et durables de l'eau.**

**Comment va se dérouler cette concertation ?**

**Le SAGE BVA est un outil de planification et de gestion de la ressource en eau et de la concertation aux Pyrénées ariégeoises. Une structure portée par le SAGE et le Département de l'Ariège, en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne, pour son élaboration avec l'appui de la Commission Locale de l'eau, véritable partenariat de l'eau qui regroupe acteurs publics, privés et associatifs.**

### iii. Publicités et annonces légales

Afin d'annoncer le lancement de la concertation et la réunion publique d'ouverture du 01 Février, la Direction de la Communication a acheté des espaces publicitaires dans La Gazette, et La Dépêche du Midi pour augmenter la visibilité et inviter les citoyens à participer à la concertation.

4 annonces légales (obligatoires) ont également été publiées dans la presse locale des 4 départements concernés par le SAGE BVPA : La Dépêche du Midi de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, et dans l'Indépendant des Pyrénées Orientales.

**L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN**  
Des Pyrénées à la Garonne  
la concertation est ouverte !

1<sup>er</sup> Fév.  
2024  
18h  
HÔTEL DU  
DÉPARTEMENT  
DE L'ARIÈGE  
> FOIX

RÉUNION PUBLIQUE  
DE LANCEMENT !

S'INSCRIRE SUR ARIEGE.FR  
OU SCANNER LE QR CODE

**SAGE**  
BASSINS VERSANTS DES  
PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

**Légales**

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82.  
Conformément à l'Arrêté du ministre de la culture et de la communication du 19 novembre 2012 relatif à la forme et au modèle général des publications des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n° 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique contrôlée; le tarif au caractère est fixé à 0,183€ht pour chaque signe et échappement.  
Contact : L'Agence tel. 05.62.11.37.37 - Courriel : [services.lagales@logencadecomm.fr](mailto:services.lagales@logencadecomm.fr)

<b>AVIS PUBLICS</b>	<b>Concertation Débat Public</b>
---------------------	----------------------------------

**SAGE**  
BASSINS VERSANTS DES  
PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

**AVIS AU PUBLIC**

Concertation sur l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA)  
Au titre de l'article L221-17 du code de l'environnement  
Le Conseil Départemental de l'Ariège engage une concertation sur l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA). Le SAGE est une feuille de route qui va tracer pour les années à venir, aux horizons 2020 et 2050, les usages qui seront faits de la ressource en eau.  
La concertation avec le public se tiendra du jeudi 1<sup>er</sup> février au mardi 30 avril 2024.  
Des Pyrénées à la Garonne, les acteurs locaux et le grand public du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA) vont pouvoir prendre part à cette concertation citoyenne. Partage de l'eau, gestion de l'espace alluvial, préservation de la biodiversité, qualité de l'eau, maintien des activités économiques liées à l'eau... L'eau et ses multiples usages n'est pas qu'une affaire de spécialistes ; tous les habitants et habitantes du territoire sont concernés.  
Souhaitant associer le public à ce sujet, la Commission Locale de l'Eau (CLE) organise une concertation publique du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2024. Au cours de ces trois mois, les citoyens volontaires pourront ainsi s'informer sur l'état des lieux de la ressource en eau, débattre des enjeux actuels et proposer des pistes d'action. Informer et concerter, tel est l'enjeu que s'est fixé le Département de l'Ariège pour élaborer l'outil de gestion de notre bien commun : l'eau.  
**Les modalités de concertation**  
Conformément à l'esprit de dialogue qui préside à l'élaboration de ce SAGE, le choix a été fait d'associer le public au travers d'une concertation, au titre de l'article L221-17 du code de l'environnement.  
Au cours de ces trois mois, tout citoyen et toute citoyenne auront donc l'occasion de s'informer et de donner leur avis sur ce sujet.  
- Une réunion de lancement [inscription recommandée] aura ainsi lieu à Foix le 1<sup>er</sup> février 2024 ; elle marquera le démarrage officiel de la concertation, permettra d'en présenter les enjeux et modalités.  
- Trois ateliers thématiques [inscription recommandée], répartis sur tout le territoire, vous donneront l'occasion de vous exprimer sur les enjeux liés à l'eau.  
- Six temps de mobilisation dans l'espace public seront organisés. Ils permettront d'aller directement à la rencontre des citoyens sur les marchés.  
- Un ciné-débat sera organisé pour discuter des enjeux de l'eau autour du film « Paysans du Ciel à la Terre ».  
- Trois visites de site [inscription obligatoire] seront planifiées autour de lieux à forte enjeux pour le territoire et la question de l'eau.  
- Une animation scolaire sera organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. D'autres animations seront également programmées dans les établissements scolaires du périmètre du SAGE durant la concertation.  
- Un questionnaire en ligne sera proposé pendant le temps de la concertation, pour permettre à chacun et chacune de partager son avis sur le SAGE et sa perception des enjeux.  
- Enfin, une réunion de restitution de la concertation [inscription recommandée] sera organisée à Foix fin avril, elle permettra de présenter les enseignements de ces trois mois d'échanges.  
Retrouvez toutes les informations détaillées sur ces événements, horaires, lieux et modalités d'inscription sur le site internet du Département de l'Ariège.  
[www.ariege.fr](http://www.ariege.fr)

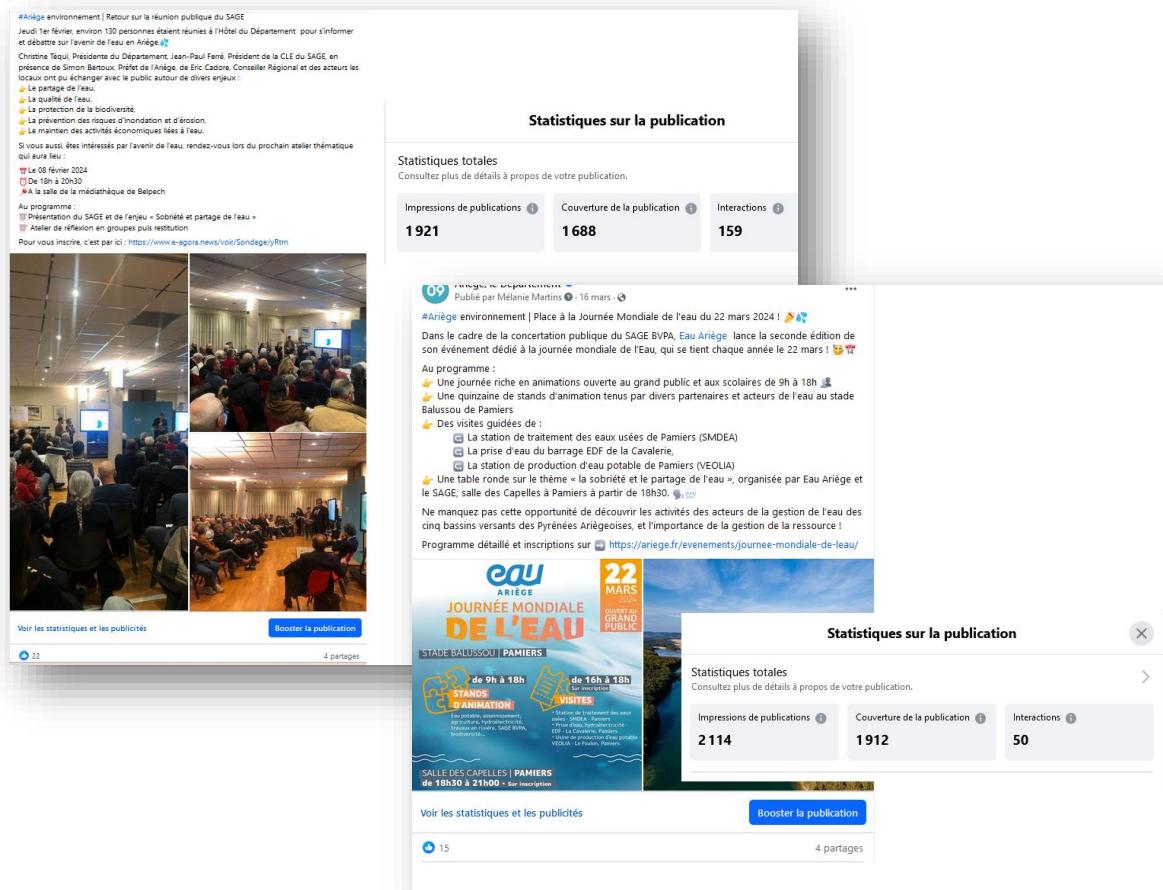
À l'issue de ces trois mois, le Conseil Départemental de l'Ariège, en tant que structure porteuse du projet, rendra compte d'une part de la manière dont elle intégrera les enseignements de la concertation à l'élaboration du SAGE BVPA, et d'autre part de la manière dont le public continuera à être associé tout au long du projet.

Il est en effet prévu que le dialogue avec le public se tienne tout au long de l'élaboration du SAGE, selon des modalités à définir, jusqu'à l'enquête publique prévue au terme de la procédure.

## c. Réseaux sociaux

### i. Publications sur les réseaux sociaux du Département

Des publications sur les comptes Facebook et LinkedIn de la collectivité ont été posté pour promouvoir certains des temps forts de la concertation. Pour chaque post on observe une quinzaine de like, quelques partages, et une couverture d'environ 2000 personnes. Les réactions à ces publications ont été en moyenne de l'ordre 2.5%



## ii. Campagne sponsorisée

3 campagnes de publications sponsorisées ont été déployées durant toute la durée de la concertation pour inviter les internautes à participer au SAGE grâce à l'outil en ligne [sagebypa/contribuez.fr](http://sagebypa/contribuez.fr).

Cette campagne a offert une couverture d'environ 120 000 personnes en cumulé. Les réactions à ces publications ont été en moyenne de l'ordre 1.5%.

**RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT !**

**JE M'INSCRIS !**

**Statistiques sur la publication**

Impressions de publication	Couverture de la publication	Interactions
1734	1462	26

**Performances**

Clics sur un lien	Couverture	Coût par Clic sur un lien
254	20 381	0,19 €

**Audience**

Cette publicité a touché 20 381 personnes dans votre audience.

Personnes Placements Lieux

**Détails**

- Objectif: Encourager les visites en ligne
- Budget quotidien: 7,00 €
- Durée: 7 jours

**Aperçu**

De 1er février au 20 avril, participez à la concertation sur l'aménagement et la gestion des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises ! Avec cet outil numérique, vous pourrez vous informer, et vous exprimer, tout cela de manière simple et interactive... En savoir plus

**Activité**

Métriques	Valeurs
Interactions avec la publication	217
Clics sur un lien	254
Réactions à des publications	34
Partages de publications	15

**Performances**

Clics sur un lien	Couverture	Coût par Clic sur un lien
477	48 487	0,21 €

**Audience**

Cette publicité a touché 48 487 personnes dans votre audience.

Personnes Placements Lieux

**Détails**

- Objectif: Encourager les visites en ligne
- Budget quotidien: 7,00 €
- Durée: 14 jours

**Aperçu**

De 1er février au 20 avril, participez à la concertation sur l'aménagement et la gestion des bassins versants des Pyrénées Ariégeoises ! Avec cet outil numérique, vous pourrez vous informer, et vous exprimer, tout cela de manière simple et interactive... En savoir plus

**Activité**

Métriques	Valeurs
Interactions avec la publication	1029
Clics sur un lien	976
Réactions à des publications	43
Partages de publications	6

**Performances**

Clics sur un lien	Couverture	Coût par Clic sur un lien
976	42 401	0,15 €

**Audience**

Cette publicité a touché 42 401 personnes dans votre audience.

Personnes Placements Lieux

**Détails**

- Objectif: Encourager les visites en ligne
- Budget quotidien: 10,00 €
- Durée: 15 jours

**Aperçu**

Le SAGE Bypa est un outil de planifications et de gestion de la ressource en eau, de la Garonne aux Pyrénées. Rendez-vous à la réunion publique de lancement de l'outil, en lien avec l'agence de l'eau, le SAGE a pour mission d'établir un plan d'action de gestion à de... S'inscrire

### 3 – COÛTS

- Publicités dans la presse :
  - Gazette (hebdomadaire) (1/4 page 153x130) **360 €**
  - Le Petit Journal ( 128 /180 ) **408, 60 €**
  - La Dépêche du Midi (5 jours) (1/2 page 284x204 et ¼ page 140x204) : **3 922€**
- 3 Campagnes sponsorisées sur Facebook: A raison de 7€ par jour en moyenne pour 36 jours (**98€ + 49€ + 150€ = 297€**)
- Publireportage : Pris en charge par le service Eau
- Annonces légales : Pris en charge par le service Eau
- Un tiers temps agent de janvier à avril 2024 soit **176 heures sur les 16 semaines.**